

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DES IDENTITÉS CULTURELLES PARTAGÉES : LE VÉCU DE FEMMES D'ORIGINE
CHINOISE ADOPTÉES AU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR
LÉONIE ST-MARTIN RACINE

FÉVRIER 2025

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Je suis très reconnaissante de l'aide que vous m'avez apportée durant ces deux années de rédaction.

Je voudrais d'abord remercier Catherine Gail Montgomery, ma directrice de recherche, pour son précieux encadrement et ses nombreux conseils sans lesquels j'aurais été complètement déboussolée. Merci aussi à Catherine Bourassa-Dansereau et Christine Thoër d'avoir accepté de participer à mon jury. Vos commentaires m'ont permis de bonifier ma recherche.

Je tiens aussi à remercier Alexis, mon partenaire et mon meilleur ami, pour tous ses encouragements et son support. Nos discussions, lorsque j'étais dans des impasses, m'ont permis d'outrepasser mes doutes et mes inquiétudes. Aussi, sans toi mon quotidien serait beaucoup moins rigolo. Merci.

Je veux également exprimer ma plus grande reconnaissance à mes parents, Pascale et Martin, qui m'ont tout le temps soutenue et encouragée dans mes études. C'est grâce à eux que je suis devenue qui je suis aujourd'hui. Je tiens aussi à souligner que le sujet de mon mémoire n'est pas seulement inspiré de mon vécu, mais aussi du leur. Merci de me permettre de partager notre histoire.

Finalement, je tiens à remercier Olivia, Laurence et Charlotte qui ont accepté de me le livrer leur récit de vie et de parler d'adoption avec moi. Sans vous, mon mémoire n'aurait pas pu être réalisé. Merci de m'avoir fait confiance pour raconter votre vécu. J'espère y avoir fait justice.

AVANT-PROPOS

Je suis arrivée au Québec en novembre 1999. Comme plusieurs jeunes filles dans les années 1990, j'ai été adoptée, par un couple québécois, qui m'a élevée dans la Belle Province. Entourée de ma famille et mes amies, je me suis épanouie dans mon pays d'accueil. Après mon entrée à l'université, j'ai commencé à m'intéresser un peu plus à mon pays d'origine : la Chine. Au début, mon intérêt était très académique. Mon baccalauréat en relations internationales et droit international m'obligeait à me pencher sur la Chine puisqu'il s'agit d'un joueur imposant sur la scène internationale. Peu à peu, j'ai commencé à m'intéresser à la culture chinoise que j'ai découverte grâce à mes cours de chinois simplifié. À la mi-parcours de mon baccalauréat, l'apparition du virus SRAS-CoV-2, à la source de l'infection appelée la COVID-19, oblige un confinement et tous les regards se tournent vers la Chine, le pays de provenance du virus.

Ainsi, mon intérêt pour l'adoption internationale en provenance de Chine réside principalement dans mon parcours personnel comme adoptée d'origine chinoise au Québec. Arrivée très jeune au Canada, j'ai grandi dans la culture québécoise à laquelle je m'identifie. Toutefois, à cause de mon apparence physique, on me perçoit souvent comme Chinoise et l'on m'associe à cette culture qui m'est pourtant si étrangère. L'identité des personnes adoptées en provenance de Chine provient donc de questionnements personnels que j'ai décidé d'explorer plus en profondeur dans ce mémoire. De plus, mon intérêt envers ce sujet s'est intensifié pendant la pandémie. Depuis mars 2020, la haine envers les communautés asiatiques et particulièrement, envers les personnes d'origine chinoise, s'est exacerbée à plusieurs endroits, dont le Québec. En effet, « le nombre d'actes racistes et de crimes haineux envers les Québécois d'origine asiatique rapportés au Service de police de la ville de Montréal (SPVM) a quintuplé depuis le début de la pandémie » (Morasse, 2021). Outre des attaques verbales et des commentaires racistes, certains bâtiments du quartier chinois ont également été saccagés. Toujours selon le SPVM, parmi les « 22 crimes et 8 incidents haineux envers les communautés asiatiques » qui ont été dénoncés à la police, environ 10 sont suspectés d'être directement en lien avec le contexte pandémique (Morasse, 2021). Ces actions contre les personnes asiatiques ont éveillé une attention particulière envers le regard que les autres portaient sur moi. Pensent-ils que je suis porteuse du virus, seulement parce que j'ai le physique d'une personne asiatique ? Ainsi, le contexte singulier de la pandémie de COVID-19 m'a amenée

à me questionner sur le vécu unique des personnes adoptées d'origine chinoise en contexte pandémique. Toutefois, en poussant la réflexion plus loin, je me suis demandé si les personnes adoptées vivaient des expériences similaires en grandissant au Québec ou si mes questionnements étaient propres à moi. Ce mémoire, rédigé à la première personne du singulier, est donc l'aboutissement de 3 ans de travail, mais également une réflexion personnelle sur mon vécu comme adoptée d'origine chinoise au Québec.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
AVANT-PROPOS	iii
LISTES DES FIGURES	viii
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	x
RÉSUMÉ	xi
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	4
PROBLÉMATIQUE	4
1.1 L'adoption internationale	4
1.1.1 Retour historique	4
1.1.2 Le discours du Nord	5
1.1.3 Le contexte chinois : la politique de l'enfant unique	9
1.1.4 Portrait de l'adoption internationale au Canada et au Québec	10
1.2 La construction identitaire	12
1.2.1 L'altérité et la différence physique	14
La représentation dans les médias	16
1.2.2 L'appartenance culturelle	18
1.2.3 Les liens de filiation	19
La mémoire au centre de l'adoption	21
1.3 Objectifs et questions de recherche	23
1.4 Pertinence communicationnelle, scientifique et sociale	24
CHAPITRE II	26
CADRE CONCEPTUEL	26
2.1 La communication interculturelle	26
2.1.1 Une définition	26
2.1.2 La culture en communication interculturelle	29
2.2. Les concepts sous-jacents à la communication interculturelle	30
2.2.1 L'identité en communication	31
2.2.1.1 L'identité culturelle	33
2.2.2 L'Altérité	37
2.2.3 La mémoire	39
CHAPITRE III	44
CADRE MÉTHODOLOGIQUE	44
3.1 Positionnement épistémologique	44
3.2 Stratégie de recherche	45
3.2.1 Le récit de vie	46

3.3 La collecte de données	48
3.3.1 L'entretien en profondeur	49
3.3.2 Le recrutement	50
3.3.3 Le déroulement des entretiens	51
3.4 L'analyse des données	54
3.5 Posture de la chercheuse	56
3.6 Considérations éthiques	57
CHAPITRE IV	59
RÉSULTATS : Une discussion entre personnes adoptées	59
4.1 Les parcours des participantes	59
4.1.1 Le parcours d'Olivia	59
4.1.2 Le parcours de Charlotte	61
4.1.3 Le parcours de Laurence	62
4.1.4 Le parcours de Léonie	63
4.2 Contexte de l'adoption	64
4.2.1 Quand est-ce que tu as su que tu étais adoptée ?	64
4.2.2 As-tu des informations sur tes origines ?	65
4.3 Politique de l'enfant unique	68
4.3.1 Sais-tu pourquoi tu as été abandonnée ?	69
4.3.2 Veux-tu retrouver tes parents biologiques ?	70
4.3.3 Veux-tu retourner en Chine ?	72
4.4 Contexte familial	74
4.4.1 Ce ne sont pas tes vrais parents !	75
4.5 Appartenance culturelle	78
4.5.1 Parles-tu chinois ?	79
4.6 Différence physique	81
4.6.1 Est-ce que tu es Chinoise ?	82
4.6.2 Mulan doit être ta princesse préférée	84
4.6.3 D'où viens-tu ?	87
4.7 La mémoire au cœur de nos identités	93
CHAPITRE V	96
DISCUSSION	96
5.1 Les référents identitaires	97
5.1.1 L'Altérité et la différence physique	97
5.1.3 Les liens de filiation	103
5.2 Retour sur la mémoire	105
CONCLUSION	108
ANNEXE A : Lettre de sollicitation	113
ANNEXE B : Formulaire de consentement	114
ANNEXE C : Grille d'entretien	118
ANNEXE D : Modèle de transcription traduit par Bencherki (2024)	121

<i>ANNEXE E : Grilles des codes</i>	122
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	123

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : L'identité culturelle.....	37
Figure 2 : Arbre thématique du contexte de l'adoption.....	55
Figure 3 : Le parcours d'Olivia.....	60
Figure 4 : Le parcours de Charlotte.....	61
Figure 5 : Le parcours de Laurence.....	62
Figure 6 : Le parcours de Léonie	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Déroulement des rencontres	51
--	----

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BRIDI	Baccalauréat en relations internationales et droit international
CDE	Convention relative aux droits de l'enfant
CONVENTION DE LA HAYE	Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale
PCC	Parti communiste chinois
UQÀM	Université du Québec à Montréal
RPC	République populaire de Chine
SAISIE	Secrétariat aux services internationaux à l'enfance
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal

RÉSUMÉ

Dans les années 1990, plusieurs enfants, majoritairement des filles, de moins de 1 an et d'origine chinoise ont été adoptés par des couples québécois. En raison de la préférence pour un héritier masculin en Chine, les personnes adoptées sont dans une position unique en ce qui a trait à leur identité culturelle. Effectivement, à l'inverse des personnes immigrantes de deuxième génération, la famille adoptive ne peut pas transmettre la culture chinoise à leur enfant adopté. Aussi, les personnes adoptées ne sont pas non plus des étrangères dans leur pays d'accueil puisqu'elles y ont grandi dès leur plus jeune âge. Ce constat, de l'« entre-deux » dans lequel se trouve la personne adoptée, amène plusieurs questions sur leur identité culturelle. Fondé sur mon vécu en tant que personne adoptée d'origine chinoise vivant au Québec, l'objectif principal de mon mémoire est d'avoir une meilleure compréhension du processus identitaire des femmes d'origine chinoise adoptées au Québec. Plus précisément, je me suis penchée, sur le rôle des référents identitaires liés au contexte de l'adoption internationale que sont la différence physique, les appartenances culturelles et les liens de filiation.

Afin de répondre à mon objectif de recherche, j'ai effectué des entretiens en profondeur avec trois personnes adoptées d'origine chinoise vivant au Québec. En utilisant une perspective constructiviste et une approche phénoménologique, j'ai recueilli les récits de vie des participantes grâce à des entretiens en profondeur. Mon récit de vie a aussi été intégré aux résultats afin de comparer mon vécu avec celui des participantes.

Les résultats des entretiens ont démontré que les participantes s'identifient comme Québécoises et éprouvent très peu d'attachement envers leur pays d'origine et leurs parents biologiques. Il n'y a donc pas de tension entre la culture chinoise et la culture québécoise au sein de l'identité des personnes adoptées rencontrées dans ce mémoire. De plus, la question de la double filiation ne s'est jamais posée pour les participantes puisqu'elles ont très peu de questionnements envers leurs parents biologiques. Ensuite, l'apparence physique asiatique des personnes adoptées les oblige à constamment devoir s'identifier devant les autres, notamment à cause des nombreuses questions posées. Effectivement, l'apparence physique différente des personnes adoptées amène beaucoup de questions et de commentaires sur les origines de la personne. Son identité est donc remise en question par les autres. Les analyses des entretiens ont aussi montré que les référents identitaires renforcent l'identité québécoise des personnes adoptées. Outre les référents identitaires, les récits de vie ont aussi montré l'importance de la mémoire individuelle et collective dans la construction de l'identité culturelle.

Mots clés : adoption internationale, Chine, identité culturelle, altérité, appartenance culturelle, liens de filiation, mémoire.

ABSTRACT

In the 1990s, several children under 1 year old and of Chinese origin were adopted by couples living in the province of Quebec. Mostly girls, due to the preference for a male heir in China, adoptees are in a unique position in terms of their cultural identity. Unlike second-generation immigrants, the adoptive family cannot pass on Chinese culture to their adopted child. At the same time, adoptees are no strangers to their adoptive country, having grown up there from an early age. This observation, of the in-between situation in which adoptees find themselves, raises a number of questions about their cultural identity. Based on my experience as a Chinese adoptee living in Quebec, the main aim of my research is to gain a better understanding of the identity process of adoptees of Chinese origin living in Quebec. More specifically, I examined the role of identity referents linked to the context of international adoption, namely physical difference, cultural affiliation and filial ties.

To meet my research objective, I conducted in-depth interviews with three adoptees of Chinese origin living in Quebec. Using a constructivist perspective and a phenomenological approach, I collected the participants' life stories through semi-structured interviews lasting between 1 and 2 hours. My life story was also incorporated into the results, to compare my experience with the one shared by the participants.

The results of the interviews showed that the participants identified themselves as Quebecers and felt very little attachment to their countries of origin or their biological parents. There is therefore no tension between Chinese culture and Quebec culture within the identity of the adoptees interviewed. Moreover, the question of double filiation never arose for the participants, since they had no questions about their biological parents. Also, the adoptees' Asian physical appearance meant that they constantly had to identify themselves in front of others, because of the many questions they were asked. Indeed, the different physical appearance of adoptees leads to many questions and comments about the person's origins. Their identity is therefore called into question by others. Analysis of the interviews also showed that identity referents reinforce the identity to Quebec's culture of the adoptees I interviewed. In addition to identity referents, life stories have also shown the importance of individual and collective memory in the construction of cultural identity.

Key words: international adoption, China, cultural identity, otherness, cultural belonging, filial ties, memory.

INTRODUCTION

Depuis les années 1960, faire famille revêt une nouvelle signification, notamment grâce à la nouvelle conception du couple (Turbide et Saint-Jacques, 2019). En effet, la famille n'est plus nécessairement composée d'un homme qui travaille et d'une femme à la maison unie par les liens du mariage. L'union libre est maintenant favorisée au mariage dont l'indice de divortialité ne fait qu'augmenter (Turbide et Saint-Jacques, 2019). En lien avec les nouvelles conceptions du couple, la parentalité aussi évolue avec, entre autres, les avancements scientifiques (Alby et Vivès, 2015). Pour Alby et Vivès, « le lien parental ne peut plus être pensé sur un mode univoque, il se décline sur un mode pluriel qui suggère l'existence de parents additionnels sans exclusive, cohabitant avec ou sans concurrence » (2015, p. 20). Ainsi, différentes conceptions de faire famille ont émergé avec le temps, dont la possibilité d'adopter à l'international.

La pratique de l'adoption internationale s'est révélée être très populaire pour faire famille aux États-Unis et au Canada. À titre d'exemple, les États-Unis ont accueilli presque un demi-million d'enfants adoptés de l'étranger depuis 1948 (Laybourn, 2017). Le Canada, de son côté, a également accueilli un nombre considérable d'enfants nés à l'étranger. Plus spécifiquement, plusieurs couples québécois ont eu recours à l'adoption internationale afin de faire famille, et ce surtout dans les années 1990. Les enfants provenaient de partout dans le monde, mais particulièrement de pays où la situation sociopolitique était instable. Deux pays connus pour être le pays d'origine de plusieurs enfants adoptés sont la Roumanie, lorsque Ceausescu était au pouvoir, et la République populaire de Chine (RPC). Ces deux pays, sous l'emprise de partis communistes, ont instauré des politiques de natalités pour les moins contraignantes entraînant l'adoption d'enfants par des couples venant de l'étranger. Du côté de la Chine, le Parti communiste chinois (PCC), qui est au pouvoir depuis 1949, tente de contrôler la fécondité depuis les années 1970 (Attané, 2013). Avant d'adopter la politique de l'enfant unique en 1979, le PCC a également encouragé « les mariages tardifs, l'espacement des naissances et la réduction de la taille de la descendance » (Attané, 2013, p. 9). Malgré la baisse du taux de natalité de moitié, le PCC a jugé ces mesures insuffisantes. Ainsi en 1979, la politique de l'enfant unique est adoptée (Attané, 2013). Cette dernière vise à contraindre les familles à avoir seulement un enfant. Face à cette contrainte, les bébés de sexe féminin étaient abandonnés au profit des petits garçons. En effet, les parents avaient une préférence traditionnelle

pour les héritiers masculins. Ainsi, les orphelinats se sont remplis rapidement, forçant le PCC à trouver une solution pour tous ces bébés qui grandissaient. La loi sur l'adoption a été instaurée pour faciliter le processus d'adoption entre pays. La Chine est donc le pays d'origine de plusieurs enfants qui sont arrivés au Québec dans les bras de leurs nouveaux parents. Les couples qui ont adopté en Chine, ont voyagé à l'autre bout du monde pour aller chercher leur enfant. Ce voyage est entrepris par plusieurs couples en même temps et il est planifié par l'agence d'adoption que la famille sélectionne. À l'image d'un voyage organisé, les couples font les mêmes activités, dorment au même hôtel et rencontrent leur enfant en même temps. Pour les personnes adoptées de Chine, il s'agit de leur groupe d'adoption. Ces enfants adoptés, majoritairement des filles, ont grandi au Québec, très loin de leur pays d'origine.

Ensuite, la situation unique de ces jeunes filles sur le plan de l'apparence physique, soit le fait d'être identifiable à une communauté minoritaire dans leur pays d'accueil, sans nécessairement s'y identifier culturellement, peut mener à des réflexions sur leur identité. D'où viennent-elles ? Sont-elles Chinoises ou Québécoises ? Outre cette différence physique, le processus d'adoption en tant que tel peut mener à plusieurs questions liées à l'identité. Le Run (2005) affirme d'ailleurs que « chez l'enfant adopté [il] existe une discontinuité, une perte non pas seulement des éprouvés mais du discours narratif qui le constitue, ici interrompu et en grande partie méconnu » (2005, p. 129). Cette discontinuité provient, notamment de l'abandon des parents biologiques, ce qui peut mener à de nombreuses questions de l'enfant sur ses origines.

Ainsi, ma recherche explore l'identité des personnes adoptées d'origine chinoise vivant au Québec. À travers le processus de construction identitaire, je souhaite voir comment elles se sont intégrées dans leur pays d'accueil qui est très différent de leur pays d'origine. Plus précisément, je vais m'intéresser à l'identité culturelle ainsi qu'aux enjeux de la construction identitaire que sont la différence physique, les appartenances culturelles et les liens de filiation dans un contexte d'adoption internationale. Ma recherche vise à comprendre le rôle des différents enjeux dans le processus de construction de l'identité culturelle de la personne adoptée.

Afin d'avoir une meilleure compréhension des différents enjeux liés à la construction identitaire des personnes adoptées, une mise en contexte sera faite dans le premier chapitre. Il va donc être possible de comprendre d'où vient la pratique de l'adoption internationale, le contexte dans le pays d'origine et le contexte dans le pays d'accueil. Par la suite, un bref portrait de la littérature sur la

construction identitaire en contexte d'adoption internationale sera effectué. Cette dernière partie va permettre de cibler les trois enjeux identitaires qui seront mobilisés soit, la différence physique, les liens de filiations et les appartenances culturelles. Finalement, les questions et les objectifs de recherche qui aiguillent ce mémoire seront présentés.

Ensuite, des concepts seront mobilisés dans ma recherche pour favoriser la compréhension du processus complexe qu'est la construction de l'identité. Dans cette optique, le concept d'identité culturelle est au cœur de ce mémoire et il sera défini dans le deuxième chapitre. Les concepts d'altérité et de mémoire seront également mobilisés. Afin de répondre à mes questions de recherche, je vais recueillir les récits de vie de trois participantes lors d'entretien. Puisque le sujet de ma recherche est ancré dans mon vécu personnel, mon récit de vie sera aussi intégré aux résultats. Les entretiens seront, par la suite, analysés en utilisant une analyse thématique.

Ensuite, il sera possible de prendre connaissance des récits de vie des participantes dans le quatrième chapitre. Ce dernier va raconter, entre autres, les événements marquants des participantes et leur histoire familiale. C'est également dans ce chapitre que la différence physique, les liens de filiations et l'appartenance culturelle des participantes seront discutés. Finalement, des liens avec la littérature seront faits avec les récits de vie recueillis dans le cinquième chapitre. Je vais également répondre aux questions et aux objectifs dans ce chapitre.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

Ce premier chapitre de ma recherche offre une contextualisation de la pratique de l'adoption internationale, ainsi que des enjeux identitaires des personnes adoptées. Dans cette optique, la pratique de l'adoption internationale sera décrite afin d'avoir une meilleure compréhension des enjeux qui y sont reliés. Une présentation des contextes particuliers de l'adoption au Québec et en provenance de Chine exposera la situation unique des personnes adoptées d'origine chinoise vivant au Québec. Par la suite, la construction identitaire des personnes adoptées et les différents enjeux qui y sont liés seront développés, soit la différence physique, l'appartenance culturelle et les liens de filiations. En bref, la problématique permet de mieux cerner la question de recherche et les sous-questions qui seront formulées à la fin de ce premier chapitre.

1.1 L'adoption internationale

1.1.1 Retour historique

La Deuxième Guerre mondiale constitue le point de départ de l'adoption internationale contemporaine¹ en raison des nombreux enfants devenus orphelins après les combats (Lavallée, 2004). Cependant, c'est lors de la guerre de Corée en 1954 que l'adoption d'enfants à l'international prend une nouvelle tournure, notamment à cause de la couverture médiatique des conflits (King, 2009). Dès ce moment, l'adoption internationale est perçue comme un acte humanitaire généralement posé par des couples provenant de pays fortunés (King, 2009). Au fil des ans, l'adoption internationale est devenue une pratique répandue. Selon cette pratique, des parents, provenant généralement d'un pays du Nord², font le voyage vers un pays du Sud³ pour aller chercher un enfant. Ces parents, qui souvent ne peuvent pas concevoir d'enfants eux-mêmes,

¹ Le déplacement d'enfant n'est pas un phénomène nouveau. En effet, le transport d'esclaves dans les colonies est un exemple de déplacement forcé d'enfants (King, 2009).

² Aux fins du mémoire, je considère le Nord comme un regroupement de pays majoritairement européens et nord-américains. Il s'agit pour la plupart de pays anciennement colonisateurs. Le Nord représente donc des pays dits développés et, par conséquent, plus riches en termes de ressources.

³ De la même façon, je considère le Sud comme un regroupement de pays qui ont vécu la colonisation ou l'impérialisme du Nord et qui vivent encore, dans certains cas, une relation de domination.

se voient comblés par la présence d'un bébé qui a besoin d'une famille, pour des sommes variables. Ainsi, l'adoption internationale se pose comme une solution adéquate au nombre croissant d'enfants qui se retrouvent sans famille (Graff, 2008). Toutefois, une réglementation plus stricte en matière de « déplacement transnational d'enfants » a été nécessaire, entre autres, pour empêcher des abus potentiels (Lavallée, 2004, p. 357). En 1993, la Convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (Convention de La Haye) a été adoptée à La Haye, dans le sillage de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1990 (CDE). Ces deux textes de droit international placent l'intérêt de l'enfant au centre de toutes considérations, dont l'adoption. La CDE juge « l'adoption comme une mesure de protection de remplacement » dans l'éventualité où la famille d'un enfant ne peut s'en occuper temporairement ou définitivement (Convention relative aux droits de l'enfant, 1990, art. 20). Dans cette optique, la Convention de La Haye considère l'adoption internationale comme dernier ressort après que les options de placement au sein du pays d'origine n'ont pas été retenues (Convention de La Haye, 1993, art. 4 b). À la suite de la signature de ces conventions et de son instauration, le nombre d'adoptions entre pays, notamment entre le Canada et la Chine, a significativement diminué. Malgré la signature de la Convention de La Haye en 1993 par la République populaire de Chine, le texte de loi est seulement entré en vigueur en 2006 (Gouvernement du Canada, 2018)⁴. Cependant, en dépit de cette réglementation, l'adoption internationale est de plus en plus populaire dans les années 1990 et un discours favorisant cette pratique persiste dans certains pays (Despatie, 2021).

1.1.2 Le discours du Nord

Les discours du Nord sur l'adoption internationale ont souvent fait l'objet de critiques par rapport aux relations de pouvoir entre le Nord et le Sud. Sans délégitimer les pratiques d'adoption comme telles, ce discours peut avoir des répercussions sur la personne adoptée, surtout en ce qui concerne les enjeux de la construction identitaire. À cet effet, le discours communément accepté par les pays du Nord représente une facette importante de l'adoption internationale et il est résumé par Graff dans ces les lignes suivantes :

⁴ Comme il est possible de le constater avec l'exemple de la Chine, la signature d'une Convention internationale ne signifie pas qu'elle sera mise en vigueur immédiate dans les pays. Les pays doivent d'abord effectuer un travail juridique et politique afin d'inclure les Conventions dans leurs textes de loi nationaux.

Millions of infants and toddlers have been abandoned or orphaned – placed on the side of a road or on the doorstep of a church, or left parentless due to AIDS, destitution, or war. These little ones find themselves forgotten, living in crowded orphanages or ending up in the streets, facing an uncertain future of misery and neglect. But, if they are lucky, adoring new moms and dads from faraway lands whisk them away for a chance at a better life. (Graff, 2008, p. 59)

Les propos de Graff montrent plusieurs dimensions de ce discours du Nord. Tout d’abord, l’adoption entre pays est vue comme la solution parfaite pour les enfants qui n’ont plus de famille et à l’inverse pour les couples qui ne peuvent pas avoir d’enfants biologiques. En effet, au cœur de l’adoption internationale, se trouve la préoccupation de placer des dizaines de milliers de bébés et d’enfants sans foyer au sein d’une famille (Bartholet, 2010). Outre l’impossibilité d’enfanter pour un couple, cette pratique peut aussi être envisagée par altruisme puisque les parents adoptifs sauvent l’enfant d’une vie « horrible » dans une institution ou à la rue⁵ (Bartholet, 2007). Ensuite, l’adoption internationale sert l’intérêt supérieur de l’enfant. Toujours selon ce discours, cette pratique est la seule option pour un enfant dans le besoin de vivre dans un environnement stimulant, soit tout le contraire d’une vie dans une institution. Il est d’ailleurs reconnu que les conditions dans les orphelinats affectent grandement le développement de l’enfant tant au niveau physique qu’émotionnel⁶ (Bartholet, 2007). De plus, face à un choix déchirant, les parents biologiques placent leur progéniture en adoption dans l’espoir qu’une famille du Nord puisse lui offrir une vie meilleure. L’abandon est donc aussi fait dans l’intérêt supérieur de l’enfant, car les parents sont dans l’incapacité de bien s’en occuper (Bartholet, 2007). Outre le bien-être des enfants, l’adoption internationale est aussi faite au nom des droits de la personne. En effet, le droit international, à travers la CDE, stipule le droit pour un enfant de grandir dans une famille (Bartholet, 2010). Le préambule de la CDE affirme que « la famille [est l’] unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres et en particulier des enfants » (Convention relative aux droits de l’enfant, 1990). En continuité avec la CDE, la Convention de La Haye reconnaît que « pour l’épanouissement harmonieux de sa personnalité, l’enfant doit

⁵ À titre d’exemple, l’adoption internationale permet à plus de 30 000 enfants par année de se retrouver dans une famille aimante, dont environ le 2/3 habitent aux États-Unis (Bartholet, 2007, p. 349).

⁶ Des reportages ont d’ailleurs montré des images d’adolescents dans des institutions qui ne savaient ni marcher ni parler à cause d’un manque de stimulation essentiel au développement de l’enfant (Bartholet, 2007).

grandir dans un milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension» (Convention de La Haye de 1993, 1993). Ainsi, au nom des conventions internationales, tous les enfants ont le droit fondamental de grandir dans un milieu familial sain. Bartholet (2010) rajoute également, selon une interprétation des conventions internationales, que les enfants sans parents ont le droit d'être placés dans des institutions en vue d'une adoption à l'international. Enfin, la dernière dimension du discours sur cette pratique porte sur les ressources qu'elle génère. En effet, des frais doivent être payés aux agences d'adoption ainsi qu'aux orphelinats, sans oublier les dépenses du voyage pour aller chercher l'enfant⁷. Une partie de cette somme est destinée à l'amélioration de l'orphelinat et, par le fait même, aux conditions dans lesquelles vivent les enfants. De plus, Bartholet (2010) affirme que l'adoption internationale sensibilise les populations des pays du Nord aux problèmes des pays « pauvres⁸ » et engendre des actions potentielles provenant des individus ou des gouvernements. Elle entraîne également des contributions financières non négligeables de la part des particuliers ou d'agences dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie dans les pays d'origine⁹.

De façon plus critique, King soulève les dimensions oubliées du discours du Nord sur l'adoption internationale. Dans une telle situation, les enfants sont considérés non pas dans le contexte de leur famille et de leur culture, mais comme de potentiels enfants des familles du Nord (King, 2009). Ainsi, les savoirs et les connaissances liés à la culture d'origine sont souvent niés ou oubliés. King (2009) soulève également que le récit humanitaire de l'adoption internationale cache une histoire plus nuancée. Selon ce récit, l'adoption internationale était un effort humanitaire pour sauver les enfants devenus orphelins à cause, entre autres, de la Deuxième Guerre mondiale, la guerre de Corée ainsi que la guerre du Vietnam (King, 2009). Cependant, le récit n'aborde pas le rôle des États-Unis, pays adoptif d'un grand nombre d'orphelins, dans ces trois guerres qui ont mené à la destruction des pays d'origine des enfants (King, 2009). L'adoption des enfants coréens et

⁷ À titre d'exemple, l'agence Enfants d'Orient et d'Occident estime le coût de l'adoption entre 45 000 à 60 000 \$ (Enfants d'Orient et d'Occident, 2021). Il s'agit d'une agence d'adoption et de parrainage québécoise qui est en relation avec plusieurs pays, dont la Corée du Sud, Madagascar, le Kenya, Taïwan et la Thaïlande. Enfants d'Orient et d'Occident est un organisme agréé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

⁸ Le mot pauvre est, ici, entre guillemets, puisqu'il s'agit du terme utilisé par l'auteurice pour qualifier les pays d'origine.

⁹ Par exemple, la chanteuse américaine Madonna a fait un don de 3 millions de dollars américains pour aider les enfants atteints du sida en Malawi où elle a adopté un garçon âgé de 12 mois (Bartholet, 2007).

vietnamiens n'aurait pas pour seul motif l'effort humanitaire, mais aussi celui de compenser pour l'implication des États-Unis dans ces guerres (King, 2009).

Le deuxième récit qui prédomine dans le discours du Nord, est celui du sauvetage des enfants¹⁰. Selon King, ce récit de sauvetage efface la nature prédatrice de l'adoption internationale qui cherche à placer les enfants en très bas âge et le plus vite possible dans des familles du Nord, créant de ce fait une urgence pour le sauvetage. Ce récit efface également les raisons pour un moratoire sur l'adoption entre pays. Plusieurs preuves de trafic d'enfants sont ressorties, dans certains pays, qui ont donc imposé des restrictions sur cette pratique (Graff, 2008 ; Turbide, 2021). Cependant, le récit du sauvetage est tellement ancré dans la pensée sur l'adoption internationale que les pays d'origine imposant des restrictions sont perçus comme xénophobes ou exhibant une fierté nationaliste¹¹ (King, 2009). Ensuite, un autre récit présent dans le discours du Nord est celui de la vie améliorée. Plusieurs auteurs et auteures considèrent que l'adoption est faite dans l'intérêt de l'enfant, qui voit ses chances d'une vie meilleure augmentées lorsqu'il est adopté par une famille du Nord (Bartholet, 2007). Ce récit considère tous les pays d'origine comme des pays « pauvres », dont les familles n'ont pas les capacités de s'occuper de leur enfant selon les normes valorisées par le Nord. Cependant, ce discours sur l'adoption internationale invisibilise plusieurs enjeux, dont le fait que certains enfants vont grandir à l'intérieur d'un « cadre racial blanc » (*white racial frame*) (dos Santos et Wagner, 2018). Selon Smith *et al.* (2011, cité dans dos Santos et Wagner, 2018), le cadre racial blanc est un ensemble organisé d'idées, de stéréotypes ainsi que des tendances à discriminer qui se passe de génération en génération (dos Santos et Wagner, 2018). Ainsi, les parents transmettent un savoir lié à la blancheur (*whiteness*). Les rapports de domination liés à la suprématie blanche¹² sont donc reproduits dans le quotidien de l'enfant (dos Santos et Wagner, 2018). Dans ce contexte, l'enfant adopté est élevé dans un environnement blanc tout en étant

¹⁰ Outre les mauvaises conditions dans les orphelinats évoquées plus haut, l'incompétence des gouvernements est souvent pointée du doigt comme facteurs du sauvetage nécessaire des enfants. Les exemples de la Roumanie sous Nicolae Ceausescu et de la politique de l'enfant unique de la RPC sont souvent donnés pour expliciter l'incompétence des gouvernements (King, 2009).

¹¹ De plus, certains médias des pays adoptifs voient le trafic d'enfants seulement comme des rumeurs provenant des pays d'origine pour empêcher l'adoption internationale (King, 2009).

¹² Dans ce contexte, les auteures ne font pas référence à la suprématie blanche promue par les groupes néonazis. Elles font référence la suprématie d'un groupe au dépend d'un autre.

physiquement identifiable à une minorité visible dans son pays d'accueil. Ces adoptions sont qualifiées par certains comme « transraciale » (Moos et Mwaba, 2007).

En somme, le discours du Nord efface plusieurs dimensions de l'adoption entre pays qui peuvent parfois remettre en question une telle pratique. King affirme d'ailleurs que « *these narratives also reflect a narrow conception of children outside of the context of their family, community, and culture and through a narrow prism as the potential child of Western adults* » (King, 2009, p. 429). Jumelé à ce discours, le contexte chinois de l'adoption internationale est d'autant plus particulier en raison de la politique de l'enfant unique.

1.1.3 Le contexte chinois : la politique de l'enfant unique

En 1979, la politique de l'enfant unique est instaurée sur le territoire de la RPC dans l'objectif de diminuer l'accroissement démographique. Cette politique des naissances, pour le moins contraignante, a eu et a encore aujourd'hui plusieurs répercussions sur la population chinoise¹³. Les impacts de la politique ont toutefois été très différents dans les zones rurales et les zones urbaines. En ville, la politique a été appliquée facilement à cause du « contexte culturel et social » (De Giorgi, 2017, p.55). En effet, le coût de la vie et l'espace restreint favorisaient déjà l'enfant unique à la fratrie. Cependant, dans certains villages, des méthodes coercitives étaient parfois utilisées, et ce même si la politique était appliquée de façon plus laxiste. Par exemple, les couples qui avaient une fille avaient le droit d'essayer de concevoir un deuxième enfant, afin d'avoir un garçon comme héritier. Toutefois, un grand nombre de bébés, majoritairement des filles, était abandonné puisque « *Chinese couples would birth their one allotted child but would find a way not to keep the baby if she were female* » (Fong et Wang, 2008, p. 21). Outre l'abandon, d'autres méthodes pour se débarrasser des bébés étaient utilisées comme l'avortement sélectif ou l'infanticide féminin (De Giorgi, 2017). Cette décision de favoriser les garçons résulte, entre autres, des rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes dans la société chinoise. Dans cette société patriarcale, le fils représente la continuation de la lignée permettant la transmission de l'héritage

¹³ Aujourd'hui, les répercussions sont de l'ordre d'un déséquilibre démographique (Attané, 2013). En effet, il y a d'abord un « renversement de la pyramide des âges », c'est-à-dire qu'il y a davantage de personnes âgées que d'enfants entraînant des problèmes au niveau, notamment de la prise en charge du premier groupe (Attané, 2013, p. 8). Ensuite, il est aussi possible de constater un surplus de garçons pour le nombre de filles. À titre d'exemple, en 2010, il y avait environ 118 garçons pour 100 filles (Attané, 2013, p. 13).

familial (Attané, 2013). Tout en étant une « source de fierté pour leur famille », les fils assurent un accompagnement pour les parents durant leurs vieux jours (Attané, 2013). Attané affirme d'ailleurs que « les filles deviennent indésirables pour la seule raison qu'elles privent leurs parents d'un fils qui, d'un point de vue matériel autant que symbolique, n'a pas d'égal » (Attané, 2013, p. 14). Ainsi, « cette préférence traditionnelle pour les fils », jumelée à la politique de l'enfant unique de la RPC, explique l'abandon de bébés féminins, notamment dans des lieux publics. De plus, ce geste était rarement accompagné d'une explication ou d'informations sur les parents biologiques (Bordeleau, 2007). Par conséquent, les orphelinats chinois se sont remplis à une vitesse alarmante durant les années 1980. Les taux de mortalité infantile, dans ces établissements pouvant atteindre les 60 %¹⁴, et la maltraitance des enfants¹⁵ ont attiré le regard des défenseurs et défenseuses des droits de la personne sur la RPC et sur les conditions dans les orphelinats (Fong et Wong, 2008, p.21). Face à cette pression de la communauté internationale, la RPC a adopté en 1991 la Loi sur l'adoption permettant à ces nombreux bébés d'être légalement adoptés (Fong et Wang, 2008). À cet effet, 13 630 adoptions internationales ont été acceptées par la Chine entre 1982 et 1992 (Fong et Wang, 2008, p. 22). Et le Canada, particulièrement la province du Québec, a été l'un des pays de ces adoptions.

1.1.4 Portrait de l'adoption internationale au Canada et au Québec

Au Québec, l'adoption internationale est régie par le Secrétariat aux services internationaux à l'enfance (SAISIE)¹⁶ qui fait partie du ministère de la Santé et des Services sociaux (SAISIE, 2022). Ainsi, les démarches, souvent longues, doivent être faites auprès d'un organisme agréé par cette institution provinciale. Le choix du pays d'origine et de l'organisme agréé est seulement la première étape d'une série de 12 pour adopter à l'international. Les futurs parents doivent, entre autres, faire une évaluation psychosociale pour ouvrir leur dossier. Il y a également une période d'attente durant laquelle les parents espèrent la préposition d'un enfant. Cette étape peut durer plusieurs années. Finalement, avant et après l'arrivée de l'enfant au Québec, il y a des démarches

¹⁴ Le taux de mortalité infantile pouvait atteindre entre 59,2 % et 72,5 % dans certaines provinces, et pouvait monter jusqu'à 90 % dans les orphelinats à Shanghai (Fong et Wang, 2008, p.21).

¹⁵ Les rapports sur les pratiques de maltraitance des bébés soulignent, notamment de la négligence physique, de la malnutrition ou même aucune nourriture ainsi qu'un manque de stimulation pour les bébés avec des besoins spéciaux (Fong et Wang, 2008).

¹⁶ Anciennement connue sous l'appellation Secrétariat à l'adoption international (SAI). Le SAI a changé de nom en octobre 2022 (SAISIE, 2022).

administratives et judiciaires à faire (SAISIE, 2022). En plus du partage d'informations sur les démarches d'adoption, le SAISIE est également présent lors de la période suivant l'adoption. Il offre d'ailleurs un appui pour les recherches d'origines.

Ensuite, en ce qui concerne les statistiques, le SAISIE a constaté une diminution du nombre d'adoptions internationales depuis 2004, une tendance aussi observable dans le reste du Canada (Piché, 2012a). À titre d'exemple, de 2016 à 2019, la moyenne annuelle québécoise d'adoption internationale était de 140 enfants (Radio-Canada, 2022), tandis que la moyenne dans les années 1990 s'élevait à 810 enfants (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2007). Au total, environ 7 900 enfants nés à l'étranger ont été accueillis au Québec lors de la décennie 1990 (Piché, 2012). Durant ces années, l'Asie était la principale région de provenance des enfants adoptés à l'international. À titre d'exemple, en 2000¹⁷, la Chine se trouvait en première place avec 35,4 % des adoptions tandis qu'Haïti était au deuxième rang, avec un pourcentage s'élevant à 12,3 % (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2002). À l'image du Québec, le Canada, durant les années 1990 et 2000, a accueilli plusieurs d'enfants nés à l'étranger (Despatie, 2021). Effectivement, entre 1999 et 2009, la moyenne annuelle canadienne d'enfants adoptés à l'international variait entre 1 500 et 2 200 enfants pour un total approximatif de 21 000 enfants sur 10 ans (Statistique Canada, 2016). Ces moyennes annuelles ont d'ailleurs été stables pendant environ 11 ans, soit de 1995 à 2006 (Piché, 2012a). En bref, ces chiffres démontrent que l'adoption internationale n'est pas une pratique marginale et que la Chine, avec sa politique de l'enfant unique, a favorisé l'adoption de plusieurs bébés d'origine chinoise. C'est d'ailleurs dans ces origines chinoises jumelées à l'éducation dans la culture québécoise que réside l'intérêt, à mon avis, d'explorer la construction identitaire des personnes adoptées.

Aujourd'hui, les personnes adoptées dans les années 1990 évoluent dans la société québécoise depuis déjà une trentaine d'années. Malgré cela, le vécu des personnes adoptées reste méconnu du public et, selon mes connaissances, peu de recherches universitaires se sont penchées sur l'adoption internationale au Québec. Cependant, quelques exceptions méritent d'être notées. Par exemple, Claudine Houle, dans le cadre de sa maîtrise en sciences infirmières à l'Université de Montréal,

¹⁷ Les données statistiques proviennent toutes de documents publiés en 2000 ou après. Pour avoir les chiffres de 1990, une demande doit être faite au SAISIE.

s'est penchée sur « l'expérience de l'attachement de nouveaux parents québécois »¹⁸, tandis qu'Adèle Mauroy-Langlais, comme exigence de la maîtrise en travail social à l'UQÀM, a exploré l'adaptation des fratries d'enfants adoptés à l'international¹⁹ pour nommer seulement quelques exemples²⁰. Outre le domaine universitaire, l'adoption nationale et internationale a aussi été le sujet de documentaires, de livres²¹ et se trouve même au centre de préoccupations menant à la création d'organismes à but non lucratif²². À titre d'exemple, le documentaire *On me prend pour une Chinoise*, réalisé par une mère adoptive suit 5 jeunes filles dans leur quête identitaire jusqu'à la vie adulte. Cependant, bien que l'accent soit mis sur les personnes adoptées, ces différents exemples n'ont pas été mis en œuvre par des personnes adoptées comme ce mémoire. Dans la prochaine section, l'identité qui est au cœur des préoccupations de ce mémoire sera abordée.

1.2 La construction identitaire

L'identité est une thématique récurrente dans plusieurs domaines des sciences sociales et la communication n'y fait pas exception. Effectivement, plusieurs recherches s'intéressent à l'identité à travers la communication. Cette dernière « est perçue comme un rituel (Carey, 1988), au sens où l'identité et la culture tendent à s'exprimer dans et à travers le langage grâce aux signes et aux symboles permettant la communication » (Bouchard *et al.*, 2018, p. 7). Plusieurs types d'identités peuvent être étudiées à travers la communication. À titre d'exemple, Amaia Errecart (2021) a étudié la construction identitaire d'une organisation non gouvernementale, soit Amnesty International

¹⁸ Le titre complet de son mémoire est « L'adoption d'un enfant en provenance d'un orphelinat chinois : l'expérience de l'attachement de nouveaux parents québécois ». Claudine Houle a eu recours à trois entretiens semi-dirigés avec des couples ayant adopté en Chine depuis 1 an environ. Le mémoire a été publié en 2006.

¹⁹ Cette recherche n'a pas été menée par une personne adoptée, mais le sujet a été inspiré de sa situation personnelle puisqu'elle semble avoir un petit frère adopté.

²⁰ Après une recherche non exhaustive des mémoires et thèses sur le sujet, j'ai aussi répertorié les mémoires suivants sur le sujet de l'adoption : « L'économie de l'adoption » rédigé par Christine Hayes comme exigence partielle de la maîtrise en économie, « La perception des mères adoptantes à l'international sur le rôle de soutien de leur réseau immédiat suite à l'arrivée de l'enfant au Québec » écrit par Maude Robitaille dans le cadre de sa maîtrise en travail social et « Les conditions de vie et de soins dans un orphelinat chinois et leur impact sur le développement des enfants : étude de cas » présenté par Karine Bordeleau dans le cadre de sa maîtrise en travail social. Il y a aussi des recherches universitaires qui ont été faites sur l'adoption en provenance d'Haïti.

²¹ Les livres sur l'adoption sont divers. Ils peuvent autant traiter du processus de l'adoption (L'enfant adopté dans le monde, Jean-François Chicoine), de l'adaptation des parents ou de l'enfant à cette nouvelle réalité (Tremblement de mère de Diane Lavoie) ou encore raconter l'adoption aux enfants (D'où je viens : l'adoption, par Brigitte Marleau).

²² À titre d'exemple, le mouvement retrouvaille est une organisation à but non lucratif qui vise à faire respecter les droits des personnes adoptées. Cette dernière n'a toutefois pas été créée par une personne adoptée (Mouvement retrouvaille, 2024)

France, grâce à une analyse de discours des récits qui ont servi à construire l'identité de l'ONG. Il est également possible d'explorer l'identité d'un État. Par exemple, Racha Mezrioui (2021) a étudié la construction identitaire de l'État tunisien, depuis son indépendance, en examinant des discours étatiques. Avec l'avènement des réseaux sociaux, il est aussi possible d'étudier l'identité en ligne des individus. C'est d'ailleurs ce qu'a fait Louis Wiart (2019) en se penchant sur la gestion de l'identité en ligne des écrivains. Ces exemples démontrent que la communication est utile pour les chercheurs et chercheuses afin d'explorer la construction de l'identité.

Ensuite, l'identité, et par extension la construction identitaire, des personnes adoptées se trouvent au centre des recherches sur l'adoption internationale. En effet, selon Aurélie Harf et ses collègues (2015), les études portant sur cette pratique se concentrent sur deux principaux angles de recherche, soit « le devenir des enfants adoptés [...] et la construction identitaire des enfants adoptés » (p. 301). Les questionnements relatifs à la construction identitaire abordent, notamment les identités ethniques et culturelles des enfants adoptés. Plusieurs chercheurs et chercheuses se sont également penchés sur ces questions en traitant le développement identitaire des enfants adoptés (Meier, 1999 ; Soon Huh et Reid, 2000 ; Harf *et al.*, 2015 ; Laybourn, 2017) ainsi que l'appartenance culturelle de ceux-ci (Skandrani *et al.*, 2012 ; Benoit *et al.*, 2015). Toutefois, il est important de souligner que dans un contexte d'adoption internationale,

La construction identitaire s'inscrit toujours dans les relations souvent asymétriques entre les cultures, les nations (souvent inscrites dans un passé colonial ou de domination), entre la majorité et les minorités ethniques dans un même pays, entre les genres. (Skandrani *et al.*, 2012, p. 154)

Au regard de ces relations asymétriques, les enjeux de la construction identitaire des personnes adoptées seront abordés afin d'avoir une meilleure compréhension du phénomène. Malgré la diversité d'enjeux liés à la construction identitaire, trois dimensions identitaires sont particulièrement présentes dans la littérature académique soit la différence physique, l'appartenance culturelle et les liens de filiations.

1.2.1 L'altérité et la différence physique

Le premier enjeu qui influence la construction identitaire d'une personne adoptée à l'international est la différence physique avec la famille adoptive. Dans un contexte d'adoption internationale, il s'agit d'une adoption qui est visible, c'est-à-dire qu'il est possible de constater l'adoption puisque la personne adoptée est physiquement différente de ses parents adoptifs (Mazeaud *et al.*, 2019). Dans une optique similaire, l'adoption internationale signifie souvent une adoption dite trans raciale. Selon Moos et Mwaba (2007), une adoption trans raciale réfère à l'adoption d'une personne provenant d'une « race »²³ différente de celle des parents adoptifs. De plus, à l'international, le terme est utilisé pour définir l'adoption d'une personne identifiée comme issue d'une minorité ethnique dans son pays adoptif²⁴ (Barn, 2013). La personne vit donc sa différence de plein fouet, et ce, particulièrement, dans le regard des autres (Harf *et al.*, 2015). Harf et ses collègues (2015) parlent d'ailleurs de l'altérité de l'enfant adopté pour souligner sa différence physique. À cet effet, l'apparence physique de la personne adoptée est un enjeu considérable dans la construction identitaire puisque celle-ci peut mener à de nombreux questionnements ainsi qu'à des expériences de discrimination parce que la personne adoptée porte des traits pouvant être associés à un pays du Sud. Effectivement, la littérature (Harf *et al.*, 2015 ; Laybourn, 2016 ; Skandrani *et al.*, 2012) souligne les expériences de discrimination auxquelles peuvent faire face les personnes adoptées à cause de leur apparence physique. Par exemple, la recherche de Mazeaud et ses collègues, fondée sur des entretiens avec des enfants adoptés, précise que la couleur de peau « devient, pour plusieurs d'entre eux [les personnes adoptées], un complexe, car elle assimile au statut d'étranger et expose aux discriminations » (Mazeaud *et al.*, 2019, p. 123). Les personnes adoptées sont également plus sujettes à des moqueries et des stéréotypes (Soon Huh et Reid, 2000). Outre cela, cette différence peut aussi générer des questions provenant de l'entourage concernant les origines ou le passé de la personne adoptée. Ainsi, celle-ci prend conscience de sa différence physique avec le groupe majoritaire lors de contacts avec les autres puisqu'à la maison, la différence est souvent oubliée

²³ Bien que le terme « race » soit utilisé par ces auteurs, le terme est de plus en plus critiqué dans la littérature. À cet effet, Dhume (2010) souligne que l'idée de race implique « plusieurs réseaux de différenciation : physiques (les caractéristiques extérieures du corps), physiobiologiques (le fonctionnement interne du corps), moraux ou sociaux (ce que Buffon appelait le “naturel des différents peuples”), et politiques (au sens de la distribution des places dans l'ordre social) » (p. 2). Selon l'auteur, cette catégorisation peut mener facilement « à des jugements et des classements intégrant simultanément plusieurs plans, des systèmes d'équivalence totalisants » (Dhume, 2010, p. 2).

²⁴ L'adoption trans raciale fait souvent référence à l'adoption par des parents blancs dans le contexte du Nord.

(Mazeaud *et al.*, 2019). En somme, les différentes expériences de discrimination vécues par la personne adoptée peuvent influencer son identité puisqu'elles obligent la personne à se prononcer sur cette dernière (Harf *et al.*, 2015). De plus, les relations Nord-Sud se matérialisent souvent à travers la couleur de peau de la personne adoptée, ainsi qu'à travers les expériences de discriminations vécues.

Toujours selon Mazeaud *et al.* (2019), l'adoption visible complexifie le processus de construction de l'identité d'une personne adoptée étant donné que « l'identité concerne la façon dont le sujet veut être reconnu et se faire reconnaître aux yeux des autres » (p. 119). Ainsi, la personne adoptée est souvent associée à une région géographique et à une culture. Skandrani *et al.* (2012) stipulent d'ailleurs que l'apparence physique de la personne adoptée est le symbole de son pays d'origine. Cependant, ces associations ne sont pas toujours le reflet de l'identité, et ce particulièrement dans un contexte d'adoption internationale. D'après l'étude de Soon Huh et Reid (2000) sur l'identité de personnes adoptées en Corée du Sud par des familles étatsuniennes²⁵, la différence physique peut soit être intégrée à l'identité ou avoir tendance à être oubliée. Dans le cas de la première option, la personne adoptée est généralement plus âgée lors de l'intégration de la différence physique dans l'identité, ce qui se traduit par une identification Coréenne-Américaine dans le cas de l'étude. En ce qui concerne la deuxième option, la personne adoptée se considère simplement comme une personne. Dans un tel contexte, Soon Huh et Reid soulignent que « *they downplayed their differences from other children* » (2000, p. 82). Ce comportement peut, notamment être attribué aux parents puisque « *when a parent no longer thinks of the child as different, the child's sense of racial identity stops growing* » (Soon Huh et Reid, 2000, p. 83). Toutefois, ne pas discerner la couleur de peau de l'enfant (attitude *colorblind*)²⁶ peut mener à une dissonance physique, c'est-à-dire que malgré ses origines et son apparence physique, la personne adoptée ne va pas se sentir à sa place dans un contexte lié à son pays d'origine comme une fête traditionnelle par exemple. Ainsi, il est important que la personne adoptée soit en contact avec sa culture d'origine afin de l'intégrer, dans une moindre mesure, dans son identité.

²⁵ Les auteurs et auteures ont mené des entretiens auprès de plusieurs familles adoptives. Les parents ainsi que les enfants ont été rencontrés.

²⁶ L'attitude *colorblind* implique que les parents « *saw no color or race or nationality in their adopted foreign children and felt they were just like our own* » (Laybourn, 2017, p. 3).

La représentation dans les médias

Ensuite, la représentation des personnes asiatiques, quoique très peu abordée dans la littérature sur l'adoption, me semble tout de même pertinente à discuter puisque les personnes adoptées de Chine grandissent en tant que personnes identifiables à une minorité visible au Québec. Cependant, cet enjeu est très présent dans la littérature sur l'immigration et sur l'intégration des personnes immigrantes dans leur pays d'accueil (Bérubé, 2000 ; Proulx et Bélanger 2001). C'est donc sous cet angle que la représentation des minorités dans l'espace public sera abordée dans cette section.

Tout d'abord, Proulx et Bélanger (2001) décrivent la représentation comme étant à la fois « la présence de représentants des communautés concernées sur les écrans (représentation physique via la présence de porte-parole : journalistes, animateurs, comédiens) [ainsi que] les perceptions mentales qu'une programmation donnée peut générer auprès des membres d'une population donnée » (p. 119). Il y a donc un enjeu de manque ou d'absence de représentation ainsi qu'un enjeu de mauvaise représentation des minorités culturelles à la télévision et dans les médias. Mahtani (2001) souligne que le manque de représentation dans les médias canadiens sous-entend que les différentes communautés culturelles ne sont pas importantes ou qu'elles n'existent pas dans la société canadienne. L'auteure souligne également qu'en plus de l'invisibilisation de certains groupes, la mixité culturelle est évitée. Effectivement, les relations « interraciales » ne sont pas représentées à la télévision et au cinéma, pourtant il s'agit de la réalité d'une grande majorité de couples au Canada (Mahtani, 2001). Par conséquent, les personnes issues des minorités ne se voient pas représentées dans les médias, ce qui contribue à un sentiment de rejet et dévalorise leur rôle de citoyen et citoyenne. À titre d'exemple, le taux de présence ethnoculturelle en 2008 à Radio-Canada s'élevaient à 11,5 % et celui de Télé-Québec à 26 %²⁷ (Rouzier *et al.*, 2009). Toujours selon Mathani (2001), le manque de représentation complexe des minorités culturelles renforce la blanchitude comme la norme. Ensuite, la mauvaise représentation des minorités signifie une représentation négative, par exemple à travers des personnages méchants ou des criminels, ou une représentation fondée sur des stéréotypes (Mathani, 2001). Effectivement, une étude souligne que les personnages issus des minorités sont souvent peu intéressants et que leurs expériences vécues

²⁷ Ces pourcentages incluent les émissions de divertissements, les téléromans, les nouvelles ainsi que les documentaires (Rouzier *et al.*, 2009). Ces données ne sont pas récentes, mais elles montrent le peu de diversité à la télévision québécoise lorsque les personnes adoptées dans les années 1990 étaient enfants.

servent seulement à « pimenter l'intrigue » (Fleras et Kunz, 2001, cité dans Mathani, 2001). La mauvaise représentation des minorités visibles peut faire naître des sentiments de honte envers ses héritages et diminuer les attentes de réussite (Henry, 1983, cité dans Mathani, 2001).

Sinon, certaines études se sont intéressées à la représentation des personnes asiatiques dans les films, en particulier les femmes. Dans son mémoire de maîtrise portant sur la représentation de la femme asiatique dans le cinéma hollywoodien contemporain, June-Isabelle Chan (2020) relève qu'il y a deux principales représentations de la femme asiatique : la *china doll* (ou *geisha girl*) et la femme dragon (*dragon lady*). Dans le premier cas, l'image de la geisha fait référence à une femme docile, très féminine et dont le rôle est de plaire à un homme (souvent blanc) ou d'être sauvé par celui-ci (Chan, 2020). À l'inverse, l'image de la femme dragon tend à représenter une femme maître des arts martiaux, mais qui est aussi dangereuse, sournoise et provocante (Brooks et Hébert, 2006). Outre ces deux représentations opposées de la femme asiatique dans les films, les personnages les représentant sont souvent des rôles secondaires. Leur histoire est donc très peu abordée. De plus, les personnages de femmes asiatiques sont souvent indissociables les uns des autres « puisque leur identité est réduite à une esthétique » (Chan, 2020, p. 18).

Selon Aki Uchida (1998), cette image orientalisée des femmes asiatiques agit comme un moyen de contrôle et permet de les opprimer. Effectivement, les stéréotypes de la geisha et de la femme dragon renforcent les intérêts de la culture dominante blanche à Hollywood et réduisent les femmes asiatiques à des objets (Uchida, 1998). De plus, Brooks et Hébert (2006) affirment que « *though the number of female Asian characters represented in the media, especially television, is miniscule, the way they are portrayed in the media is crucial because stereotypes of underrepresented people produce socialization in audiences that unconsciously take this misinformation as truth* » (p. 302). Ainsi, pour les personnes adoptées d'origine chinoise, qui ne sont pas élevées dans leur culture d'origine, ces stéréotypes sont d'autant plus dommageables puisqu'il s'agit de la seule référence qu'elles ont de l'expérience vécue en tant qu'Asiatiques dans leur pays d'accueil. De plus, une étude faite par Kelly (1998) sur les perceptions et les expériences des Canadiens noirs au secondaire suggère que les médias participent à la construction de leurs identités. Ainsi, la télévision agit comme un modèle et les comportements sont adoptés ou repris par les adolescents autant à l'école qu'à la maison (Kelly, 1998). Outre l'apprentissage de comportements, les médias et la télévision

peuvent également être des diffuseurs de culture. La prochaine sous-section abordera l'appartenance culturelle des personnes adoptées.

1.2.2 L'appartenance culturelle

Après le voyage vers son pays d'accueil, la personne adoptée grandit à la frontière entre deux cultures, soit celle dans laquelle elle a été élevée et celle dans laquelle elle est née. Cette ambiguïté, à l'image de l'apparence physique, vient complexifier le processus de construction identitaire puisqu'elle amène, entre autres, de nombreux questionnements propres au contexte de l'adoption internationale. En effet, la personne adoptée se retrouve dans un contexte culturel auquel physiquement, elle n'est pas identifiable. Ainsi, l'enjeu de l'appartenance culturelle amène des questions comme : quelle est ma culture ? Ou à quelle culture j'appartiens ? Ces questionnements sont loin d'être inédits chez les personnes adoptées, et plusieurs chercheurs et chercheuses se sont penchés sur le sujet (Boivin et Hassan, 2015 ; Guth et Mony, 2021 ; Soon Huh et Reid, 2000). Boivin et Hassan (2015) ont d'ailleurs relevé que les personnes adoptées intègrent généralement davantage la culture dans laquelle elles ont été élevées plutôt que leur culture d'origine²⁸. Dans une optique similaire, Soon Huh et Reid (2000) font remarquer que « *the majority of children were described by their parents as being apathetic, embarrassed, or confused about their racial background and heritage* » (p. 76).

À l'inverse, la personne adoptée est plus susceptible d'intégrer la culture de son pays d'origine au sein de son identité si les parents présentent une attitude positive face à celle-ci (Soon Huh et Reid, 2000). La participation aux activités culturelles contribue à renforcer l'identification à une culture donnée. Dans un tel contexte, les parents jouent un rôle important puisqu'ils permettent, notamment les premiers contacts de la personne adoptée avec la culture de son pays d'origine (Harf *et al.*, 2015). Ainsi, plus une personne est en contact avec une culture, plus elle est susceptible de s'identifier à celle-ci. Similairement, Harf *et al.* (2015) parlent de la compétence biculturelle chez la personne adoptée, qui se définit de la façon suivante :

²⁸ L'étude de Boivin et Hassan (2015) est particulièrement intéressante puisqu'elle s'inscrit dans le contexte québécois. Les auteures ont rencontré des personnes adoptées âgées entre 12 et 17 ans.

La connaissance, chez l'enfant ou l'adulte adopté, de l'histoire, des valeurs, croyances, coutumes des deux cultures, culture du pays de naissance et culture du pays d'accueil, par la capacité à communiquer verbalement et non verbalement et à avoir un réseau social dans les deux cultures. (p. 307)

Cette compétence²⁹ se développe grâce à l'exposition de la personne à sa culture d'origine ainsi qu'à la compréhension des messages véhiculés par, entre autres, l'histoire, les valeurs et les croyances de la culture d'origine (Harf *et al.*, 2015). Encore une fois, le rôle des parents est souligné comme primordial pour la participation de la personne adoptée à des activités propres à la culture du pays d'origine, comme des fêtes traditionnelles.

Ainsi, l'appartenance culturelle de la personne adoptée dépend des contacts qu'elle a avec la culture de son pays d'origine. Toutefois, l'identification à une ou des cultures est le choix personnel de la personne adoptée et ce choix peut changer selon les influences présentes dans sa vie, notamment puisque l'identité est une dynamique évolutive (Vinsonneau, 2002). Enfin, la question de l'appartenance culturelle est étroitement liée aux questions de filiations et des origines qui seront d'ailleurs abordées dans la section suivante.

1.2.3 Les liens de filiation

Le troisième enjeu de la construction identitaire des personnes adoptées qui m'intéresse pour ce mémoire est celui de la filiation, soit les liens de parenté. Selon Rosenfeld *et al.* (2006), la pratique de l'adoption implique une filiation double qui est « à la fois réelle, symbolique et imaginaire » (p. 158). En effet, la personne adoptée pourrait se retrouver dans une position conflictuelle de loyauté envers les parents adoptifs et les parents biologiques. La primauté des liens de sang, qui est très présente dans le Nord, remet en question la filiation ainsi que l'identité de la personne adoptée par la société puisque ce ne sont pas ses « vrais parents » (Rosenfeld *et al.*, 2006). Cette double filiation amène inévitablement des questions sur les origines de la personne adoptée et sur les parents biologiques. Dans l'optique de répondre à ces questions identitaires, un voyage dans le pays d'origine peut être envisagé par la personne adoptée et sa famille ou encore une recherche des parents biologiques.

²⁹ Toutefois, je ne retiendrai pas ce concept pour mon mémoire puisqu'il limite généralement la personne à deux cultures (Toomey *et al.*, 2013).

Ce voyage soulève, sur un temps bref, des questions au sujet des origines qui ont parfois mis plusieurs années à émerger, tant par la souffrance et les incompréhensions qu'elles entraînaient que par la loyauté que l'adolescent adopté ressentait pour ses parents adoptifs, empêchant ses interrogations. (Mazeaud *et al.*, 2006, p. 124)

Ainsi, la recherche des origines est une démarche pouvant être difficile émotionnellement puisque les questions n'ont pas toujours de réponse, notamment dans le cas de l'adoption en provenance de Chine. Comme mentionné précédemment, très peu d'information est disponible sur les parents biologiques chinois (Bordeleau, 2007). Cependant, pour certaines chercheuses, cette quête des origines est essentielle pour s'accepter (Guth et Mony, 2021). Effectivement, dans certains cas, « il s'agit alors d'une quête identitaire qui peut aider à se sentir légitime, à accepter l'histoire qui précède l'adoption » (Guth et Mony, 2021, p. 15).

Ensuite, dans un contexte d'adoption internationale, certaines personnes adoptées peuvent ressentir une dette envers leurs parents adoptifs qui les ont sauvées d'une vie en orphelinat (Rosenfeld *et al.*, 2006). La recherche des parents biologiques peut, ainsi, entraîner un sentiment de culpabilité de la part de la personne adoptée (Mazeaud *et al.*, 2019). Ce sentiment influençant la construction identitaire s'inscrit dans le discours du Nord sur l'adoption internationale évoqué précédemment et est renforcé par celui-ci. Par conséquent, ce conflit de loyauté accompagné du sentiment de culpabilité peut freiner la filiation de la personne adoptée à son pays d'origine (Mazeaud *et al.*, 2019). De plus, ce sentiment de dette peut être exacerbé par le voyage de retour dans le pays d'origine puisque celui-ci « met en lumière les asymétries entre pays d'accueil et pays d'origine » (Mazeaud *et al.*, 2019, p. 125). Effectivement, dans ce contexte, le pays d'origine est généralement un pays du Sud tandis que le pays d'accueil fait partie du Nord. En remettant en perspective le discours du Nord sur cette pratique, le sentiment de culpabilité peut provenir de la dimension du sauvetage du discours au profit des pays du Nord. Sans amoindrir le sentiment de culpabilité ressenti par les personnes adoptées, celui-ci ne devrait pas empêcher ou limiter la recherche des origines et de la filiation biologique puisque cette quête des origines « est une quête qui fait partie de l'histoire de chacun à la fois personnelle et intime » (Guth et Mony, 2021, p. 13). À l'inverse, il est important de reconnaître la multiplicité des filiations ainsi que les différents attachements dans le processus de construction identitaire des personnes adoptées (Guth et Mony, 2021). À cet effet, pour aider la double filiation, « les parents adoptifs doivent reconnaître l'existence » des parents

biologiques et la volonté de la personne adoptée d'en apprendre à leur sujet (Rosenfeld *et al.*, 2006, p. 162).

La mémoire au centre de l'adoption

Par la suite, du côté de la famille adoptive, le récit familial commence bien avant l'arrivée de l'enfant adopté dans la famille. En effet, selon Pâquet (2004), le récit commence dès le démarrage des processus d'adoption qui durent souvent plus de 9 mois. Les futurs parents préparent l'arrivée de l'enfant avec beaucoup d'excitation et la famille attend avec fébrilité de rencontrer le nouveau membre. Dans ce récit, « le voyage de l'adoption constitue un épisode symbolique très intense et chéri » (p. 5). Lors de ce voyage, les repères temporels des parents se trouvent chamboulés, notamment à cause du décalage horaire et de l'horaire imposé par le guide touristique (Pâquet, 2004). Ainsi, dans l'objectif de reconstituer une suite logique des événements passés, la prise de photo et de vidéo permet de garder des traces tout comme l'achat de souvenirs. « Ces images seront à la fois autant de repères visuels des souvenirs familiaux, mais aussi contribueront à la construction de la mémoire familiale chez l'enfant adopté et les parents adoptants » (Pâquet, 2004, p. 3).

Ensuite, Gustafsson et ses collègues (2020) suggèrent que le voyage de retour de la personne adoptée dans son pays d'origine est lié à des souvenirs de l'enfant, mais aussi des parents. Effectivement, les souvenirs sont au centre de la planification du voyage et sont souvent une motivation pour les parents d'entreprendre le voyage. Par exemple, le désir du voyage de retour peut provenir de la volonté du parent de revivre une expérience positive et d'en faire vivre une similaire à l'enfant (Gustafsson *et al.*, 2020). Dans cette optique, la famille va souvent refaire des activités que les parents ont faites lorsqu'ils sont allés chercher l'enfant comme retourner voir des sites historiques et recréer des photos de famille. De plus, « *travelling with others, while sharing and narrating memories enables new ways to represent and reconstruct one's identity and life history in relation to the present and the presence of others* » (Marschall, 2014, cité dans Gustafsson *et al.*, 2020). Certaines personnes adoptées souhaitent retourner sur des lieux précis tels que l'orphelinat afin de recréer des souvenirs autour de lieux dont elles n'en ont aucun (Gustafsson *et al.*, 2020). À l'instar de Pâquet (2004), les auteurs précisent que le voyage d'adoption est une source riche en souvenir du pays d'origine et que ces souvenirs sont transmis aux enfants par les parents grâce à des anecdotes, des objets achetés ou des photos (Gustafsson *et al.*, 2020).

Outre la mémoire individuelle ou la mémoire familiale de l'adoption, il y a aussi une mémoire collective qui se construit tranquillement au Québec. Effectivement, les personnes adoptées expriment de plus en plus leur volonté de partager leur récit. À titre d'exemple, Henriette Labarre situe son mémoire de maîtrise en communication interculturelle dans sa propre histoire de vie puisqu'elle est adoptée. Labarre a recueilli le récit de vie d'une personne adoptée, de ses parents adoptifs, ainsi que de son entourage afin de « démontrer le rapport, pour une personne adoptée de l'international, entre la quête d'un complément d'identité et les gestes de solidarité internationale » (Labarre, 2008, p. x). Son mémoire fait suite à un livre autobiographique, *Parcours de femme. De l'adoption aux retrouvailles*³⁰, dans lequel elle relate sa quête identitaire. Un autre exemple est le livre, *La couleur de l'adoption*³¹, publié en 2018, qui donne la parole à 38 personnes adoptées habitant au Québec. Les récits ont été recueillis par des personnes adoptées, dont Manuelle Alix-Surprenant, qui a aussi co-fondé l'organisme à but non lucratif *L'Hybridé* (Force Avenir, 2017). Ce dernier souhaite briser l'isolement des personnes adoptées en leur fournissant un espace de socialisation (L'Hybridé, 2024). Il existe également l'organisme communautaire *Ressource adoption* (RAIS) créé par un groupe de personnes adoptées. Cet organisme a pour mission de soutenir les personnes adoptées et leur famille. L'organisme veut non seulement faire entendre le vécu des adoptés et adoptées, mais il souhaite également « participer à l'effort de concertation entre les organismes et les personnes touchées de près ou de loin par l'adoption » (Rais Ressource adoption, 2019). Finalement, toujours dans l'optique de recentrer le récit de l'adoption autour des personnes adoptées, le collectif Soft Gong est « la première organisation francophone par et pour les adoptés.es de Chine » (Soft Gong, 2024). À travers ces exemples de livres et d'organismes, il est possible de constater une réappropriation du récit de l'adoption internationale et la création d'une mémoire collective au Québec. En considérant les différents enjeux de la construction identitaire des personnes adoptées, je vais formuler ma question ainsi que mes objectifs de recherche dans la section suivante.

³⁰ Publié en 1996, le livre porte notamment sur les retrouvailles de l'auteure avec ses parents biologiques.

³¹ Le livre est présenté comme suit : « 20 000 personnes adoptées à l'international vivent au Québec. Ce livre important et émouvant donne la voix à trente-huit d'entre elles de différents âges et d'origines diverses qui résident sur l'ensemble du territoire québécois. Chacune exprime à sa façon des sentiments similaires, complémentaires ou même opposés concernant l'adoption. Elles trouvent ici une occasion de s'approprier leur narration et d'illustrer à quel point elles changent le visage de l'identité québécoise contemporaine » (Alix-Surprenant et Vinet-Houle, 2018).

1.3 Objectifs et questions de recherche

Le sujet de cette recherche provient d'un intérêt personnel pour la question de l'identité des personnes adoptées, étant moi-même adoptée d'origine chinoise. En grandissant, plusieurs questionnements amènent la personne adoptée à se demander : qui suis-je ? Et c'est à partir de cette question hautement personnelle que je me suis intéressée au vécu d'autres personnes adoptées, notamment dans l'objectif d'examiner si nous avons des expériences similaires. La littérature sur l'identité des personnes adoptées a permis de faire ressortir différents enjeux qui caractérisent la construction identitaire des personnes adoptées, dont celles d'origine chinoise. Ceux-ci m'amènent à penser qu'il y a des expériences communes vécues par les personnes adoptées. Toutefois, on voit aussi que le contexte d'adoption est important et l'on peut penser que certains enjeux sont spécifiques aux personnes adoptées au Québec. Par ailleurs, après plusieurs lectures sur le sujet, dont l'article de King (2009) sur les dimensions oubliées de l'adoption internationale, il m'a semblé important de donner la parole aux personnes adoptées afin qu'elles puissent s'exprimer sur leur récit. De plus, en considérant la préférence traditionnelle chinoise pour un fils, je souhaite démontrer le vécu particulier des femmes³² adoptées dans un contexte québécois.

Ainsi, à la lumière du contexte de l'adoption internationale en provenance de Chine, des statistiques québécoises concernant cette pratique ainsi que des enjeux de la construction identitaire d'une personne adoptée, ma question de recherche est la suivante : **Comment s'articulent les référents identitaires des femmes d'origine chinoise adoptées au Québec dans la construction de leur identité culturelle ?** Un référent identitaire est « ce par rapport à quoi on définit » et peut être une multitude de choses (Mucchielli, 2021, p. 38). Il existe plusieurs catégories de référents identitaires, telles que les référents matériels et physiques, les référents historiques ou encore les référents psychoculturels. Au sein de ces catégories se trouvent des référents identitaires comme l'apparence physique, les origines et le système culturel (Mucchielli, 2021). Ainsi, les enjeux identitaires, liés au contexte de l'adoption exposé précédemment, seront considérés comme des référents identitaires pour la suite du mémoire. Les sous-questions suivantes vont permettre d'explorer les référents identitaires, évoqués précédemment, de ce processus :

³² Ici, je fais référence aux personnes qui sont nées avec le sexe féminin, peu importe leur identification de genre par la suite.

- Comment l'altérité et la différence physique ont-elles été ressenties et vécues par la personne adoptée ?
- Comment se traduit la rencontre entre personnes de plusieurs cultures (les appartenances culturelles) dans le processus identitaire ?
- Comment les filiations de la personne adoptée sont-elles négociées dans le processus identitaire ?

Les objectifs de la recherche sont les suivants :

- (1) Avoir une meilleure compréhension du processus identitaire de femmes adoptées en Chine et vivant au Québec ;
- (2) Identifier le rôle des référents identitaires (altérité et différence physique, les liens de filiations et l'appartenance culturelle) dans le développement des identités culturelles, et
- (3) Participer à la création d'une mémoire collective pour les personnes adoptées d'origine chinoise

1.4 Pertinence communicationnelle, scientifique et sociale

Tout d'abord, la pertinence communicationnelle de mon mémoire réside dans le fait que l'adoption internationale a été peu abordée dans les recherches en communication. Une recherche non exhaustive m'a permis de constater que la majorité des textes portant sur le sujet traitent des enjeux juridiques de l'adoption internationale (Boulanger, 1990 ; Primeau *et al.*, 1997), de l'adoption du point de vue des parents adoptifs (Chicoine *et al.*, 2003 ; Toanen, 2007) ou encore de l'intégration de l'enfant adopté dans sa nouvelle famille (Auger et Duval, 2005 ; Le Run, 2005 ; Piché, 2012b). Cependant, ils ne relèvent pas de la communication, mais davantage de la psychologie et de la pédiatrie. De plus, l'objet de ma recherche est communicationnel puisque je souhaite analyser les récits de vie de personnes adoptées afin de mieux comprendre leur processus de construction identitaire. La parole est ainsi donnée aux individus. Malgré l'utilisation des entretiens comme méthode de collecte de données, peu de recherches mobilisent le récit de vie. En effet, les entretiens sont souvent sous forme semi-dirigée (Boivin et Hassan, 2015 ; Mazeaud *et al.*, 2019 ; Soon Huh et Reid, 2000) et ne cherchent pas à comprendre les référents identitaires dans l'ensemble de la vie des personnes adoptées. De plus, le récit de vie a très peu été utilisé pour traiter de l'adoption internationale outre la recherche de Henriette Labarre (2008) qui a recueilli le récit de vie d'une

personne adoptée. Toutefois, contrairement à ce que je vais faire, Labarre a également rencontré les parents adoptifs de la personne ainsi que son entourage afin de compléter son récit de vie.

Ensuite, malgré la vaste littérature sur l'adoption internationale et la construction identitaire (Harf *et al.*, 2015 ; Laybourn, 2017 ; Skandrani *et al.*, 2012), je pense contribuer à l'avancement des connaissances, puisque j'amène un point de vue différent étant donné mes origines personnelles et la situation spécifique des femmes d'origine chinoise au Québec. Effectivement, plusieurs études sur le sujet existent, mais peu ont été menées par une personne adoptée³³. Il s'agit donc généralement d'un point de vue extérieur sur la réalité observée (Laybourn, 2016). Ainsi, du fait de mon positionnement en tant que chercheuse et femme adoptée, je souhaite mettre l'accent sur le vécu des personnes adoptées d'origine chinoise par une famille québécoise de façon plus intime et authentique. De plus, la recherche est faite à la lumière de ma propre expérience, en tant que personne adoptée par une famille au Québec.

Enfin, en ce qui concerne la pertinence sociale, ma recherche à une double visée sociale, soit avant tout d'ouvrir la discussion entre les personnes adoptées et leur famille sur les racines culturelles de celles-ci. Ensuite, je souhaite mettre en lumière ce que peut vivre une personne racisée dans une culture différente de sa culture d'origine afin de sensibiliser les familles adoptives sur le processus identitaire parfois difficile des personnes concernées, et les multiples acteurs impliqués dans l'adoption internationale³⁴. De plus, la particularité et l'originalité de mon mémoire résident dans la compréhension de l'adoption internationale en contexte québécois. Finalement, grâce à ce mémoire de maîtrise, je souhaite contribuer à l'enrichissement de la mémoire collective sur l'adoption internationale qui est en train de se construire au Québec.

³³ D'ailleurs, aucun article mentionné dans la revue de littérature n'a été écrit par une personne adoptée. Cette affirmation est fondée sur une brève recherche des auteurs et auteures, mais aussi sur le fait qu'il n'y a aucune mention de leur position en tant que personne adoptée. De plus, ce point a aussi été démontré précédemment dans le domaine des recherches universitaires.

³⁴ Les acteurs impliqués dans cette pratique sont notamment le Secrétariat aux services internationaux à l'enfance du Québec, les organismes agréés et les orphelinats.

CHAPITRE II

CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre porte sur l'approche générale encadrant la recherche ainsi que les concepts qui y sont liés. Ces derniers vont permettre de faire des liens entre la littérature et les résultats afin de répondre à mes questions de recherche. Les différentes sections de ce chapitre vont situer ma recherche dans le champ d'études de la communication interculturelle et expliciter les concepts mobilisés soit; l'identité culturelle, l'altérité et la mémoire.

2.1 La communication interculturelle

2.1.1 Une définition

L'interculturel, selon Hsab et Stoiciu (2011), signifie qu'une rencontre a lieu entre des individus ou des groupes et ces « acteurs de la communication » sont dans « une relation de coprésence culturelle » (p. 10). Cette dernière existe grâce au partage d'expériences à différents niveaux. Par exemple, certaines peuvent être des expériences vécues, partagées par des « porteurs de cultures différentes », ou encore médiatiques (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 10). Ainsi, la communication interculturelle est une rencontre ou une relation, qui peut prendre différentes formes, entre-deux-personnes ou des groupes de cultures différentes (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017). Il s'agit, selon Bourassa-Dansereau et Yoon, du « processus permettant d'établir les relations interculturelles contextualisées » (2017, p. 37). Toutefois, la communication interculturelle n'implique pas seulement cet échange entre porteurs et porteuses de culture, mais aussi la transformation de la culture au contact de l'Autre. Les cultures peuvent donc se transformer selon la façon dont elles seront présentées ainsi qu'en fonction de l'Autre. La communication interculturelle est également liée étroitement au rapport de subjectivité. À cet effet, Bourassa-Dansereau et Yoon stipulent que « c'est la manière dont l'individu interprète la situation, les identités d'autrui, et ses propres objectifs dans l'interaction qui guident son comportement » (Hall, 1959, cité dans Bourassa-Dansereau, 2017). De plus, par l'entremise de l'interaction, une relation interculturelle est construite entre les personnes ainsi qu'une signification communicationnelle.

Ensuite, au centre de la communication interculturelle, se trouve le concept d'altérité³⁵ imagée par la figure de l'autre. Pour Schütz, l'autre est désigné comme l'étranger ou l'homme qui rentre au pays (Hsab et Stoiciu, 2011). Malgré leurs différences, ces deux figures « font [toutes] face à la rupture de leurs cadres culturels et de la routine quotidienne » (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 15). Pour Hsab et Stoiciu (2011), expérimenter cette rupture permet d'avoir une meilleure compréhension de la personne et parfois même changer les perceptions sur l'autre.

L'altérité constitue, pour ainsi dire, le noyau dur de tout questionnement interculturel et international. Car si dans la communication internationale *l'autre*³⁶ désigne ceux et celles qui vivent dans un autre pays, il désigne, dans la communication interculturelle, des porteurs de culture différente en interaction au sein d'un même pays, d'une même société. (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 16)

De plus, dans les deux cas, la construction de l'autre se produit par la reconnaissance de cet inconnu, reconnaissance qui peut autant être hostile qu'affectueuse (Hsab et Stoiciu, 2011).

Outre cette rencontre entre des personnes ou des groupes de cultures différentes, la communication interculturelle est aussi un objet de recherche qui, grâce à plusieurs études, est devenu « un véritable champ d'études multidisciplinaire » (Stoiciu, 2011, p. 46). Les premières recherches portant sur l'interculturel datent des années 1930 aux États-Unis, période durant laquelle un nombre considérable d'immigrants et immigrantes sont arrivés en Amérique du Nord (Stoiciu, 2011). Les recherches issues de l'École de Chicago traitaient donc de l'immigration et de « l'intégration sociale des immigrants » (Stoiciu, 2011, p. 48). Au fil des années, les chercheurs et les chercheuses commencent à explorer aussi « les processus de déculturation, inculturation et acculturation » (Stoiciu, 2011, p. 48). La figure de l'étranger, mentionné précédemment, est également très présente dans les recherches en interculturel. C'est au cours des années 1950 qu'Edward T. Hall commence à se pencher sur « les rencontres entre porteurs de cultures différentes » (Stoiciu, 2011, p. 49). Il identifie ainsi des « dimensions cachées de la culture » qui se révèlent dans les communications au sein des relations interpersonnelles (Stoiciu, 2011, p. 49). Ensuite, dans les années 1980, l'intégration des immigrants et immigrantes est envisagée « comme un processus

³⁵ Puisqu'il s'agit d'un concept mobilisé dans le mémoire, il sera abordé plus en détails dans une section suivante.

³⁶ En italique dans le texte.

stratégique d'interaction, de positionnement et de négociation » qui implique certaines compétences communicationnelles (Stoiciu, 2011, p. 48). De plus, l'interculturel s'intéresse aussi aux questions liées à l'identité nationale et à la citoyenneté. Ainsi, la communication interculturelle traite « principalement des phénomènes de communication en situation de pluralisme ethnique et culturel » (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 12). Les auteurs et auteures font ressortir trois enjeux de ce champ d'études. Le premier enjeu touche des thématiques comme l'immigration et l'intégration. Il s'agit de thématiques étroitement rattachées « à la gestion du pluralisme » (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 12). Ensuite, le deuxième enjeu s'intéresse « à la rencontre [...] entre porteurs de cultures différentes » ainsi qu'aux conflits de communication entre ces porteurs et porteuses (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 12). Finalement, le dernier enjeu évoqué par Hsab et Stoiciu, est relié aux thématiques identitaires, mais également aux « espaces politiques, économiques et culturels de cohabitation et de confrontation » (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 12). À la suite de cette brève description des enjeux, mon mémoire traite davantage du deuxième enjeu parce que mon sujet vise à appréhender le vécu de personnes porteuses de multiples cultures, soit de la culture chinoise et de la culture québécoise. Ces dernières éprouvent régulièrement des problèmes de communication concernant leur vécu, avec d'autres porteurs et porteuses de culture. De plus, ce deuxième enjeu porte une attention particulière « aux zones sensibles à la différence » telles que les « rapports intergénérationnels » (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 12). Bien que ces derniers ne soient pas abordés dans ce mémoire, plusieurs espaces sujets à la différence seront traités. À titre d'exemple, les tensions entre la perception de soi et la perception des autres seront largement abordées dans mon mémoire. De plus, comme mentionnées dans la problématique, les relations Nord-Sud sont intrinsèques à la pratique de l'adoption internationale, ce qui implique nécessairement une « zone sensible à la différence ». Effectivement, l'enfant adopté vient généralement d'un pays du Sud et les parents viennent du Nord. Aussi, la relation Nord-Sud est visible dans la différence physique de l'enfant avec sa famille adoptive, il y a donc une dimension « raciale » à l'adoption internationale.

Grâce à cette définition de la communication interculturelle et un bref retour historique sur ce champ d'études, il est possible de constater que le sujet de cette recherche s'inscrit parfaitement dans la communication interculturelle puisque l'adoption internationale est, entre autres, une rencontre entre des parents porteurs de la culture québécoise dans ce cas-ci et d'un enfant affilié à la culture chinoise à la naissance. De plus, compte tenu des relations Nord-Sud de l'adoption

internationale, il est d'autant plus pertinent d'inscrire la recherche dans la communication interculturelle puisqu'elle permet d'avoir une meilleure compréhension du vécu de l'autre. Après une introduction sommaire de ce champ d'études, la culture en communication interculturelle ainsi que les concepts mobilisés seront présentés dans les prochaines sections, afin de souligner la pertinence d'une approche issue de la communication interculturelle pour mon mémoire.

2.1.2 La culture en communication interculturelle

La communication interculturelle, comme souligné ci-dessus, est intimement liée à la culture. En effet, comme Carey le souligne dans son ouvrage *Communication as Culture : Essays on Media and Society* (1989), la communication et la culture sont des termes synonymes d'un point de vue théorique (Hsab et Stoiciu, 2011). L'auteur considère la communication comme un rituel

[Puisqu'] à travers ses multiples expressions (langage, cérémonies, art, littérature, etc.), la communication, le partage et la communion, tous pris dans le même sens, tendent non pas à transmettre de l'information et à changer des comportements, mais plutôt à confirmer le lien social et à le maintenir. La communication est donc un « processus symbolique » à travers lequel la réalité est (re)produite, maintenue et transformée. (Hsab et Stoiciu, 2011, p. 20)

À la lumière de ce constat, il est possible de mieux appréhender la communication comme homologue de la culture. Cette notion, difficile à expliciter, a plusieurs définitions, mais celle communément acceptée en sciences sociales, selon Bourassa-Dansereau et Yoon, est la suivante : la culture « est une manière de vivre, soit d'un peuple, d'une période ou de l'humanité en général » (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017, p. 32). Hall présente une définition comparable de la culture. Il précise, toutefois, qu'elle est « la somme de leurs comportements appris, *patterns*, attitudes et des objets matériels »³⁷ (Hall, 1959, cité dans Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017, p. 33). Ces définitions soulignent trois caractéristiques principales de la culture. Tout d'abord, cette dernière est très vaste et englobe différentes sphères de la vie humaine. Deuxièmement, elle est partagée par plusieurs individus qui sont les porteurs et porteuses de cette culture. Et finalement, la transmission de la culture témoigne d'une répétition dans le temps (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017). Malgré

³⁷ En italique dans le texte.

cette répétition, les cultures ne sont pas figées, au contraire, elles « sont poreuses et les rencontres et interactions entre leurs porteurs transforment le contenu de chacune et même les frontières entre celles-ci » (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017, p. 37). La culture est donc une construction sociale qui, à travers ses multiples formes et expressions, fluctue selon les relations entre porteurs et porteuses de culture. Ensuite, la culture donne un ancrage social aux individus, influençant de ce fait l'identité de ceux-ci. Cette notion encadre l'individu dans ces interactions interpersonnelles en fournissant « un réservoir de codes, d'opinions, valeurs, attitudes et comportements » (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017, p. 39). Ainsi, la culture permet aux individus de naviguer dans des contextes interculturels et de donner du sens aux interactions façonnant ainsi la construction de l'identité. Dans le cas de ma recherche, la personne adoptée expérimente l'influence d'une représentation de la culture chinoise tout en étant élevée dans un contexte québécois entouré d'une représentation de la culture québécoise³⁸. Elle se retrouve donc à la frontière entre de multiples représentations de culture. Dans l'optique de mieux appréhender la construction identitaire des femmes d'origine chinoise adoptées par des familles québécoises, les concepts d'identité, d'altérité et de mémoire seront définis dans les sections suivantes.

2.2. Les concepts sous-jacents à la communication interculturelle

Afin d'explorer l'identité culturelle des personnes adoptées d'origine chinoise sous le prisme de la communication interculturelle, des concepts sous-jacents seront mobilisés. Ces concepts vont permettre d'appréhender plus en profondeur les référents identitaires des personnes adoptées mentionnés dans la problématique. Le concept principal de cette recherche est celui d'identité culturelle, il sera donc abordé en premier. Ensuite, afin de développer davantage le référent identitaire qu'est la différence physique, le concept d'altérité sera décrit, notamment à travers la figure de l'étranger. Pour finir, le concept de mémoire sera abordé de deux façons, soit la mémoire individuelle et la mémoire collective.

³⁸ Afin de ne pas alourdir le texte, lorsqu'il y aura une référence à la culture chinoise ou à la culture québécoise, dans les sections subséquentes, il s'agira d'une représentation de la culture chinoise ainsi qu'une représentation de la culture québécoise.

2.2.1 L'identité en communication

Comme souligné dans la problématique, l'identité a été traitée de multiples façons en communication. Certains auteurs et auteures se sont intéressés aux identités des minorités en contexte d'immigration. À titre d'exemple, Kang et Yang (2011), se sont penchés sur la construction de l'identité ethnique des immigrants et immigrantes taïwanais aux États-Unis. Les auteurs stipulent que les nouvelles technologies de l'information permettent de créer une communauté virtuelle sans frontière qui facilite le processus de construction de l'identité ethnique. Grâce à une analyse textuelle de forums de discussion et de sites web, Kang et Yang (2011) ont cerné des stratégies utilisées par les immigrants et immigrantes taïwanais pour construire leur identité ethnique dans leur pays d'accueil. Outre, la construction identitaire, il est aussi possible d'examiner la renégociation des repères identitaires. En effet, Montgomery *et al.* (2010) se sont penchés sur la re(négociation) des statuts minoritaires de familles berbères³⁹ vivant à Montréal. Grâce à une analyse des récits de vie des familles, les auteures font ressortir les stratégies identitaires utilisées afin d'échapper aux catégorisations imposées par les autres. Finalement, le dernier article qui sera mentionné, malgré qu'il en existe plusieurs autres, traite de l'identité professionnelle des immigrants et immigrantes francophones. Prophète (2022) s'est penché sur l'intégration et l'adaptation des enseignants et enseignantes francophones en Alberta où les francophones représentent une minorité linguistique. Grâce à des entretiens individuels, Prophète a fait ressortir les défis d'intégration et d'adaptations des enseignants et enseignantes immigrants menant à une construction identitaire professionnelle. En bref, ces trois articles démontrent les multiples façons dont le concept d'identité peut être mobilisé dans des recherches en communication.

Ensuite, selon Vinsonneau (2002), l'identité se définit « comme une dynamique évolutive » (p. 4). Pour l'auteure, l'acteur individuel autant que l'acteur collectif assemble les divers éléments l'impliquant dans l'objectif de donner une signification à l'être humain ou au groupe. Ces éléments dépassent les temporalités et peuvent provenir de « prescriptions sociales, de projets ou encore de réalités concrètes » (Vinsonneau, 2002, p. 4). De plus, l'identité, en raison de sa fonction

³⁹ Les familles berbères ayant immigré à Montréal vivent en situation de double minorité. Les Berbères sont les communautés autochtones du Maghreb et sont en situation minoritaire dû à de multiples conquêtes du territoire tandis qu'à Montréal, ils sont immigrants parmi la population.

instrumentale, permet à l'individu ou au groupe de s'adapter au monde qui l'entoure tandis que la fonction ontologique de celle-ci permet de donner une signification à l'être (Vinsonneau, 2002). Ensuite, Unterreiner (2017), similairement à Vinsonneau (2002), affirme que l'identité peut alterner dans le temps selon les liens sociaux créés dans une société. Les repères identitaires peuvent être multiples et changer dans le temps. De plus, l'identité se construit grâce à l'interaction avec les autres personnes. Ainsi, l'identité, en tant que construit social, est issue de la communication (Lipiansky, 1993). Dans une optique similaire, Carey (1988) considère la communication comme un rituel dans lequel l'identité et la culture sont exprimées à travers le langage (Carey, 1998, cité dans Bouchard *et al.*, 2018). Aussi, Collier stipule que la « communication est le moyen par lequel les individus et les groupes se définissent, entrent en relation les uns avec les autres et luttent pour des questions de statut et de pouvoir » (Collier, 2005, p. 253, je traduis). En bref, l'identité d'un individu est mouvante et est influencée par plusieurs éléments, dont le contexte interculturel. Elle est également le produit des interactions de l'individu avec le monde qui l'entoure.

À cet effet, l'identité est un concept rattaché à la communication interculturelle puisqu'elle permet, notamment de comprendre le changement culturel (Stoiciu, 2011). Dans cette optique, l'identité et le processus de construction identitaire associé permettent de donner du sens (*sensemaking*) à ce que vit un individu dans un contexte interculturel (Lorrain, 2017). Ainsi, la négociation des identités dans un tel contexte est un objet de recherche amplement étudié en communication interculturelle. Gudykunst *et al.* (2005), ont répertorié quatre principales théories développées par des chercheurs et chercheuses⁴⁰. Toutefois, la théorie qui me semble la plus pertinente en lien avec le sujet de ce mémoire est la théorie de l'identité culturelle (*cultural identity theory*) de Collier et Thomas (1988) puisqu'elle tient compte de plusieurs aspects de l'identité. Selon Collier et Thomas (1988), les identités culturelles fluctuent « en fonction de leur portée, de leur importance et de leur intensité » (Collier et Thomas cité dans Gudykunst *et al.*, 2005, p. 17, je traduis). Les auteurs font référence « au degré de généralité des identités (portée), à l'importance des identités (importance) ainsi qu'à la force avec laquelle les identités vont être communiquées aux autres (intensité) »

⁴⁰ Les quatre théories sont les suivantes: « (1) *cultural identity theory* (Colliers & Thommas, 1988), (2) *identity management theory* (Cupach & Imahori, 1993), (3) *identity negotiation theory* (Ting-toomey, 1993), and (4) Hecht's (1993) *communication theory of identity* » (Gudykunst *et al.*, 2005, p. 17).

(Collier et Thomas cité dans Gudykunst *et al.*, 2005, p. 17, je traduis). De plus, ils relient l'identité culturelle à la communication interculturelle. Pour ces derniers, la communication interculturelle est engendrée par « l'affirmation discursive d'identités culturelles différentes » (Collier et Thomas cité dans Gudykunst *et al.*, 2005, p. 17, je traduis). C'est donc à travers le discours que les individus négocient de multiples identités. Ainsi, cette théorie est particulièrement intéressante pour cette recherche puisque l'identité culturelle est comprise à travers la communication. Ensuite, plusieurs recherches en interculturel se sont penchées sur la négociation des identités chez les personnes immigrantes de deuxième génération, notamment en France (Stoiciu, 2011). En effet, les problèmes d'intégration des jeunes ont mené à des questionnements sur les « problèmes de communications avec les enfants d'immigrés » (Stoiciu, 2011, p. 50). Les recherches portent, entre autres, sur les différences culturelles et les déformations dans les interactions. L'identité des enfants des personnes immigrantes est ambiguë puisqu'elle est à la fois étrangère et comme les autres. Ainsi, plusieurs chercheurs et chercheuses se sont penchés sur « les stratégies identitaires des enfants des immigrés » (Stoiciu, 2011, p. 50).

Dès lors, après une brève définition de l'identité, il a été possible de l'inscrire dans la communication interculturelle grâce à des exemples de recherches traitant de l'identité en communication interculturelle. La prochaine sous-section traitera du concept central de ce mémoire, soit l'identité culturelle.

2.2.1.1 L'identité culturelle

Le concept d'identité culturelle a été mobilisé dans diverses disciplines des sciences sociales et humaines, comme l'anthropologie et la psychologie (Kim, 2007). De manière générale, les études ont porté sur les différents enjeux liés à l'identité culturelle permettant d'offrir diverses perspectives sur le concept dans des contextes d'interculturalité (Kim, 2007). L'identité culturelle regroupe certains concepts connexes tels que les identités nationales, ethnolinguistiques et raciales. Dans cette même optique, la communication interculturelle renvoie aussi à des termes apparentés comme la communication interethnique, interraciale et intergroupe (Kim, 2007). Ces termes font tous référence à une rencontre entre des individus différents ou se percevant comme différents.

Ensuite, après une analyse des écrits universitaires, Kim (2007) a conclu qu'il y avait cinq thèmes⁴¹ principaux concernant l'identité culturelle. Toutefois, celui qui semble le plus pertinent pour ce mémoire est le thème qui considère l'identité culturelle comme étant flexible et négociable (Kim, 2007). Dans cette optique, l'individu négocie son identité culturelle grâce à la communication, et ce dans différents environnements sociaux. Selon Kim (2007), l'identité culturelle évoque une classification fondée sur des référents démographiques ou sociologiques tels que l'âge, le sexe ou encore la nationalité d'un individu. Elle implique également « une identification psychologique d'un individu à un groupe particulier » (Kim, 2007, p. 238, je traduis). Il est aussi essentiel de considérer l'identité culturelle comme une partie intégrante de l'identité des individus.

Par la suite, l'identité culturelle peut se définir « comme l'ensemble des croyances, comportements sociaux, rites, coutumes, traditions, valeurs, langues, institutions d'une culture donnée » (Harf *et al.*, 2015, p. 301). Celle-ci est également en mouvance constante et se définit par l'interaction avec d'autres individus (Harf *et al.*, 2015). Dans une perspective similaire à Harf *et al.* (2015), Holliday considère que l'identité culturelle est construite avec plusieurs éléments (la religion, la couleur de la peau, la langue, le discours, l'éducation, la communauté, etc.), qui peuvent dépasser les frontières nationales (Holliday, 2010). L'identité culturelle n'est donc pas restreinte à un territoire géographique précis. Toutefois, il est important de souligner les critiques envers ce concept faites par les approches transnationales et postcoloniales (Harf *et al.*, 2015). Selon celles-ci, l'identité culturelle est une conception réductrice de l'identité puisqu'elle « supposerait en effet que tous les individus identifiés, voire stigmatisés, comme appartenant à une communauté ethnique ou culturelle visible auraient une même identité [...] culturelle » (Harf *et al.*, 2015, p. 313). Afin d'éviter cette généralisation, il faut concevoir l'identité culturelle comme dynamique et en constante négociation. À cet effet, Pilote affirme que « l'identité culturelle n'est pas définie comme une attribution, mais comme un travail de l'acteur qui oriente son action et cherche à construire son unité à partir des différents éléments de sa vie sociale » (Pilote, 2007, p. 126). Ce travail ou processus identitaire est donc influencé par l'environnement social de la personne. Ainsi, dans un contexte d'adoption internationale, l'identité de la personne adoptée sera influencée par les

⁴¹ Les cinq thèmes sont les suivants : « (a) *cultural identity as an adaptive and evolving entity of an individual*; (b) *cultural identity as a flexible and negotiable entity of an individual*; (c) *cultural identity as a discrete social category and an individual choice*; (d) *cultural identity as a flexible and negotiable entity of an individual*; and (e) *cultural identity as a discrete and non-negotiable social category and group right* » (Kim, 2007, p. 242).

différents contacts avec les cultures d'origines et adoptives. Ensuite, l'acteur, ou l'individu ne se définit pas seulement par l'ensemble de divers éléments propres à une culture donnée, mais plutôt comme un processus. Toujours selon Pilote :

L'identité culturelle est analysée comme un processus continu se déployant sur deux axes distincts, mais interreliés. Il s'agit de l'axe relationnel où une dynamique de reconnaissance sociale est à l'œuvre et de l'axe temporel qui marque le caractère historique du processus, tant sur le plan social que biographique. (Pilote, 2007, p. 126)

Ainsi, les interactions d'un individu avec son environnement social se situent sur l'axe relationnel tandis que l'identité en tant que « construction historique qui évolue dans le temps selon des continuités ou des ruptures » se situe sur l'axe temporel (Pilote, 2007, p. 127). C'est sur cet axe relationnel de l'identité culturelle que certains enjeux comme la différence physique et l'altérité vont s'inscrire puisqu'ils se matérialisent dans les relations avec autrui (Harf *et al.*, 2015 ; Rosenfeld *et al.*, 2006). Les liens de filiation et la négociation de la double filiation peuvent également évoluer sur l'axe relationnel, notamment puisqu'ils sont influencés par les relations familiales. De plus, sur l'axe relationnel, l'identité culturelle d'un individu se construit grâce à une tension entre son identité réelle, qui est « sa volonté subjective », et son identité virtuelle, provenant du regard des autres (Pilote, 2007, p. 126). Cette tension entre l'identité réelle et l'identité virtuelle est d'ailleurs très présente dans l'identité culturelle de la personne adoptée puisque cette dernière représente un pays physiquement sans nécessairement s'y identifier.

Enfin, l'axe temporel est divisé en deux trajectoires, soit sociale et biographique, qui entretiennent des relations entre elles. La première trajectoire se situe dans un processus historique animé par une dynamique qui lui est propre. Selon Pilote, ce processus historique fait partie intégrante de la trajectoire historique sociale et comprend « l'évolution des groupes sociaux particuliers et généraux » (Pilote, 2007, p. 127). Ce processus est également dynamique selon les actions des individus qui sont impliqués. Ainsi, le processus historique qui participe à la construction de l'identité culturelle permet d'inclure le contexte de l'adoption, tant celui de la Chine (le pays d'origine) que du Québec (le pays adoptif⁴²). Ensuite, la trajectoire biographique s'inscrit dans le

⁴² Je fais référence ici au processus d'adoption fait par les parents, les raisons de l'adoption, etc.

parcours de vie de l'individu. Cette trajectoire comprend, entre autres, l'héritage familial ainsi que les divers projets pour le futur de l'individu (Pilote, 2007). Dans l'optique où l'individu joue un rôle actif dans la construction de son identité culturelle, les choix personnels qu'il fait sont compris dans sa trajectoire biographique. Celle-ci fait référence à la fois à l'héritage identitaire ainsi qu'à « la construction d'identités prospectives », c'est-à-dire les identités futures de l'individu (Pilote, 2007, p. 126). C'est à travers ces dernières qu'un individu exerce sa créativité et sa capacité critique (Pilote, 2007). Ainsi, les enjeux de filiations et d'appartenances culturelles interviennent, notamment sur l'axe temporel de l'identité culturelle. En effet, la loyauté conflictuelle⁴³ explicitée par Rosenfeld *et al.* (2006), provient de l'héritage familial de la personne adoptée, mais également de choix personnels comme son intérêt ou désintérêt envers ses origines. De façon similaire, il est possible que la personne adoptée se sente tiraillée entre deux ou plusieurs représentations des cultures qui l'entourent, sans trouver sa place. Cette négociation identitaire de la personne naît du contexte social dans lequel elle a été élevée, de ses origines (souvent inconnues) et de ses choix personnels. En contexte d'adoption internationale, il est toutefois possible que les appartenances culturelles et les liens de filiation fluctuent selon le parcours de la personne, d'où l'importance du dynamisme du concept l'identité culturelle. En bref, le processus identitaire de la personne adoptée est donc négocié à travers les référents identitaires abordés précédemment.

Afin de clarifier le concept, la figure 1 représente mon interprétation de la définition de Pilote (2007) de l'identité culturelle. Les axes temporels et relationnels évoluent ensemble, mais de façon distincte l'un de l'autre, d'où les différentes lignes (pointillé/pleine) les représentant. Le dynamisme de l'identité culturelle est représenté par la forme courbée des axes. De plus, il est possible de noter, autant au début qu'à la fin de l'image, qu'il n'y a pas de point final à l'identité culturelle puisqu'elle est en constante évolution. Il est aussi possible de voir que l'axe temporel est constitué de la trajectoire sociale (petit pointillé) et de la trajectoire biologique (gros pointillé) qui évolue au cœur d'un processus historique (zone grise). Le processus historique a été représenté dans la courbe suivante pour ne pas complexifier l'image. Aussi, afin de ne pas alourdir l'image,

⁴³ Comme mentionné dans la problématique, la loyauté conflictuelle de la personne adoptée provient de ses multiples liens de filiation, soit les liens avec les parents biologiques et ceux avec les parents adoptifs.

les trajectoires biographiques et sociales ont seulement été représentées au début de l'axe temporel, toutefois, elles s'étendent sur la longueur de l'axe tout comme le processus historique.

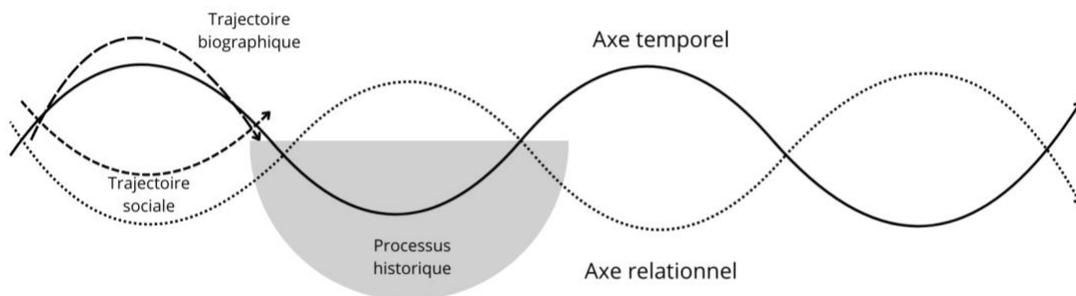


Figure 1 : L'identité culturelle

Pour conclure cette section du cadre conceptuel, le concept d'identité culturelle est mobilisé dans le mémoire, et plus précisément celui défini par Pilote (2007) puisqu'il ne se limite pas aux éléments d'une culture donnée comme ceux présentés par Harf *et al.* (2015). Effectivement, les deux axes, temporels et relationnels, formant l'identité culturelle permettent d'appréhender plus en profondeur les référents identitaires liés à l'adoption internationale. De plus, dans l'objectif d'observer la construction de l'identité culturelle des femmes adoptées d'origine chinoise au Québec, l'identité culturelle nous semble pertinente dans un contexte communicationnel et interculturel. En lien avec ce contexte, la prochaine section traitera du concept d'altérité.

2.2.2 L'Altérité

Pour Bernard, l'altérité est « le rapport entre un phénomène perçu et ma manière de le percevoir comme distinct sinon étranger à ma propre corporéité et à l'ensemble de mon environnement » (Bernard, 2001, p. 8). Reliée à l'identité, l'altérité est un rapport généré par « une exigence de connaissance » qui se traduit par « un désir d'identification » (Bernard, 2001, p. 7). L'altérité se pose donc comme une réponse négative à la quête identitaire (Bernard, 2001). En effet, cette différence entre le « je » et « l'Autre » se manifeste comme une menace pour l'identité du « je ». Toutefois, Cagnet et Montgomery (2007) soulignent que l'altérité n'est pas seulement négative et un « pouvoir [...] d'exclusion » (p. 2). Ce rapport à la différence peut aussi « se faire ouverture et source de construction identitaire plus riche » (Cagnet et Montgomery, 2007, p. 2). Pour ces

auteures, l'altérité, « au sens de la reconnaissance d'un autre que nous-même », permet aux individus de se situer dans les relations avec l'Autre en se donnant un statut ou une position et en déterminant des droits pour soi-même et autrui (Cognet et Montgomery, 2007, p. 2).

Ensuite, le concept d'altérité est intimement lié à la communication interculturelle, comme mentionné précédemment, puisque « c'est au cours de l'expérience intersubjective que les individus doivent donner du sens à la communication coconstruite avec cet Autre » (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017, p. 40). Ce champ d'études est donc empreint de la figure de l'altérité qui est présente dans les interactions entre le « je » et « l'Autre » (Bourassa-Dansereau et Yoon, 2017). De plus, l'altérité a été conceptualisée par Schutz qui s'est penché sur la figure de l'étranger (Hsab et Stoiciu, 2011). Cet individu quitte le monde social et culturel qu'il connaît pour s'immerger dans une nouvelle société. Dès lors, il se retrouve à la frontière entre deux cultures et fait preuve davantage d'objectivité concernant les incohérences de la nouvelle ainsi que de l'ancienne culture (Stoiciu, 2011). Schutz distingue deux figures opposées de l'étranger, soit la personne immigrante et l'individu « qui rentre au pays » (Stoiciu, 2011, p. 48). « Si l'immigrant s'attend à ne pas comprendre cette nouvelle culture du pays d'accueil et si son "étrangeté" est prévisible, l'homme qui rentre au pays ne s'attend pas à cette absence de familiarité avec sa propre culture d'origine ; alors qu'il croit aller "chez lui", il se retrouve en culture étrangère » (Stoiciu, 2011, p. 48). La personne adoptée à l'international ne représente aucune des deux figures de l'étranger, n'étant pas une personne immigrante ni une personne qui rentre au pays. Elle est davantage une combinaison des deux rendant ainsi l'identité de la personne adoptée complexe à nommer. La figure de la personne immigrante est présente dans la différence physique de la personne adoptée qui peut parfois être qualifiée « d'étrangère », tandis que la figure du retour au pays se transpose dans un certain manque de familiarité avec la culture dans laquelle la personne adoptée a été élevée.

Dans un contexte d'adoption internationale, la personne adoptée peut vivre une situation d'altérité malgré sa familiarité avec son environnement, et ce à cause de sa différence physique. Cette dernière peut affecter son processus identitaire puisqu'il existe une tension entre l'identité de la personne, soit l'identité réelle, et l'identité perçue par les autres à savoir l'identité virtuelle. De plus, cette identité perçue est souvent imposée à la personne adoptée à travers des moqueries ou des discriminations liées à son apparence physique (Mazeaud *et al.*, 2019). Outre cette tension entre les identités, l'altérité se trouve également dans le contexte d'adoption internationale, soit les

relations Nord-Sud de la pratique. En effet, l'enfant adopté, par son physique, représente un pays du Sud et est, de ce fait, associé à une minorité visible dans son pays d'accueil. Mazeaud et ses collègues (2019) soulignent d'ailleurs les expériences de discrimination que peuvent vivre les personnes adoptées. De plus, elles peuvent également être victimes de stéréotypes⁴⁴. À cet effet, Villain-Gandossi (2001) souligne que les relations Nord-Sud sont empreintes de stéréotypes puisque « le stéréotype sur l'Autre fait intervenir la conception élémentaire de la dichotomie entre *in-group* et *out-group*⁴⁵ ; c'est-à-dire la volonté d'identification à son propre groupe » (Villain-Gandossi, 2001, p. 28). Dans cette espace d'altérité que sont les relations Nord-Sud, la figure de l'Autre associé au *out-group* est donc caractérisée par des stéréotypes servant à dévaloriser les autres.

Ainsi, je soutiens que le concept d'altérité est pertinent afin d'appréhender l'identité culturelle des personnes adoptées d'origine chinoise vivant au Québec puisque l'adoption internationale constitue en soi un espace d'altérité. Les relations avec l'autre sont particulières pour la personne adoptée puisqu'elle représente cet « autre » dans l'environnement social où elle a grandi. Finalement, le dernier concept exposé sera la mémoire.

2.2.3 La mémoire

La mémoire, dernier concept encadrant cette recherche sur l'identité des personnes adoptées d'origine chinoise, peut se définir comme « la faculté humaine de garder la trace des expériences vécues, et de pouvoir y accéder dans le souvenir » (Jedlowski, 2000, p. 27). Pour Jedlowski, la mémoire d'un individu est forcément individuelle, mais également sociale. En ce sens que le récit partagé provenant de la mémoire est compris grâce à un langage partagé par d'autres d'où la dimension sociale de la mémoire. De plus, le sens donné au souvenir provient de l'interaction avec l'Autre, et ce à travers des récits. Ainsi, « mémoire individuelle et mémoire collective se conjuguent en donnant forme à notre expérience et, ce faisant nous offrent la possibilité d'attribuer un signifié au passé » (Jedlowski, 2000, p. 32). Dans une optique similaire, Gustafsson *et al.* (2020),

⁴⁴ Villain-Gandossi décrit un stéréotype comme étant « quasi-totalement contraire aux faits, soit partiellement conforme [et] créant les apparences de véracité totale de ses contenus » (Villain-Gandossi, 2001, p. 28).

⁴⁵ En italique dans le texte.

soulignent l'importance des fêtes familiales comme des opportunités de créer des liens au sein de la famille et ainsi créer des souvenirs positifs pour le futur.

Selon Lavabre, la mémoire est une problématique dominante en sciences sociales, et ce notamment en Europe (Lavabre, 2007). La mémoire en tant que phénomène social est « entendue comme souvenir de l'expérience vécue et/ou transmise » (Lavabre, 2007, p. 141). Celle-ci est souvent instrumentalisée à des fins politiques, entre autres, dans des situations nationales houleuses. Lavabre souligne aussi les utilisations variées de la mémoire, soit comme concept, cadre d'analyse ou comme réalité sociale (2007). Afin de clarifier le concept, l'autrice explicite trois paradigmes de la mémoire. Le premier est « les lieux de mémoire » associé à Pierre Nora, le deuxième provient du travail de Paul Ricœur et s'intitule « le travail de mémoire » et finalement, le troisième est « les cadres de la mémoire » proposé par Maurice Halbwachs (Lavabre, 2007, p. 143). Le premier paradigme provient « d'un sentiment de perte » (Lavabre, 2007, p. 145). Les lieux de mémoire permettent, sur la scène politique, la réaffirmation d'une identité nationale ou collective faisant référence au passé. Le deuxième paradigme de la mémoire permet aux individus une réconciliation ou d'oublié un passé douloureux dans l'optique d'un meilleur futur. Et finalement, les cadres de la mémoire cherchent à répondre à de simples questions comme « qui, quoi, comment, pourquoi » afin « de penser les conditions sociales de l'évocation et de la formulation des expériences passées » (Lavabre, 2007, p. 147). Mon mémoire de maîtrise se situe davantage dans le deuxième paradigme de la mémoire, soit le travail de mémoire, puisque l'ultime objectif de la recherche est de savoir comment la personne adoptée s'identifie. Ce dernier concept revêt une importance particulière puisque lors de la collecte de donnée, je vais faire appel à la mémoire des candidates pour qu'elles me racontent leur vécu en tant que femmes adoptées au Québec.

Malgré que le concept de mémoire ne soit pas intrinsèque à la communication interculturelle, à l'image du concept d'altérité, il a été mobilisé à plusieurs reprises dans des recherches en communication interculturelle. À titre d'exemple, grâce à des entretiens avec des adultes issus d'une troisième culture⁴⁶ (*Third Culture Kids*), Evans et Bardhan (2023) soulignent que la mémoire et la nostalgie permettent de façonner la notion d'appartenance autant sur le plan affectif

⁴⁶ Un adulte issu d'une troisième culture est décrit par Pollock et al. (2017) comme étant une personne qui a passé une majorité de son enfance (0 à 18 ans) dans un pays différent d'au moins un des pays indiqués sur les passeports des parents (Cité dans Evans et Bardhan, 2023).

qu'intrapersonnel. Ensuite, le concept de mémoire est intimement lié à celui d'identité comme les trois paradigmes de la mémoire exposés par Lavabre (2007) le démontrent. Effectivement, la mémoire autant collective qu'individuelle permet de façonner des identités. Par exemple, Forgues et ses collègues (2023) soulignent le travail de la mémoire entourant la déportation des Acadiens et Acadiennes comme façonnant l'identité collective. Effectivement, « le mythe ⁴⁷ [de la Déportation] situe les événements de la Déportation sur un plan symbolique fortement imbriqué à l'identité collective acadienne » (Forgues *et al.*, 2023, p. 8). Par la suite, en lien avec l'adoption internationale, la mémoire permet de créer un récit familial comme explicité brièvement dans le chapitre précédent. La mémoire des événements tels que le voyage en Chine se matérialise à travers des photos, des vidéos et des souvenirs achetés par exemple. Selon Pâquet, « la remémoration par l'image [...] renforce les identités collectives et individuelles par la réactivation des moments fondateurs et des épreuves du voyage, grandes ou petites » (Pâquet, 2004, p. 13). De plus, les souvenirs de ce voyage permettent de créer une reconnaissance à une collectivité, soit un groupe d'adoptés et adoptées d'origine chinoise. Il affirme également que les lieux riches en souvenirs comme la chambre d'hôtel ou le couloir dans lequel les parents ont vu leur enfant pour la première fois, deviennent des lieux de mémoires individuels et familiaux. Les lieux maintenant transformés en images et en souvenirs « relèvent désormais de la cartographie mentale inhérente à la construction identitaire des individus » (Pâquet, 2004, p. 10). Ainsi, les photos, les vidéos et les souvenirs constituent la mémoire de l'individu et participent à son identité. Dans cette optique, l'utilisation de photos et objets pour amener la personne adoptée à parler de son processus identitaire semble appropriée.

Ensuite, lorsqu'on parle de la mémoire partagée par un groupe, il est aussi possible de parler d'une mémoire collective. Selon Barash (2020)⁴⁸, la mémoire collective peut inclure de nombreux phénomènes qui ont lieu à différentes échelles. Par exemple, il peut s'agir d'une expérience partagée en tant que famille ou encore des pratiques collectives partagées par un grand groupe de personnes. L'auteur fait, notamment référence à des pratiques religieuses et politiques. Dans un tel contexte, la mémoire collective va au-delà des expériences personnelles. Elle demeure, entre autres,

⁴⁷ Les auteurs et auteures parlent du mythe de la Déportation puisqu'ils stipulent que l'évènement a subi « une mythification en puisant à l'imaginaire religieux et romancier » (Forgues *et al.*, 2023, p. 7).

⁴⁸ L'auteur se fonde sur les travaux de Paul Ricoeur qui, eux, ont été inspirés de ceux de Maurice Halbwachs.

dans la communication de symboles forts comme dans le drapeau d'un pays ou d'une région. Toujours selon Barash (2020), la mémoire collective réside dans l'expérience qui a été vécue et partagée par un groupe de personnes. Cependant, cette mémoire collective vit aussi longtemps que les personnes qui ont vécu l'expérience. Elle meurt donc également avec elles. Barash (2020) distingue donc le souvenir de l'évènement vécu de son « incorporation symbolique » dans la mémoire collective. Ainsi, le souvenir de l'évènement s'inscrit dans une mémoire collective qui transcende l'expérience vécue. De plus, l'incorporation symbolique et l'expérience vécue peuvent avoir lieu en même temps. Pour illustrer ses propos, l'auteur prend comme exemple le discours de Martin Luther King sur les marches du *Lincoln Memorial* à Washington. Tout d'abord, les personnes présentes à la marche partagent le souvenir de l'expérience vécue, s'ajoutent à cela les personnes qui ont saisi « la profondeur théo-logico-politique du discours » et son importance (Barash, 2020, p. 192). L'incorporation symbolique s'est donc faite lors de l'évènement et encore aujourd'hui, son discours est reconnu et l'évènement commémoré. Toutefois, l'auteur souligne que l'incorporation symbolique peut se faire de plusieurs façons dont certaines peuvent être contradictoires. Effectivement, certaines personnes étaient très hostiles au discours de King et lui ont attribué une symbolique très différente (Barash, 2020). La mémoire collective est fragmentée dès son origine. Barash affirme que « c'est la charge symbolique qui permet à la mémoire collective de servir de source de continuité temporelle des identités collectives qui, lorsqu'elle est codifiée, se prête à la formation de ce que nous nommons la "tradition" » (p. 192). Ainsi, l'auteur affirme que la mémoire collective est une oscillation entre les souvenirs personnels provenant de multiples perspectives et « le lieu collectivement identifiable et communicable constitué par l'incorporation symbolique de la mémoire collective » (Barash, 2020, p. 192). Comme mentionné dans la problématique, les personnes adoptées commencent de plus en plus à parler de leur vécu et de leurs expériences uniques. Les récits personnels de l'adoption constituent la première mémoire collective. Ils sont des expériences vécues à la fois uniques et partagées puisqu'il est possible de voir des similarités dans les récits. En effet, comme la littérature sur l'adoption internationale l'a démontré, il y a des enjeux comme la différence physique auxquels la majorité des enfants adoptés vont faire face. Ensuite, sans qu'il y ait de « lieu collectivement identifiable », il y a toutefois une incorporation symbolique du vécu des adoptées au Québec grâce, notamment au travail du collectif Soft Gong mentionné plus haut et à la prise de parole dans l'espace public de toutes personnes adoptées partageant leur récit.

À travers ce chapitre, il a été possible de voir que le sujet du mémoire, soit l'identité culturelle des personnes adoptées au Québec d'origine chinoise s'inscrit dans la communication interculturelle puisque l'adoption internationale est une rencontre entre porteurs et porteuses de cultures différentes. Toutefois, comme je l'ai indiqué dans ce chapitre, il est important de ne pas considérer la culture comme un tout homogène. Ensuite, les concepts centraux de cette recherche, soit l'identité culturelle, l'altérité et la mémoire ont été explicités et mis en relation avec le champ d'étude de la communication interculturelle et le contexte de l'adoption internationale. Le prochain chapitre portera maintenant sur la méthodologie utilisée pour la collecte de donnée.

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce troisième chapitre, je vais expliciter en détail mon cadre méthodologique, c'est-à-dire la stratégie de recherche que j'ai utilisée et les étapes de ma collecte de données. Puisque je souhaite donner la parole aux personnes adoptées, ma recherche s'inscrit dans une perspective constructiviste et une approche phénoménologique. Ensuite, j'ai mobilisé une stratégie de recherche qualitative, soit le récit de vie. Dans cette optique, des entretiens en profondeur ont été réalisés avec des participantes pour explorer leur identité culturelle.

3.1 Positionnement épistémologique

Mon mémoire repose sur une perspective constructiviste et une approche phénoménologique. Selon Bonneville *et al.* (2007), « l'épistémologie constructiviste est une épistémologie de l'invention » puisque nous avons accès seulement à des interprétations de la réalité et non à une réalité absolue (p. 20). Chaque personne peut avoir des interprétations différentes d'un même phénomène, d'où la caractéristique inventive de cette épistémologie donnée par Bonneville *et al.* (2007). Dans une optique similaire, Gauthier souligne que le constructivisme est une épistémologie selon laquelle les connaissances découlent de constructions et que ces dernières ne proviennent pas « d'une adéquation avec un réel éventuel » (Gauthier, 2005, p. 124). L'atteinte d'une vérité absolue est donc impossible puisque les connaissances dérivent de systèmes de représentation propres à chacun. Outre l'individualité de ces systèmes de représentation, ils sont également basés sur des structures symboliques socialement construites (Delia, 1977). Ainsi, l'accent est mis sur les expériences vécues et le ressenti des individus, ce que j'ai fait dans ce mémoire en recueillant les récits de vie de femmes d'origine chinoise adoptées au Québec.

Ensuite, ma recherche s'inscrit dans une approche phénoménologique. Selon Ribau *et al.* (2005), l'objectif d'une telle approche « est d'explorer et de décrire le sens attribué à une expérience » (p. 22). Les perceptions, la compréhension et le vécu de l'individu sont donc mis en valeur dans les travaux utilisant cette approche. L'approche phénoménologique permet également de contextualiser l'expérience en « [accédant] "au champ phénoménal" de la personne, c'est-à-dire à

son expérience globale, sa réalité subjective » (Ribau *et al.*, 2005, p. 22). Suivant une telle approche, la chercheuse soutient une posture compréhensive puisqu'elle souhaite comprendre l'expérience vécue (Ribau *et al.*, 2005). De plus, il est important qu'elle tente de s'abstenir de tout jugement et de prise de position. La chercheuse doit « [laisser] le phénomène se dévoiler, venir à [elle] » (Ribau *et al.*, 2005, p. 23). Toutefois, pour cette recherche, mon positionnement en tant que chercheuse, qui sera abordé dans les sections suivantes, sera différent de celui exposé par Ribau *et al.* (2005). Dans cette optique, la stratégie de recherche mobilisée est la recherche qualitative.

3.2 Stratégie de recherche

Afin de répondre à ma question de recherche et aux sous-questions, une méthode de recherche qualitative sera mobilisée puisque l'objectif de la recherche est d'explorer une réalité vécue et partagée par les femmes adoptées au Québec d'origine chinoise. La recherche qualitative « vise la compréhension d'un phénomène pris dans son contexte et se caractérise par son ouverture sur le monde, par sa capacité à décrire un phénomène dans toute sa complexité » (Bonneville *et al.*, 2007, p. 154). Celle-ci s'articule parfaitement avec les objectifs de la recherche ainsi que l'approche issue de la communication interculturelle mobilisée. De plus, cette approche est pertinente parce qu'« elle met l'accent sur les effets de situation, les interactions sociales sous contraintes, la place de l'imaginaire ou le jeu des acteurs avec les normes sociales » (Alami, Desjeux et Garabuau-Moussaoui, 2019, p. 12). De plus, la méthode de recherche qualitative permet l'exploration de phénomènes sociaux et le dévoilement des dimensions parfois invisibilisées par les recherches quantitatives comme « la dynamique sociale de la construction identitaire » (Alami, Desjeux et Garabuau-Moussaoui, 2019, p. 13). Étant donné l'accent mis sur la construction identitaire, l'approche qualitative va me permettre, en tant que chercheuse, de mieux appréhender ce phénomène social dans toute sa complexité. Ensuite, puisque je souhaite redonner la parole aux personnes adoptées, l'approche qualitative est d'autant plus appropriée pour ma recherche. Effectivement, une telle approche « ne cherche pas à appréhender toute la réalité sociale d'un seul coup, mais à apporter un angle de vue, mobile » (Alami, Desjeux et Garabuau-Moussaoui, 2019, p. 23). Enfin, je vais également mobiliser une stratégie de recherche particulière, soit le récit de vie.

3.2.1 Le récit de vie

Le récit de vie, comme stratégie de recherche particulière, sera mobilisé dans mon mémoire puisque cette méthode semble appropriée pour explorer la construction des identités culturelles. En effet, elle met l'accent sur les participantes qui doivent raconter leur expérience vécue lors d'entretiens (Bertaux, 2010). Les participantes sont encouragées à partager leur histoire ainsi que leurs interprétations d'évènements vécus. Le récit de vie permet, entre autres, de recueillir les sentiments et les émotions ressentis par les participantes lors d'évènements précis. Cette méthode ne cherche pas à vérifier des hypothèses, mais plutôt à émettre un « corps d'hypothèses plausibles » sur le fonctionnement de l'objet social (Bertaux, 2010, p. 20). De plus, au centre du récit de vie se trouve la ligne de vie qui est une suite d'évènements, de situations et d'actions qui structurent la vie de l'individu, ce qui permet de prendre en compte les temporalités. Cette ligne de vie, qui représente l'histoire de vie de l'informatrice, est un parcours sinueux qui a lieu « dans l'espace social - historique » (Bertaux, 2010, p. 37). Un parcours illustrant des moments importants de la ligne de vie de chaque participante sera présenté sous forme de schéma dans les résultats, soit le prochain chapitre. Afin d'illustrer les propos de Bertaux, les parcours ne représenteront pas une droite puisque « nos parcours sont conditionnés, comme ceux d'un voilier, par les grands “vents”⁴⁹ de forces collectives surpuissantes qui échappent à notre contrôle et qui constituent [...] le cadre de nos existences » (p. 37). Dans le cas, des personnes adoptées à l'international, les « grands vents hors de notre contrôle » peuvent être, entre autres, des guerres, des catastrophes naturelles ou encore la politique de l'enfant unique. Pour Bertaux, le récit de vie

Visée à la compréhension d'un objet social « en profondeur » ; si elle a recours aux récits de vie, ce n'est pas pour comprendre telle ou telle personne, mais pour *extraire*⁵⁰, des expériences de *vie sociale* de celles et ceux qui vivent ou ont vécu au sein de cet objet social, des informations, des descriptions, des pistes à suivre qui aideront à en comprendre le fonctionnement et les dynamiques internes. (Bertaux, 2010, p. 47)

La méthode du récit de vie, dans le cadre d'une méthode de recherche qualitative, permet de mettre l'accent sur l'expérience vécue des personnes adoptées. De plus, le récit est mis dans son contexte

⁴⁹ Entre guillemets dans le texte.

⁵⁰ En italique dans le texte

social et historique permettant, entre autres, une meilleure intégration du contexte particulier de l'adoption internationale en provenance de Chine.

Ensuite, le récit de vie est une méthode de recherche qualitative souvent utilisée en communication puisqu'elle permet de mettre l'accent sur l'expérience vécue et racontée. Le récit de vie est souvent mobilisé dans des recherches traitant de phénomènes difficilement quantifiables. À titre d'exemple, l'expérience de personnes immigrantes a souvent été étudiée grâce à la collecte de récits de vie. Prophète (2022), qui a été mentionné précédemment, a récolté 15 récits de vie de personnes enseignantes et de personnes étudiantes en éducation afin d'avoir une meilleure compréhension du processus d'intégration professionnel des enseignants et enseignantes immigrants francophones dans l'Ouest canadien. En utilisant le récit de vie comme stratégie de recherche, Prophète (2022) a mis à jour les différents défis d'intégration et d'adaptation menant, dans certains cas, à une reconstruction de l'identité professionnelle. Pour l'auteure, les récits de vie et les entretiens compréhensifs « relèvent de l'approche compréhensive, car ils permettent la production immédiate d'un discours qui donne accès à la trajectoire de vie des participants et à leur parcours, tel que nous avons pu le comprendre » (Prophète, 2022, p. 6). Les entrevues menées par Prophète ont duré entre 45 et 135 minutes. De plus, elle avait préparé une liste de questions afin de lancer la conversation avec les personnes participantes. Par la suite, Montgomery, Le Gall et Stoetzel (2010) ont également mobilisé le récit de vie⁵¹ afin d'explorer « le rôle des réseaux transnationaux et locaux [...] pour soutenir les familles [Maghrébines vivant au Québec] à trois moments clés du cycle de vie, notamment la naissance, la maladie et la mort » (p. 79). Les auteures ont récolté les récits de vie de couples et de personnes seules. Les familles ont été rencontrées à plusieurs reprises (2 à 3 fois) afin de pouvoir recueillir des récits en profondeur. Grâce à ses multiples entretiens, les auteures ont pu reconstruire l'expérience vécue des familles maghrébines vivant au Québec et elles ont constaté que les réseaux transnationaux et locaux travaillent de concert pour soutenir les familles lors d'événements marquants (Montgomery, Le Gall et Stoetzel, 2010). Ces deux exemples de recherche mobilisant le récit de vie en communication montrent premièrement que les

⁵¹ Plus spécifiquement, les auteures ont mobilisé l'approche biographique du roman familial. Toutefois, cette approche est similaire au récit de vie puisque lors des entretiens, les personnes sont invitées à raconter leur vécu sous forme narrative.

modalités des entretiens peuvent varier selon les besoins de la recherche, et deuxièmement que le récit de vie permet de recueillir un portrait en profondeur d'un phénomène social.

Ensuite, Dioh, Gagnon et Racine (2021) soulignent, dans leur article « Le récit de vie comme voie d'accès à l'expérience vécue par des personnes immigrantes en processus d'intégration dans la région des Laurentides », la pertinence de mobiliser une telle méthode pour avoir une compréhension en profondeur d'un phénomène complexe. À ce sujet, les auteurs et auteures stipulent que :

Sans pour autant nier les difficultés qu'ils vivent dans leur processus d'intégration, l'usage des récits de vie permet de changer de paradigme et de rompre avec des conceptions univoques ou des approches déterministes qui prédominent dans les recherches québécoises sur le sujet. En effet, le récit de vie permet de comprendre le point de vue d'acteurs sociaux sur leur situation (Piron, 2019) et d'examiner une pluralité de parcours et de démarches. (Dioh, Gagnon et Racine, 2021, p. 82)

Les auteurs et auteures stipulent que les récits de vie recueillis permettent d'enrichir la recherche sur les expériences des personnes immigrantes puisqu'« à travers le récit, les personnes immigrantes peuvent mobiliser leurs savoirs expérientiels pour justifier des choix fondamentaux dans leur vie ou pour défendre une identité » (Dioh, Gagnon et Racine, 2021, p. 84). De plus, raconter son récit devient une opportunité pour les personnes de porter un regard réflexif sur leur parcours (Dioh, Gagnon et Racine, 2021). Ainsi, grâce à cette stratégie de recherche, les auteurs et auteures ont mis de l'avant les expériences d'intégration des personnes immigrantes au Québec ainsi que les actions individuelles et le pouvoir d'agir des personnes immigrantes (Dioh, Gagnon et Racine, 2021). La prochaine section portera sur la collecte des récits de vie et sur le déroulement des entretiens.

3.3 La collecte de données

Afin de recueillir les récits de vie des participantes, des entretiens en profondeur ont été faits. Toutefois, avant ceux-ci, plusieurs étapes ont été réalisées pour s'assurer de la bonne conduite des entretiens, dont l'élaboration de la grille d'entretien et la certification éthique. Le recrutement des participantes pour un sujet aussi personnel est également une phase critique dans ce type de recherche. Cette section va donc porter sur les différentes étapes de la collecte de données.

3.3.1 L'entretien en profondeur

Les entretiens en profondeur sont « la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de telle ou telle collectivité » (Demazière, 2008, p. 15). En effet, il s'agit d'une interaction entre des individus dans l'objectif de partager des expériences afin de produire une compréhension commune d'un phénomène social (Savoie-Zajc, 2009). Blanchet et Gotman (2014) définissent l'entretien comme permettant de répondre à une recherche de sens :

L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsqu'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent. (Blanchet et Gotman, cité dans Boutin, 2018)

En considérant mon sujet de recherche, ma stratégie de recherche ainsi que mon positionnement épistémologique (ce point sera abordé à la fin du chapitre), l'entretien semble la méthode de collecte de donnée la plus appropriée afin d'appréhender le processus identitaire des personnes adoptées d'origine chinoise au Québec. Les entretiens sont « animés de façon souple par le chercheur » (Savoie-Zajc, 2009, p. 340). À cette fin, une grille d'entretien a été établie afin d'animer la rencontre, sans imposer une structure formelle. Lors des entretiens en profondeur, le rôle de la chercheuse est de guider « le répondant à travers ses réponses en l'aidant à articuler sa pensée autour de thèmes préétablis » (Boutin, 2018, p. 37). Ainsi, la parole de la participante est plutôt libre. Cette dernière peut, notamment développer sur des thèmes qui n'ont pas été identifiés par la chercheuse préalablement à l'entretien (Boutin, 2018). Dès lors, cette méthode de collecte de données semble adaptée pour redonner la parole aux personnes adoptées étant donné que leurs objectifs sont « de susciter la production d'une parole centrée sur la personne interviewée et rendant compte de fragments de son existence, de pans de son expérience, de moments de son parcours, d'éléments de sa situation » (Demazière, 2008, p. 16). Afin de répondre aux questions de recherche, j'ai rencontré trois personnes adoptées et j'ai intégré mon récit personnel. Les participantes ont été rencontrées à deux reprises pour un total de six entretiens. J'ai décidé de rencontrer trois personnes adoptées puisque l'objectif est de recueillir les expériences vécues de la personne. De plus, afin de discuter en profondeur de chaque référent identitaire souligné dans la problématique, j'ai favorisé une période de discussion plus longue pendant les rencontres pour laisser le temps aux participantes

de s'exprimer. Ce choix a aussi été fait en tenant compte de la faisabilité des entretiens et de la transcription par la suite. La sous-section suivante va traiter du recrutement des participantes.

3.3.2 Le recrutement

Les participantes ont été sélectionnées selon les quatre critères suivants : 1) elles sont des femmes adoptées d'origine chinoise, 2) elles vivent au Québec et 3) elles sont dans la vingtaine. Sinon, 4) le dernier critère, propre à mon échantillon, est que les participantes ont été adoptées en même temps que moi. Je souhaitais recontacter les femmes de mon groupe d'adoption⁵² puisque nous partageons les mêmes origines. Celui-ci était composé de 7 personnes adoptées, dont 6 filles et un garçon⁵³. Malgré le fait que tous les bébés aient été adoptés par des familles québécoises, celles-ci demeurent dans différentes régions de la province. Les participantes ont été contactées par l'entremise de Facebook et Instagram, et mon entourage. Je souhaitais prendre contact avec ces femmes puisqu'une relation avait déjà été établie avec elles dans le passé ce qui facilitait l'approche. J'entrevois évidemment la possibilité qu'aucune femme de mon groupe d'adoption n'accepte de participer à ma recherche. En effet, le sujet de mon mémoire porte sur des questions hautement personnelles (la famille, l'enfance, des commentaires désobligeants, etc.) et nécessite une certaine réflexion sur son passé qui peut être éprouvante pour certaines personnes.

Afin de ne pas avoir à refuser de participantes, je les ai contactées une à la fois, après mes recherches sur les réseaux sociaux pour les retrouver. Mes parents avaient également conservé les noms des parents faisant partie de mon groupe d'adoption, ce qui a facilité ma recherche. Toutefois, je n'ai pas retrouvé toutes les personnes de mon groupe d'adoption et à la suite de refus, j'ai dû étendre ma recherche de participantes à mon cercle de connaissances élargi. Par conséquent, les critères de sélection ont été modifiés. Les trois premiers critères n'ont pas été changés. Toutefois, j'ai enlevé le critère 4, soit celui portant sur le groupe d'adoption. J'ai donc utilisé mon réseau d'amies pour voir si elles avaient des connaissances qui avaient été adoptées en Chine. De plus, utiliser mon réseau d'amies m'a permis d'avoir une certaine familiarité avec les participantes

⁵² Je parle, ici, de mon groupe d'adoption puisque lorsque mes parents ont fait le voyage en Chine pour venir me chercher, ce dernier était organisé par l'agence d'adoption. Plusieurs futurs parents ont donc fait le voyage ensemble. Similairement à un voyage organisé, les parents restaient au même hôtel et faisaient les mêmes activités animées par un guide touristique.

⁵³ Le garçon n'a pas été contacté pour la recherche puisque celle-ci se concentre sur les femmes adoptées à cause de la dimension genrée de l'adoption internationale en provenance de Chine.

puisque'on avait une ou des amies en commun. Les participantes ont toutes été contactées sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et un échange courriel a suivi avec chacune d'elles pour l'envoi des documents, soit la lettre présentant ma démarche (voir Annexe A) et le formulaire de consentement (voir Annexe B). Puisque les participantes ont été recrutées une à la fois, le recrutement et le déroulement des entretiens se sont étendus du mois de mars 2023 au mois de juillet 2023.

3.3.3 Le déroulement des entretiens

Les participantes ont été rencontrées individuellement à deux reprises chacune pour un total de six entretiens avec trois personnes. La première rencontre durait autour de 1 h et la deuxième durait généralement plus longtemps puisqu'il y avait davantage de thèmes qui étaient abordés. Aussi, un intervalle de deux semaines a été laissé entre chaque rencontre afin que la personne ait le temps de réfléchir aux thèmes et de trouver des photos pour la deuxième rencontre. Pendant ce temps, les participantes avaient souvent l'occasion de discuter de l'entretien avec leurs parents et leur famille. Ces derniers pouvaient donc leur parler de certains événements qui avaient été oubliés par la personne adoptée. Les entretiens ont été faits en présentiel, soit chez la personne ou dans un café peu bruyant. Toutefois, deux entretiens ont été conduits en ligne grâce à Teams puisque la personne réside en dehors de la région du Grand Montréal. Le tableau ci-dessous résume le déroulement des entretiens.

Tableau 1 : Déroulement des rencontres

	1 ^{ère} rencontre			2 ^e rencontre		
	Date	Durée	Modalité	Date	Durée	Modalité
Olivia	21 mars	2 h	Vidéoconférence	3 avril	2 h	Vidéoconférence
Charlotte	16 avril	1 h 30	En personne	24 avril	1 h 15	En personne
Laurence	12 juillet	1 h 15	En personne	28 juillet	2 h	En personne

La grille d'entretien, qui se trouve à l'annexe C, a été développée afin d'explorer les référents identitaires exposés dans ma problématique. Les thèmes sont la différence physique, l'appartenance culturelle et les liens de filiations. Afin d'élaborer la grille d'entretien, je me suis également inspirée d'une grille d'entretien que j'avais constituée préalablement dans le

cours COM7018 (Approches anthropologiques en communication) à la maîtrise. J'ai eu l'opportunité de la mettre à l'épreuve et d'apporter des changements pour l'améliorer après l'exercice. Les changements portaient sur l'ordre et la formulation des questions. Par la suite, j'ai ajouté des questions en m'inspirant de mon propre vécu en tant que personne adoptée au Québec, et des questions de relance ont aussi été préparées pour s'assurer que la discussion soit fluide.

Suivant la logique des deux rencontres, la grille d'entretien a été séparée en deux temps également. Les thèmes qui me semblaient davantage contextuels ont été abordés lors de la première rencontre. Ainsi, après avoir rappelé les objectifs de la recherche, lu et signé le formulaire de consentement, les thèmes traités étaient le contexte de l'adoption et les appartenances culturelles. Le premier thème permettait d'aborder le contexte entourant l'adoption, donc autant le voyage que les parents ont fait pour aller chercher l'enfant que la discussion sur l'adoption par la suite. Le thème des appartenances culturelles ouvrait la porte à la discussion sur la culture chinoise et la culture québécoise. Je me demandais, entre autres, comment les participantes percevaient ces cultures. Ces thèmes ont été choisis, pour la première rencontre, puisqu'ils permettaient de bien comprendre le contexte dans lequel la personne a grandi. Dans cette optique, j'ai aussi demandé aux participantes de tracer une ligne du temps des moments marquants qu'elles ont vécus. En terminant l'entretien, j'ai mentionné les thèmes qui allaient être abordés lors de la prochaine rencontre. C'est également à ce moment que la date de la deuxième rencontre a été fixée. Entre-temps, je restais disponible si les participantes souhaitaient m'écrire pour préciser leurs propos. Cette pause me permettait également de réviser la grille et écouter l'enregistrement de l'entretien afin de prendre des notes pour préparer le second entretien.

Ensuite, lors de la deuxième rencontre, les thèmes restants, soit la différence physique, le contexte familial et le contexte chinois, ont été discutés. Ces thèmes qui abordaient des questions plus personnelles ont été choisis pour la deuxième rencontre puisqu'une relation avait déjà été établie avec les participantes. De plus, la première rencontre donnait l'occasion à la participante de me poser des questions sur mon mémoire de recherche et mes motivations pour ce projet⁵⁴, mais également de m'interroger sur mon vécu en tant que personne adoptée. Aussi, certaines questions

⁵⁴ Comme il a été mentionné précédemment, une lettre présentant ma démarche ainsi que le formulaire de consentement ont été envoyés préalablement aux entretiens aux participantes. Après avoir accepté de participer, certaines ont attendu de me rencontrer pour me demander plus de détails sur ma recherche.

demandaient davantage de réflexion pour la participante d'où l'intérêt de les discuter à la deuxième rencontre. À titre d'exemple, en discutant de la différence physique, des expériences de discrimination et de racisme ont été mentionnées. C'est également lors de cette rencontre que les participantes devaient apporter des photos ou des objets afin de faciliter la discussion. Les photos, datant souvent de quand elles étaient des enfants, permettaient aux participantes de se rappeler certains souvenirs. La présence de photos lors des discussions sera soulignée dans le chapitre Résultats puisque dans certains cas, les photos ont permis de discuter de moments marquants qui n'étaient pas liés à un thème particulier. Toutefois, afin de clarifier et de démontrer la pertinence de l'utilisation des photos, je vais indiquer dans le chapitre lorsque l'information découle d'une discussion autour d'une photo. Cependant, puisqu'elles étaient un outil pour faciliter la discussion et donc, pas obligatoires, ce n'est pas toutes les participantes qui avaient des photos lors de l'entretien. Ensuite, le thème du contexte familial permettait de parler des recherches d'origine et de la place de la personne adoptée au sein de sa famille. Finalement, le dernier thème était celui de la politique de l'enfant unique. À travers les questions sur cette politique unique, je voulais connaître la perception des participantes sur le contexte sociopolitique entourant leur adoption.

Par la suite, plusieurs facteurs ont influencé la décision de faire deux rencontres avec les participantes, dont la grille d'entretien. En effet, les cinq thèmes ne pouvaient pas être abordés en profondeur lors d'une seule rencontre. Comme il a été souligné précédemment, les entretiens duraient généralement plus d'une heure. Aussi, en prévoyant deux rencontres de plus courte durée, il était plus facile de trouver des moments qui convenaient autant à moi qu'à la participante. De plus, puisque l'objectif des entretiens était de recueillir le récit de vie d'une personne, deux rencontres semblaient plus appropriées. En effet, ma recherche n'a pas pour ambition de peindre un portrait global des personnes adoptées au Québec, mais plutôt de souligner l'expérience vécue des participantes.

Les entretiens ont été enregistrés grâce à plusieurs moyens afin de pouvoir les retranscrire par la suite. Effectivement, les entretiens en présentiel ont été enregistrés avec un magnétophone et mon téléphone cellulaire, au cas où un des deux ne fonctionnerait pas. Les entretiens en ligne ont été enregistrés avec la fonction *enregistrement* disponible sur *Microsoft Teams* ainsi qu'à l'aide de mon téléphone cellulaire. De plus, des notes ont été prises simultanément durant l'entretien afin de relever les émotions et les réactions des informatrices qui ne transparaissent pas forcément dans

l'enregistrement audio. Après les entretiens, un travail de transcription a été effectué avant de pouvoir analyser les récits de vie.

3.4 L'analyse des données

Les récits de vie des informatrices ont été retranscrits sous la forme de verbatims. Cette action consiste en la traduction d'une parole sous forme de texte (Beaud, 1996). Selon Beaud, la transcription complète des entretiens est primordiale puisqu'il s'agit de « la condition nécessaire pour percevoir et analyser la dynamique de l'entretien » (1996, p. 250). Ainsi, afin d'être le plus fidèle à l'enregistrement audio, j'ai noté les différentes intonations, les émotions ainsi que les hésitations des informatrices en utilisant le modèle de transcription de Jefferson (2004) traduit par Bencherki (2014) (voir Annexe D). Les transcriptions ont été faites à l'aide du logiciel *ExpressScribePro* qui me permettait d'utiliser une pédale pour faciliter la manipulation des fichiers audio. Pour les premiers entretiens, j'ai aussi utilisé la fonction « transcrire » disponible sur *Wordonline*. Toutefois, puisque j'utilisais un code permettant de noter les intonations et les émotions des participantes, j'ai relu avec attention la transcription. Avant de commencer l'analyse des données, les transcriptions ont été envoyées aux participantes afin qu'elles puissent valider leurs propos puisque cet exercice a pour objectif « de transformer le plus fidèlement possible l'expression orale des sujets en une expression écrite » (Boutin, 2018, p. 135).

L'analyse en recherche qualitative « consiste essentiellement, à traiter les données de façon inductive en les découpant en unités de sens, en les classant et en les synthétisant dans l'objectif de faire émerger des régularités et de découvrir des liens entre les faits accumulés » (Bonneville *et al.*, 2007, p. 196). Afin d'analyser les données, j'ai procédé à une analyse thématique des transcriptions des entretiens. Selon Paillé et Mucchielli (2012), « l'analyse thématique consiste à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (p. 232). Les thèmes ont été identifiés « au fur et à mesure de la lecture » des verbatims selon la démarche de thématization en continu (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 237). Cependant, les principaux thèmes étaient déjà identifiés⁵⁵ puisqu'ils provenaient du cadre général de la recherche, soit la problématique et le cadre conceptuel. L'arbre thématique a

⁵⁵ Les thèmes préalablement identifiés sont : la différence physique, l'appartenance culturelle, le contexte familial, le contexte d'adoption et le contexte chinois.

donc été élaboré lors des différents processus de la recherche et a été terminé « à la toute fin de l'analyse du corpus » (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 237). Une lecture attentive des verbatims m'a permis de classer des extraits dans chaque grande thématique et d'identifier des sous-thèmes (voir Annexe E). Afin de clarifier l'analyse thématique des verbatims, la figure 2 représente l'arbre thématique du thème le « contexte de l'adoption ».

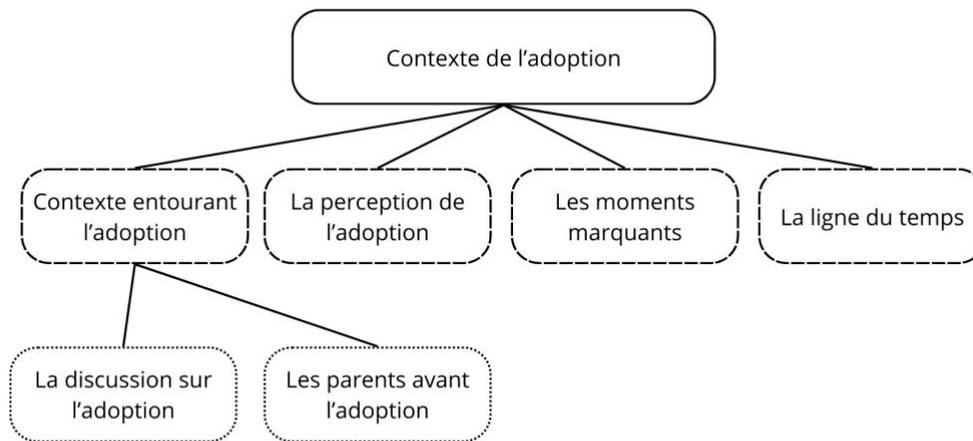


Figure 2 : Arbre thématique du contexte de l'adoption

Le premier niveau de sous-thème (gros pointillé) représente les quatre questions qui ont été posées lors de la première rencontre en lien avec le contexte de l'adoption. Ensuite, le 2^e niveau de sous-thème encadré par un petit pointillé provient de l'analyse des verbatims. C'est donc en lisant les récits de vie que le 2^e niveau de sous-thèmes est ressorti.

Par la suite, certains extraits se sont retrouvés sous plusieurs sous-thèmes, mais lors de la rédaction du chapitre Résultats, ils ont été utilisés dans seulement un thème ou sous-thème pour éviter la répétition. Au fil de la lecture des verbatims, deux grands thèmes ont été rajoutés, soit « identité » et « extra » pour les extraits qui abordaient un sujet autre, mais de façon très brève. Aussi, les sous-thèmes ont été identifiés grâce aux questions posées lors de l'entretien puisqu'elles dirigeaient dans une certaine mesure la discussion. Ensuite, une lecture des extraits classés par thème et sous-thème m'a permis d'établir des liens, des récurrences et des différences entre le vécu de chaque participante afin de répondre aux questions de recherche. Aussi, un portrait de chaque participante

a été peint ainsi que leur parcours de vie afin de présenter les personnes adoptées avant d'exposer les résultats. Avant de discuter des considérations éthiques de ma recherche, mon positionnement en tant que chercheuse sera exposé.

3.5 Posture de la chercheuse

Pour ce mémoire, j'ai jugé plus adéquat d'écrire à la première personne du singulier puisque plusieurs facteurs convergent vers un positionnement de la chercheuse qui ne peut pas être neutre. Tout d'abord, le choix de l'objet d'étude réside dans mon parcours personnel au sein de ma famille. Je suis une adoptée d'origine chinoise et j'ai grandi au Québec dès l'âge de 10 mois. Ensuite, mon échantillon, après certaines décisions, était composé de personnes que je connaissais dans une certaine mesure. Effectivement, je les avais déjà rencontrées avant de commencer ma recherche. Ce lien avec mon échantillon empêche de prime abord une neutralité axiologique prônée par certains auteurs et auteures comme l'exprime Pfefferkorn (2014). Conceptualisée par Max Weber, celle-ci exprime une « absence de jugement de valeur » (Weber cité dans Pfefferkorn, 2014, p. 85). Ainsi, la chercheuse doit faire preuve d'impartialité puisque « l'engagement du [chercheur] est considéré comme un obstacle à son activité scientifique » (Pfefferkorn, 2014, p. 86). Cependant, Pfefferkorn affirme que « le non-engagement est bien une illusion : le chercheur ne peut pas se retrancher du monde » (Pfefferkorn, 2014, p. 91). Dans une perspective similaire, Beaud (1966) argumente que le caractère neutre de la chercheuse, lors de la tenue des entretiens, est un mythe puisque celle-ci doit, entre autres, répondre aux questions de l'individu interrogé. En effet, lors des entretiens, la chercheuse doit jouer un rôle actif afin d'établir un lien de confiance avec les participantes (Beaud, 1996). La similarité de mon parcours de vie vis-à-vis des participantes est donc un atout pour créer un lien avec elles. Lors des entretiens, j'ai d'ailleurs partagé mes propres expériences pour amener la personne à me parler des siennes. Ensuite, Niemeyer, Siebert et Silina affirment que « ce rapport personnel [...] s'avère une source riche pour lire “entre les lignes” et de mieux saisir et comprendre certaines publications et réactions durant les entrevues » (Niemeyer, Siebert et Silina, 2021, p. 3). À cet effet, la neutralité axiologique est non seulement inatteignable dans mon cas, mais n'est pas souhaitable non plus en lien avec l'analyse thématique qui sera réalisée. Paillé et Mucchielli (2012) soulignent que « tout analyste détient une posture et celle-ci ne va pas manquer de jouer dans la sélection des données du corpus qui s'avéreront pertinentes » (p.239). Outre mon non-engagement lors des entretiens, notamment à cause de mon propre vécu,

il m'est impossible d'avoir une position neutre lors de l'analyse des résultats, celle-ci bénéficiant de ce que Paillé et Mucchielli appellent « la sensibilité théorique et expérientielle du chercheur » (p. 240). Cette dernière dirige la chercheuse lors de l'identification de certaines thématiques plutôt que d'autres et est influencée par l'expérience en recherche de la personne (Paillé et Mucchielli, 2012). En bref, l'utilisation de la première personne du singulier dans mon mémoire provient de mon engagement dans cette recherche ainsi que de mon expérience en tant que femme d'origine chinoise adoptée au Québec.

Après plusieurs réflexions, j'ai intégré mon récit de vie à celui des participantes et je l'ai analysé conjointement. Bien qu'il semble naturel d'intégrer mon récit de vie puisqu'il est déjà très présent dans le sujet de ma recherche et dans mon positionnement en tant que chercheuse, j'avais quelques réticences à partager mon vécu. Rencontrer des personnes adoptées pour discuter de leur vécu était une chose, mais partager le mien à l'écrit en était une autre. Cela impliquait une vulnérabilité que je n'étais pas encore prête à partager. Cependant, il me semblait impossible de faire ce mémoire sans partager mon vécu puisqu'il est intrinsèque à cette recherche. En effet, lors de l'élaboration des thématiques et de la rédaction des questions, j'avais déjà commencé à réfléchir à mon récit de vie ainsi qu'à mes réponses aux questions que j'allais poser. Ainsi, après avoir pris la décision d'intégrer mon récit de vie, il fallait trouver une façon de l'inclure avec les récits de vie des participantes. Durant les entrevues, j'avais déjà commencé à comparer mon vécu à celui des participantes, il a donc semblé naturel d'inclure mon récit à la suite de celui des participantes dans le chapitre Résultat. Afin de le distinguer des récits de vie recueillis par le biais d'entretiens, mon vécu sera rédigé en italique. Dans la prochaine sous-section, je traiterai des considérations éthiques de ma recherche.

3.6 Considérations éthiques

Avant la tenue des entretiens, une formation en ligne (Formation en éthique de la recherche basée sur l'Énoncé de politiques des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des Êtres humains [EPTC 2 : FER2022]) a été suivie ainsi qu'une certification du Comité d'éthique de la recherche pour les projets d'envergure (CERPE) de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) a été obtenue puisque des participantes ont été rencontrées afin de répondre à ma question de recherche. De plus, un formulaire de consentement a été envoyé aux participantes avant les entretiens afin

qu'elles puissent prendre connaissance des objectifs de ma recherche, de l'implication de leur participation, mais aussi de potentiels risques de celle-ci. Malgré qu'il n'y ait pas de risque physique, parler de son adoption peut faire ressortir des traumatismes ou des souvenirs douloureux. Si tel était le cas, une liste de ressources psychosociales leur a été fournie afin de pouvoir les diriger vers des professionnels. Aussi, je suis restée disponible si les participantes voulaient continuer de discuter, ce qui n'a toutefois pas été le cas. Le formulaire de consentement a été signé lors de la rencontre avant que les entretiens commencent. À chaque début de rencontre, il a été mentionné aux participantes qu'elles pouvaient se retirer de la recherche à tout moment puisque leur participation était non contraignante. Enfin, un des enjeux éthiques importants de ma recherche est l'anonymat des participantes ainsi que la confidentialité des données recueillies. Dans une telle optique, les prénoms des participantes ont été changés pour un pseudonyme et tous les noms permettant de les identifier (ville, école secondaire, noms des parents, etc.). Un pseudonyme québécois⁵⁶ a été attribué à chaque participante puisque comme le chapitre résultat va le démontrer, elles s'identifient toutes comme Québécoise.

En somme, dans ce chapitre, il était question des aspects méthodologiques du mémoire. Ainsi, il a été possible de positionner ma recherche au sein de la perspective constructiviste et d'une approche phénoménologique puisque l'objectif est de comprendre un phénomène vécu. Dans cette optique, une recherche qualitative a été effectuée grâce à la collecte des récits de vie des participantes. J'ai décrit le déroulement de ma collecte de données en abordant les participantes et le recrutement. J'ai aussi abordé l'analyse thématique qui a été utilisée pour étudier les récits de vie des participantes. Ensuite, j'ai exposé mon positionnement, en tant que chercheuse, comme ne pouvant pas être neutre parce que le sujet de ma recherche réside aussi dans mon récit de vie. Finalement, puisque j'ai fait des entretiens, certaines considérations éthiques ont été prises en compte dont l'anonymat des participantes. Les données seront présentées dans le chapitre suivant, selon les thèmes et les sous-thèmes avec des extraits venant appuyer les propos des participantes.

⁵⁶ Le pseudonyme québécois signifie qu'il s'agit d'un prénom plus présent au Québec qu'en Chine.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS : Une discussion entre personnes adoptées

Ce quatrième chapitre présente les résultats issus des entretiens menés auprès des participantes ainsi que mon récit de vie. Brièvement, les objectifs de ma recherche sont d'avoir une meilleure compréhension du processus identitaire d'une femme adoptée en Chine et vivant au Québec, d'identifier les rôles des référents identitaires (altérité et différence physique, les liens de filiations et l'appartenance culturelle) dans le développement des identités culturelles par rapport à l'adoption. Finalement, je souhaite participer à enrichir la mémoire collective sur l'adoption internationale. Afin de répondre aux objectifs et aux questions de recherche, les résultats seront exposés selon les thèmes qui sont ressortis des entretiens, soit le contexte de l'adoption, la politique de l'enfant unique, le contexte familial et la différence physique. Avant tout, une présentation sommaire des participantes sera réalisée afin de mieux contextualiser les résultats.

4.1 Les parcours des participantes

Cette section a pour objectif de présenter les récits des personnes adoptées et de moi-même. Afin de présenter le vécu et les moments marquants dans la vie de chaque personne adoptée, j'ai décidé de faire un parcours comme le jeu *Serpents et échelles*, c'est-à-dire qu'il y a un début, un milieu et une fin au parcours contrairement au *Monopoly* où les pions tournent en rond. Le parcours fléché a pour objectif de représenter les étapes importantes de la vie de chaque personne adoptée, soit celles qui ont contribué à forger leur identité. Il permet aussi de représenter la ligne de vie qui est au cœur du récit de vie selon Bertaux (2010). Le parcours est à sens unique pour démontrer qu'il n'est pas possible de retourner dans le passé, mais il est possible de regarder en arrière pour mieux comprendre.

4.1.1 Le parcours d'Olivia

Lors des entrevues, Olivia a 24 ans, elle est sur le marché du travail et réside en dehors de Montréal⁵⁷. Adoptée à 9 mois, Olivia a grandi en région, dans un village. Puisque ses parents ne

⁵⁷ Afin de garder l'anonymat des participants, les villes de résidence ne sont pas nommées. Aussi, puisque j'habite l'île de Montréal, il s'agira de la référence géographique tout au long du mémoire.

pouvaient pas concevoir d'enfant biologiquement, ils ont décidé d'adopter à l'international. Ils ont toutefois toujours fait savoir à leurs filles que l'adoption n'était pas un second choix. L'arrivée d'Olivia dans la famille a été fêtée en grand, lors de son baptême, quelques semaines après son entrée en sol québécois. Plutôt « rebelle » à l'adolescence, Olivia a vécu un décès dans sa famille lui faisant changer de perspective sur la vie (ce point sera discuté davantage dans la section 4.4.1). C'est également durant cette période qu'Olivia commence à porter un regard différent sur son corps.

Olivia, dont la sœur cadette est aussi adoptée en Chine, est proche de sa famille depuis son arrivée au Québec. Son grand-père a d'ailleurs exercé une grande influence dans sa vie. C'est en sa compagnie qu'elle pêche sa première truite, un évènement marquant pour Olivia. En grandissant, Olivia n'a pas démontré un intérêt marqué envers son pays d'origine ou ses parents biologiques puisqu'elle s'identifie comme Québécoise. Aujourd'hui, Olivia travaille sur elle-même pour mieux se connaître et elle planifie de grands projets en compagnie de son amoureux de longue date.

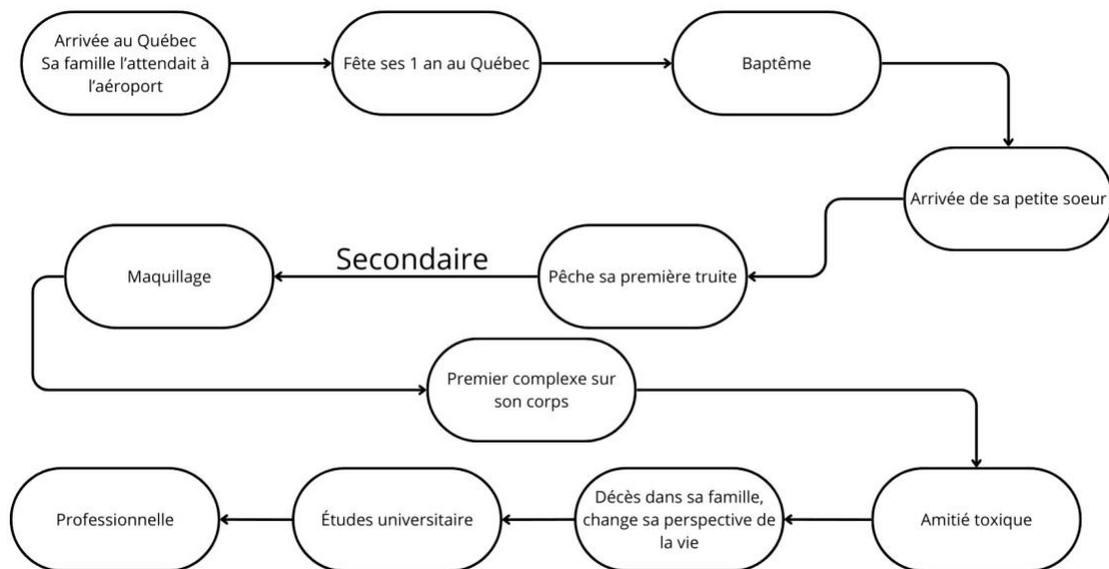


Figure 3 : Le parcours d'Olivia

4.1.2 Le parcours de Charlotte

Lors des entrevues, Charlotte a 24 ans, elle habite en banlieue de Montréal et elle travaille à temps plein comme infirmière. Environ 2 ans après son arrivée au Québec, les parents de Charlotte sont retournés en Chine pour adopter une deuxième petite fille. Charlotte a passé les premières années de sa vie au Québec, avant de déménager en Chine pour le travail de son père. Durant ces années-là, Charlotte a eu la chance de voyager en Asie avec sa famille et de découvrir de nouvelles cultures. Depuis ce temps, Charlotte est curieuse et avide de nouvelles connaissances. Après ces années en terre natale, Charlotte et sa famille ont déménagé aux États-Unis, encore une fois pour le travail de son père. Ces déménagements affectent quelque peu ses amitiés. Une fois au secondaire en sport-étude, son cercle d'amies se stabilise puisqu'elle revient au Québec pour de bon. Studieuse et introvertie, Charlotte a toutefois vécu de mauvaises expériences liées à l'intimidation à l'adolescence. Cependant, elle n'identifie pas ces expériences à son physique asiatique ou à son adoption. Après, ses études collégiales, Charlotte décide de sortir de sa zone de confort et part en voyage seule. Après, ses études collégiales, Charlotte décide de sortir de sa zone de confort et part en voyage seule.

Malgré sa curiosité, Charlotte ne posait pas beaucoup de questions sur l'adoption lorsqu'elle était plus jeune, notamment puisqu'elle se considère Québécoise. Aujourd'hui, Charlotte et son mari sont propriétaires d'une charmante maison en banlieue de l'île de Montréal. Empathique et curieuse, elle s'épanouit dans son travail et sa vie personnelle.

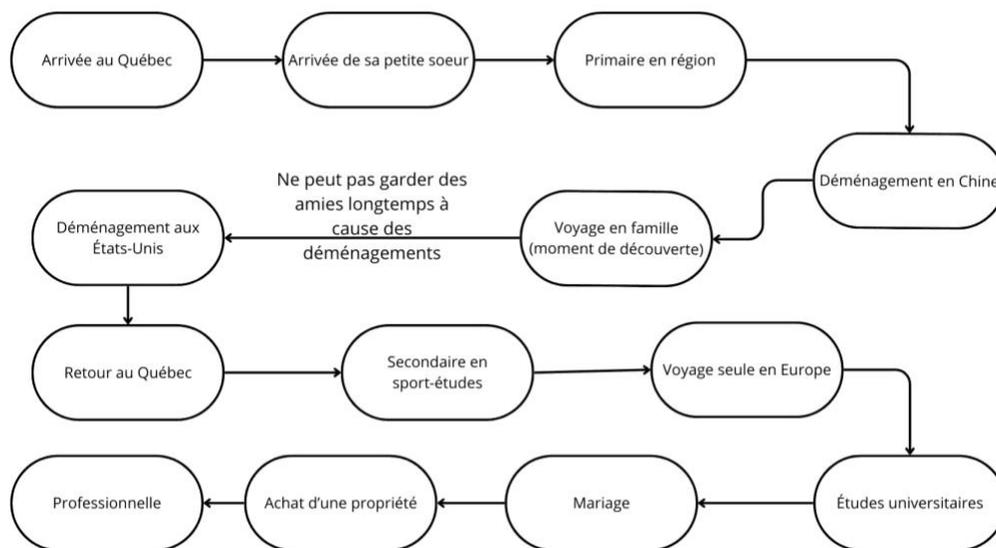


Figure 4 : Le parcours de Charlotte

4.1.3 Le parcours de Laurence

Lors des entrevues, Laurence a 26 ans, elle partage son temps entre l'enseignement primaire et des études de maîtrise. Laurence est arrivée au Québec à 16 mois, un 16 janvier. Elle a grandi sur l'île de Montréal dans une famille québécoise et de confession juive. À 9 ans, les parents de Laurence décident de divorcer et la garde partagée commence. La relation avec sa mère est pour le moins houleuse et le contact est coupé au secondaire. Durant cette période, elle avait de la difficulté à l'école et posait énormément de questions. Toutefois, à partir de la moitié du secondaire, Laurence a commencé à se faire plus confiance et ses apprentissages ont débloqué. Elle est, maintenant, à la maîtrise et fière de ses accomplissements. C'est également à l'adolescence que Laurence a fait un voyage en Chine avec ses parents lors duquel elle est retournée dans sa ville natale. Au secondaire, Laurence fait face à des commentaires désobligeants qui marquent son parcours scolaire (ces derniers seront abordés dans la section sur la différence physique).

Toujours très occupée, Laurence est une personne rassembleuse et sociale. Aujourd'hui, elle est en construction et se connaît beaucoup mieux qu'avant. Elle peut donc dire, sans aucune hésitation, qu'elle s'identifie comme Québécoise.

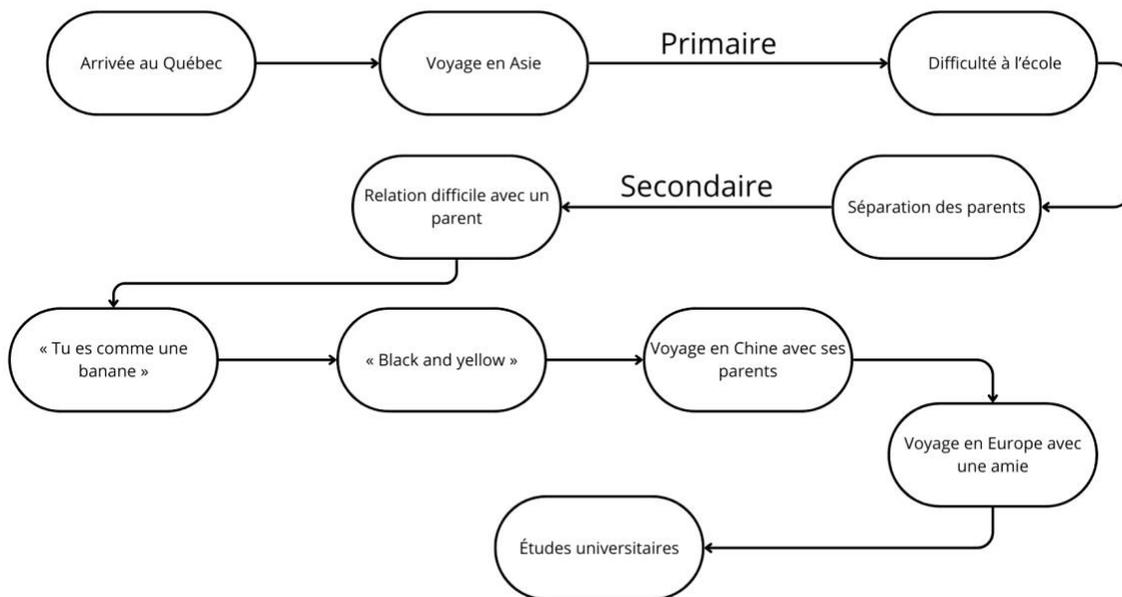


Figure 5 : Le parcours de Laurence

4.1.4 Le parcours de Léonie

Lors des entrevues, j'ai 24 ans et je travaille à temps partiel en même temps de compléter ma maîtrise. Depuis mon adoption à 10 mois, j'habite sur l'île de Montréal, entourée de mes parents et ma famille. Montréalaise depuis mon arrivée au pays, mes parents m'ont transmis leur passion pour les voyages et l'apprentissage de nouvelles cultures, notamment lors d'un séjour de 3 mois en Espagne. Dès mon plus jeune âge, je me suis attachée aux traditions familiales. Mes séjours annuels à Cap Hatteras en Caroline du Nord avec mes grands-parents, mon cousin, mon oncle et mon père ont grandement contribué à ma passion pour la mer. À l'adolescence, j'aimais être entourée de mes amies tout en conservant des moments de solitude. Dès mon plus jeune âge, j'éprouve un grand désintérêt envers la Chine, mais ce sentiment change à mon arrivée à l'université. J'entreprends d'ailleurs des cours de mandarin simplifié.

Studieuse et curieuse, l'école est un environnement dans lequel j'évolue bien. C'est d'ailleurs dans ce milieu que j'ai créé de grandes amitiés et connu mon partenaire. Aujourd'hui, sans parler trop souvent de mes origines chinoises, je les inclus davantage dans mon identité québécoise.

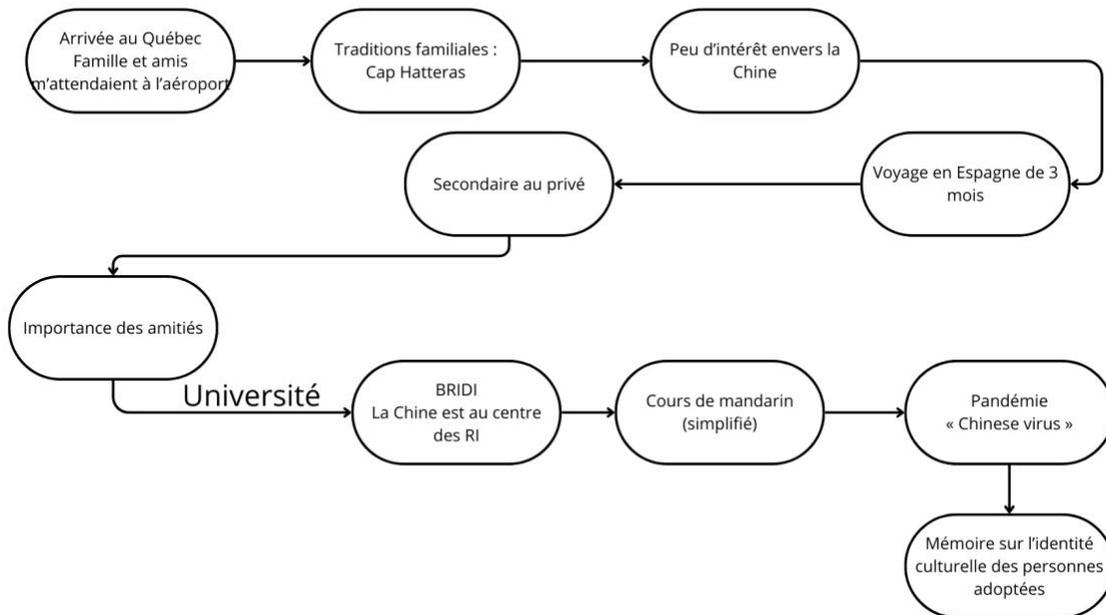


Figure 6 : Le parcours de Léonie

À la suite de la présentation des quatre portraits, il est possible de constater qu'il y a des points communs entre les parcours, mais aussi des différences. Par exemple, Laurence et moi-même avons grandi sur l'île de Montréal tandis qu'Olivia et Charlotte ont vécu en région de l'île — la différence des lieux de résidence sera soulevée dans une section subséquente. Le point commun le plus frappant est que nous nous identifions toutes comme Québécoises. Cette identification sera d'ailleurs creusée davantage dans ce chapitre en commençant par le contexte de l'adoption.

4.2 Contexte de l'adoption

Dans cette deuxième section, le contexte entourant l'adoption sera abordé. Le processus d'adoption à l'international est long, couteux et complexe, la décision d'adopter n'est donc jamais prise à la légère par les parents adoptants. Ces derniers doivent se préparer pour le voyage, mais également à accueillir l'enfant au retour. Et dans le cas d'une adoption internationale, les parents doivent être disposés à répondre aux nombreuses questions de l'enfant sur ses origines. Cette section abordera, plus particulièrement, la réaction de la personne adoptée face à son adoption et les questions qui ont succédé.

4.2.1 Quand est-ce que tu as su que tu étais adoptée ?⁵⁸

Dans le cas des trois personnes adoptées interviewées pour ce mémoire, les parents⁵⁹ ont eu recours à l'adoption internationale puisqu'ils ne pouvaient pas concevoir d'enfants biologiquement. Ils ont toutefois souligné à leurs filles que ces dernières étaient voulues et aimées. En d'autres termes, ils ont positionné l'adoption non pas comme un second choix pour former une famille, mais simplement comme une autre façon de faire famille qui est tout autant légitime que la première. À titre d'exemple, Olivia souligne que : « mes parents n'étaient pas capables d'avoir des enfants [...], mais, je sais que ma mère voulait vraiment adopter à la base pour, dans sa vie-là. [...] Si elle avait été capable [...] d'avoir des enfants, elle aurait adopté quand même ». Ensuite, comme il a été mentionné dans le bref portrait des participantes, elles ont toutes été adoptées autour de l'âge de

⁵⁸ Les titres de chaque sous-section sont une question qui m'est souvent posée en tant que personne adoptée. Les titres viennent donc de mon vécu personnel.

⁵⁹ À partir d'ici, le terme « parent » va être utilisé pour désigner les parents adoptifs et les termes « parents biologiques » pour le couple qui a donné naissance à la personne adoptée. Il est important de faire cette distinction puisque les personnes adoptées participantes ont toutes été adoptées à un très jeune âge, elles n'ont donc pas connu d'autres parents. Aussi, puisque ce sont eux qui les ont élevées, il n'y a pas de distinction entre parents et parents adoptifs pour elles.

1 an. Elles sont donc arrivées au Québec très jeunes et n'ont gardé aucun souvenir de leur pays natal ou de l'orphelinat. *Ayant également été adoptée à 10 mois, je n'ai aucun souvenir d'avant mon arrivée au Québec, ni même de ce moment pourtant haut en émotion pour le reste de ma famille.* Aussi, puisqu'elles ont été accueillies dans leur famille très jeunes, elles n'ont pas été marquées d'apprendre qu'elles étaient adoptées. À titre d'exemple, Charlotte mentionne que « je sais que je suis adoptée, mais est-ce que c'est parce que j'ai été adoptée à un an que dans ma tête c'est normal ? Pas normal, mais dans ma tête, il n'y a comme pas de différence ». Aussi, puisqu'il y a une différence physique, l'adoption ne peut pas être cachée par les parents. Elles n'ont pas vécu de choc quant au fait qu'elles aient été adoptées à l'international. *Pour ma part, c'est comme si je l'avais toujours su. Je n'ai aucun souvenir d'un moment lors duquel mes parents m'ont assise pour me faire une grande révélation.* Aussi, dès mes premiers souvenirs ma mère me parlait du voyage qu'elle et mon père avaient fait pour aller me chercher en Chine. De plus, les parents n'ont jamais caché leurs origines et répondaient aux questions de leur fille. En effet, l'adoption fait partie intégrante du récit familial et pour cette raison, l'annonce de l'adoption n'est pas une surprise. Les parents d'Olivia, par exemple, ont immortalisé leur arrivée au Québec grâce à des photographies. C'est d'ailleurs une des photos qu'Olivia m'a montrées. Lorsqu'ils sont revenus de Chine avec leur bébé, la famille les attendait avec des ballons, impatiente de rencontrer Olivia. Malgré qu'elle ne garde pas de souvenirs de cet événement, elle souligne l'importance de cette première rencontre familiale, qu'elle compare aux suites d'un accouchement. Une autre photo qu'Olivia avait apportée représentait des décorations qu'elle avait dans sa maison d'enfance. Et ces décorations avaient été rapportées de Chine par ses parents. Ces objets étaient pour les parents d'Olivia des souvenirs du voyage qu'ils avaient fait pour aller chercher leur enfant et c'est, entre autres, à travers ces objets que les parents d'Olivia lui parlaient de l'adoption. La prochaine sous-section vise d'ailleurs à aborder la discussion sur l'adoption entre les parents et l'enfant.

4.2.2 As-tu des informations sur tes origines ?

De façon générale, les participantes n'ont pas posé beaucoup de questions à leurs parents sur leurs origines chinoises (d'où viennent-elles ? Qui sont leurs parents biologiques ? À quoi ressemblaient-ils ? Pourquoi ai-je été mise en adoption ? Etc.). Lorsqu'elles étaient plus jeunes, elles démontraient très peu d'intérêt envers le pays qui les a vues naître. Dans le cas de Charlotte et Olivia, leur curiosité a été interrompue par la réalité de l'adoption en Chine, c'est-à-dire qu'en raison de la

politique de l'enfant unique, plusieurs bébés étaient abandonnés. Comme cette pratique était illégale, les enfants étaient, la majorité du temps, abandonnés dans des lieux publics (Bordeleau, 2007). Dans de telles circonstances, il est très difficile d'avoir des informations. Ainsi, elles se sont fait dire qu'il était presque impossible de retrouver leurs parents biologiques.

Ça ne m'intéressait pas, pas parce que j'étais, j'étais fâchée ou peu importe -là, vraiment pas, c'est juste je n'avais pas d'intérêt et surtout en sachant que ça ne valait *même* pas la peine de regarder ça parce que, on ne peut pas les retracer on ne peut pas les retracer -là, fait qu'on dirait que ça, comme, je ne sais pas, ça comme *stoppé* ma curiosité, un peu. (Olivia)

Pour Charlotte, puisqu'elle a toujours vécu avec ses parents, il n'y avait pas vraiment de questions à se poser, « mes parents adoptifs, ce sont mes parents ». Toutefois, une certaine curiosité persiste chez elle. Effectivement, elle pense parfois à certaines questions qui restent sans réponses, comme pourquoi elle a été mise en adoption. Elle mentionne néanmoins que cette information ne changerait pas beaucoup sa vie. Ensuite, du côté de Laurence, cette dernière n'a pas de souvenirs de grands questionnements qui la taraudaient sur ses origines. Pour elle, l'adoption est un fait parmi tant d'autres. En bref, ce manque d'information ne semble pas perturber l'identité des participantes. « Je pense, il y a un côté de moi, c'est comme, je suis intéressée, mais si je ne le sais pas, ce n'est pas la fin du monde non plus, c'est *sûr* que ça serait cool de savoir, mais je ne sais pas si ça pourrait m'amener de quoi » (Charlotte). Néanmoins, cette absence de connaissance ne concerne pas seulement les origines, elle concerne aussi les antécédents médicaux et tout ce qui est lié à la génétique.

Ça vraiment pas été un questionnement-là chez moi. Puis, vraiment un petit peu plus tard, quand exemple, on se fait poser des questions-là « bon as-tu des antécédents, as-tu des antécédents de... », au niveau des questions plus de santé. Ça, c'est plus-là, j'y, j'y ai réfléchi, là. (Olivia)

Dans cette citation, Olivia mentionne qu'elle n'a jamais eu beaucoup de questionnements sur ses parents biologiques, sauf lorsqu'elle se fait poser des questions sur ses antécédents médicaux. Ces questions, qui vont rester sans réponse toute sa vie, l'amènent à réfléchir à ses parents biologiques. Cependant, elle mentionne plus tard que ce manque d'information ne la dérange pas vraiment, notamment puisqu'il s'agit d'une situation hors de son contrôle. De plus, le manque d'information

ne l'a pas motivée à vouloir en savoir plus sur ses origines et ses parents biologiques. Aussi, en discutant avec Charlotte et Olivia, individuellement, elles m'ont appris que nos dates de fête n'étaient sûrement pas le jour de notre naissance puisque les bébés sont souvent abandonnés sans lettre ou information, et dans ces conditions les orphelinats attribuent un âge aux bébés selon leur apparence physique. *Après avoir appris cette information, je suis restée pensive, causant une pause dans l'entrevue. Malgré que l'information ne m'ait pas surprise outre mesure, le fait d'avoir la confirmation de deux autres personnes adoptées a rendu la chose plus tangible. Dans ce nuage de flou informatif sur mes origines, ma date de fête, le 29 décembre 1998, était la seule certitude que j'avais concernant d'où je viens.* Encore une fois, Olivia et Charlotte n'ont pas semblé très perturbées, elles savent qui elles sont. De plus, puisqu'elles ont fêté leur anniversaire à la même date depuis 24 ans, elles ne vont pas changer cette tradition pour une autre date qui n'est toujours pas la bonne. *Après une courte réflexion, j'ai adhéré à leur raisonnement puisqu'il n'est pas possible de vérifier l'information.*

Outre les questions sur les origines, pour Olivia, la discussion a aussi porté sur le concept d'adoption plus généralement. En effet, ses parents lui parlaient de l'adoption à travers des livres pour enfants et même un poème : « le livre que c'est un ours polaire qui rencontre un canard pis-là le [il l'adopte ?] le cana —, ouais il l'adopte genre parce que le canard a perdu sa maman ». Toutefois, la discussion ne semblait pas aller plus loin. Il est cependant intéressant de souligner que le poème faisait partie des photos apportées par Olivia. Même si elle n'attache pas énormément d'importance à ce poème, elle l'a inclus dans ses photos puisqu'elle stipule qu'il était important pour ces parents. « Je pense que, moi personnellement ça n'a pas une importance *immense*-là pour moi-là ce poème-là, ça ne m'a pas *aidée* dans ma vie, mais je trouve que c'est beau, et ça a été sûrement marquant pour mes parents-là, s'ils l'ont encadré chez eux. Je me dis, je vais l'inclure dans mes photos ». Le poème traite de l'adoption d'une façon très positive et souligne deux points de vue différents soit celui de la mère biologique et celui de la mère adoptive. *Ensuite, à l'instar des parents d'Olivia, mes parents ont tenté la même approche pour parler de l'adoption. Ma bibliothèque contenait des livres sur la Chine, mais également des histoires d'adoption. « Mon bébé du bout du monde » raconte l'histoire d'une mère monoparentale qui va en Chine chercher un enfant. Aux fils des pages, on la voit préparer la chambre de l'enfant, faire le voyage en Chine et son retour accueilli par sa famille. Ce livre a imagé l'adoption dans mon esprit. Par contre, très peu intéressée par d'où je venais, je préférais regarder d'autres livres. Mes parents n'ont donc pas*

forcé la discussion sur l'adoption. Toutefois, ma mère a tenu à donner une place à ma « maman de Chine » dans ma vie. Elle m'expliquait que c'était cette femme qui habitait très loin qui m'avait porté dans son ventre. Elle la remerciait de m'avoir donné la vie et elle me disait qu'elle pensait souvent à cette femme, pourtant si loin de nous. Cette « maman de Chine » était pour moi une femme inconnue envers qui j'avais très peu si ce n'est aucun intérêt. D'ailleurs, je ne comprenais pas pourquoi ma mère tenait tant à me parler de cette inconnue qui m'avait abandonnée. La mère d'Olivia a également tenu à parler de façon positive de la mère biologique de sa fille.

Ma mère, elle a dit que c'était, c'était grâce à *elle* [...] que j'étais ici, et que c'était... Elle ne m'a jamais mis ça comme il y a quelqu'un qui t'a abandonné ou il y a quelqu'un qui ne voulait pas de toi-là, ça tout le temps été c'est vraiment un grand acte de *courage* et de *générosité*. (Olivia)

À travers les vécus d'Olivia et moi-même, il est possible de constater que les parents, et surtout les mères, ont tenu à créer une image positive de la mère biologique. Laurence, quant à elle, s'est dit que si sa mère rencontrait sa mère biologique, elle voudrait la remercier de l'avoir mise au monde et de l'avoir mise en adoption. Grâce à cette femme, les parents de Laurence ont eu l'opportunité de faire famille.

Enfin, il est intéressant de souligner plusieurs points communs entre les quatre vécus exposés. Premièrement, apprendre qu'on ait été adoptée n'a pas été un choc pour personne, notamment puisque l'adoption est visible dans la différence physique. Deuxièmement, très peu de questions sur les origines étaient posées et le manque d'information a été accepté en sachant qu'il y a très peu de chances d'avoir des réponses aux questions. Et finalement, il est possible de remarquer que les parents ont tenu à parler des parents biologiques à leur enfant, mais surtout de la mère biologique, et ce d'une façon à diminuer le sentiment d'abandon. Dans la prochaine section, le contexte de l'adoption dans le pays d'origine, soit la Chine, sera abordé.

4.3 Politique de l'enfant unique

Cette section va porter sur le contexte de l'adoption dans le pays d'origine. Comme mentionné précédemment, l'adoption en provenance de Chine est particulière en raison de l'application de la politique de l'enfant unique empêchant les familles d'avoir plus d'un enfant sous peine d'une

amende, dans certains cas (De Giorgi, 2017). Les résultats vont permettre de comprendre les enjeux liés à cette politique pour la personne adoptée ainsi que son impact sur leur vie.

4.3.1 Sais-tu pourquoi tu as été abandonnée ?

Il est impossible de parler de l'adoption en Chine sans aborder la politique de l'enfant unique qui a été en vigueur pendant plus de 30 ans, soit de 1979 à 2015 (De Giorgi, 2017). Ainsi, le sujet du contexte chinois a inévitablement été discuté lors des entretiens. La politique est connue de toutes, mais seulement de façon générale. Charlotte a souligné ne pas connaître beaucoup de choses sur la politique comme telle et ne pas s'y intéresser : « mais on entend beaucoup de choses ici et là. Mais je ne me suis jamais vraiment *renseignée* dessus ». Quant à Olivia, elle comprend les raisons de l'instauration d'une telle politique, mais ne pousse pas sa réflexion plus loin. *Pour ma part, j'ai toujours eu connaissance de l'existence de cette politique, sans toutefois m'y attarder plus qu'il fallait puisque c'était relié à une partie de mon passé pour laquelle j'avais très peu d'intérêt à en connaître davantage.* Du côté de Laurence, cette dernière identifie la politique de l'enfant unique comme étant l'explication de son adoption.

Je ne connais pas toute cette politique-là, mais je pense que, c'est sûr que de par le fait que on... On est, tu t'identifies comme une fille je crois [oui], par respect [oui, oui], mais je me dis de par le fait qu'on soit des femmes, je pense que c'est quand même, sachant cette politique-là c'est, ça se peut que ça soit une des explications, le fait qu'on ne soit pas des... Des garçons, ça a pu jouer si c'est le fait qu'il y en avait déjà [...] des enfants, ça put jouer aussi. (Laurence)

La politique de l'enfant unique permet ainsi de mieux comprendre et même d'assumer le manque d'information concernant les origines. Indéniablement, la politique de l'enfant unique a eu une incidence majeure dans les vies des personnes adoptées d'origine chinoise. Olivia, Charlotte et Laurence ont toutes souligné l'aspect positif qu'elle a eu sur leur vie puisque, sans cela, elles n'auraient peut-être pas grandi au Québec.

Parfois, j'imagine ma vie si j'étais restée en Chine. Je m'imagine comme dans un tableau que l'on voit dans les restaurants asiatiques. Le grand chapeau pointu en paille sur la tête, les deux pieds dans une rizière et un mal de dos très jeune. J'imagine une vie en campagne et de misère. J'imagine tout le contraire de ma vie au Québec. Sans grande surprise, je ne suis pas la seule qui a imaginé

sa vie si elle était restée en Chine. Charlotte, elle, s’imagine une vie dans une famille pauvre, sans instruction et femme au foyer.

Je pense, à un moment donné comme une vision de, genre, j’aurais été dans une famille pauvre, dans les maisons pas en terre cuite — là, mais comme en... En terre-là vraiment pauvre-là, [...] peut-être pas instruite, nous on est à l’université [ouais], est-ce qu’on serait allé à l’université ou est-ce qu’on ne serait pas instruite à la maison, femmes au foyer ? (Charlotte)

Olivia, quant à elle, s’imagine vendre des limonades au coin d’une rue dans des conditions très peu salubres, des conditions sanitaires qui ne sont pas conformes à celle du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation. Habitée aux normes sanitaires du Québec, elle ne peut pas s’imaginer vivre dans de telles conditions et être satisfaite. Puisque Laurence est retournée dans sa ville natale lors d’un voyage avec ses parents, elle peut s’imaginer de façon un peu plus concrète sa vie en Chine, si elle n’avait pas été adoptée.

Je pense que si, moi tu vois, si j’étais née en, si j’étais restée en Chine, moi aussi je pense, j’aurais été comme dans la campagne je n’aurais pas été dans un milieu riche-là mettons, je pense ça aurait été un milieu comme moyen j’imagine, c’était plus comme une petite ville industrielle où j’ai été adoptée. (Laurence)

Face à ces scénarios, Olivia n’a aucun regret ou amertume. Au contraire, elle se considère « tellement chanceuse de pouvoir rester ici ». Charlotte souligne aussi être contente d’avoir été adoptée par de bons parents qui lui ont donné de bonnes conditions de vie. Dans une optique similaire, Laurence se compte chanceuse d’avoir été adoptée au Québec, mais aussi chanceuse que ses parents biologiques « [aient] eu la, la *décente*, si je peux dire comme de, qu’ils aient pris le soin, mettons de m’amener à un endroit où on allait me trouver ». Les parents biologiques sont d’ailleurs le sujet de la prochaine sous-section.

4.3.2 Veux-tu retrouver tes parents biologiques ?

Lorsqu’il est question d’adoption, autant à l’international qu’au national, cela implique des parents biologiques et des parents qui élèvent l’enfant. *Je me suis fait poser très souvent cette question : « veux-tu retrouver tes parents biologiques ? » ou encore « es-tu curieuse de savoir qui sont tes*

vrais parents ? ». J'ai toujours eu de la difficulté avec les termes « vrais parents » puisque pour moi, mes parents « adoptifs » sont mes vrais parents. Ce sont eux qui m'ont élevée, qui m'ont vue grandir et qui m'ont encouragée à continuer mes études aux cycles supérieurs. Aussi, je n'ai jamais vu l'intérêt de rencontrer des personnes avec qui je ne partage rien outre le fait qu'ils m'ont donné naissance. Alors ma réponse à cette question a toujours été non. Je n'ai jamais ressenti le besoin de savoir qui ils sont. Lors des entretiens, j'ai posé cette même question en abordant toutefois les demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles⁶⁰ du Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SAISIE). Laurence ne connaissait pas la possibilité de faire une telle demande, cependant, elle n'était pas intéressée à la faire.

Je te dirais que non [...] je ne sais pas, est-ce que c'est parce que je me dis que jamais ça n'arriverait que je les retrouve ? Ou je pense qu'il y a une partie que je suis vraiment heureuse d'avoir été adoptée, de vivre à Montréal, d'être avec mes parents adoptifs qui pour moi sont vraiment mes parents-là. (Laurence)

De plus, étant donné le contexte de l'adoption en Chine, elle sait qu'il y a très peu de chance que l'orphelinat ait des informations sur ses parents biologiques ou le contexte de son abandon. Cependant, elle n'est pas fermée à l'idée d'effectuer des recherches si un jour elle en ressent le besoin. « Ce n'est pas quelque chose que [j'ai] vraiment ressenti ce besoin-là et si un jour je le ressens là peut-être que j'entamerai des démarches, mais ce n'est pas quelque chose que j'ai senti » (Laurence). Dans le cas où Laurence entame ces démarches, ses parents l'accompagneraient dans le processus : « elle m'avait dit et qu'avec mon père, ils s'étaient dit que comme c'était super important que si un jour, j'avais comme envie de comme découvrir mes parents biologiques ou un peu plus mon histoire, que ça allait [être] vraiment important qu'ils m'accompagnent dans toutes ces démarches-là ». À l'inverse, si les parents biologiques entamaient des démarches pour la retrouver, Laurence serait ouverte à les rencontrer.

⁶⁰ Il est possible de demander au SAISIE d'avoir accès à un sommaire des antécédents sociobiologiques ainsi que d'entamer des démarches de retrouvailles. Ce sont toutefois deux demandes séparées. Le sommaire est un document regroupant des informations socio-démographiques tel que l'âge des parents, le contexte entourant l'adoption, etc. Les démarches de retrouvailles sont entamées par le SAISIE qui se charge de contacter « les autorités compétentes en adoption de la province ou du pays d'origine de la personne adoptée » (SAISIE, 2023).

Ensuite, Olivia aussi ne connaissait pas les demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles, mais comme Laurence, elle n'est pas intéressée par de telles démarches. Cependant, « je pense que je serais peut-être intéressée à savoir plus [mes] antécédents médicaux » (Olivia). Pour Olivia, connaître des informations sur ses origines et ses parents biologiques ne changerait pas la perception qu'elle a d'elle-même, mais connaître par exemple s'il y a des antécédents de schizophrénie dans sa famille biologique serait des informations pertinentes à connaître. Aussi, entamer un long processus de retrouvailles pour un potentiel échec la dissuade de le faire : « je me dis, les chances sont, c'est un gros processus, et on dirait que c'est beaucoup pour une grande possibilité d'échec, mais en même temps, quand même que c'est un échec, [ça] comme tout le temps été ça toute ma *vie* ». Elle souligne aussi le manque d'information qui est omniprésent dans la vie d'une personne adoptée et auquel elle s'est habituée. Ainsi, Olivia ferait le processus davantage par curiosité que par attente d'avoir des réponses.

Finalement, Charlotte aussi ne connaissait pas les démarches d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles. Toutefois, l'existence de telles démarches ne la pousserait pas à les entreprendre. « Ça vient chercher ma curiosité, mais je ne sais pas. Je pense, il y a un côté de moi, c'est comme je suis intéressée, mais si je ne le sais pas, ce n'est pas la fin du monde non plus, c'est *sûr* que ça serait cool de, de savoir, mais je ne sais pas si ça pourrait m'amener de quoi » (Charlotte). Tout comme Olivia, Charlotte se dit qu'il est impossible de retrouver ses parents biologiques, notamment parce qu'il se passe beaucoup de choses en 20 ans. Elle ne conçoit donc pas la pertinence de faire des démarches de retrouvailles. Outre la lourdeur du processus, Charlotte ne souhaite pas retrouver ses parents biologiques aussi parce qu'elle n'en voit pas le besoin : « on dirait que je ne suis pas, en tout cas pour l'instant, on dirait que je ne vois pas le besoin ». La dernière question qui est souvent posée aux personnes concernant le pays d'origine, porte sur un potentiel voyage de retour.

4.3.3 Veux-tu retourner en Chine ?⁶¹

Pour certaines personnes adoptées, retourner dans son pays natal permet de créer des liens avec sa culture d'origine et son passé (Mazeaud *et al.*, 2006). *Pour ma part, je ne suis jamais retournée en*

⁶¹ Je parle ici de retour puisque la personne adoptée a déjà habité en Chine malgré qu'elle n'en ait aucun souvenir.

Chine et je n'ai jamais voulu y retourner bien que j'aie eu des occasions. Effectivement, plus jeune, lorsqu'il était temps de planifier les vacances d'été, mes parents me demandaient si je voulais aller en Chine. Et à chaque fois que la question était posée, la réponse était non. J'avais clairement un manque d'intérêt envers ce pays, mais je pense qu'il y avait aussi une peur des impacts de ce voyage, impacts émotionnels et sentimentaux. J'appréhendais aussi de voir les conditions de vie dans lesquelles j'aurais pu vivre. Je dis souvent que si je faisais un voyage en Chine, ça serait davantage pour visiter en tant que touriste que pour retourner dans mon village natal. Contrairement à moi, Olivia souhaite faire un voyage en Chine éventuellement : « j'aimerais vraiment ça. J'aimerais vraiment y retourner avec mon père par contre. [...] J'ai tout le temps dit ça depuis que je suis toute petite "j'aimerais ça y retourner un jour avec mes parents" mais, je ne sais pas à quel point j'y tiens ». Elle voudrait faire le voyage avec son père pour que ce dernier puisse lui montrer les endroits qu'il a faits lorsqu'il est allé la chercher en Chine. Toutefois, elle a mentionné qu'elle voudrait visiter d'autres pays avant la Chine. Il ne s'agit donc pas d'une priorité.

Par la suite, Charlotte et Laurence ont toutes deux eu l'opportunité de visiter la Chine. Laurence, lors d'un voyage avec ses parents et Charlotte lors de son déménagement. Dans le cas de Laurence, il s'agissait d'un voyage de plaisance, mais avec un côté identitaire selon sa mère. Ils sont d'ailleurs retournés dans le village natal de Laurence.

Et quand j'avais 12 ans, dans le fond en secondaire 1-secondaire 2 dans le fond, mes parents étaient déjà séparés, mais ils tenaient quand même à ce qu'on aille en Chine ensemble, fait qu'on est parti les 3 ensembles. Et tu vois, surtout pour ma mère-là, elle le voyait vraiment plus comme un voyage un peu comme de quête d'identité, de recherche un peu voir d'où je venais, et pour moi c'était vraiment comme, je le voyais comme un voyage comme les autres. Même que ça n'aurait pas été ma destination comme numéro un si j'avais eu à choisir. (Laurence)

Pour Laurence, le voyage en Chine était semblable à tous les autres voyages, dans le sens qu'il n'y avait pas de dimension identitaire comme sa mère le pensait. Elle n'a pas perçu le voyage comme une façon de retrouver ses origines. Elle en garde cependant de très beaux souvenirs et même des photographies. Finalement, Charlotte a vécu en Chine lorsqu'elle était plus jeune avec sa famille. Elle a donc eu la chance de visiter plusieurs régions de la Chine et les pays voisins. Elle n'est toutefois pas retournée dans sa région natale. À la suite de l'annonce du déménagement, Charlotte était déçue de partir puisqu'elle perdait ses amies de la maternelle, la destination importait peu.

Cependant, avec du recul, elle a beaucoup apprécié son expérience puisqu'elle a pu voir le monde qui l'entoure sous une nouvelle perspective.

Mais des fois quand tu es jeune, tu ne réalises pas des choses, et plus que tu vieillis, tu réalises que ça a été... Pour moi, je suis contente d'avoir habité en Chine, ça te permet de voir tout un autre aspect du monde, justement, tu vois qu'en tout cas [où] qu'on était [...]. C'est vraiment une place, vraiment plus pauvre de la Chine, fait que quand tu vois ça, tu le sais que tu t'approches [de] tes origines entre guillemets, et tu te compares un peu à qu'est-ce que tu as en ce moment, l'opportunité juste de comme pouvoir voyager et là on dirait que tu fais le lien que « ah mais je suis peut-être chanceuse en [ce moment] d'avoir cette opportunité-là, et peut-être je ne l'aurais pas eu si je n'avais pas été adoptée ». (Charlotte)

Ainsi, voir les conditions de vie en Chine, conditions dans lesquelles elle aurait pu vivre, lui a fait réaliser qu'elle était heureuse d'avoir été adoptée par ses parents. C'est avec du recul que le voyage a pris une importance pour Charlotte. Elle a d'ailleurs gardé plusieurs photos en souvenirs⁶².

Dans cette section, portant sur le contexte chinois de l'adoption, il a été possible de constater que les participantes rencontrées ne souhaitent pas retrouver leurs parents biologiques, notamment parce que le contexte socioculturel de la Chine rend les retrouvailles presque impossibles. Ensuite, la politique de l'enfant unique était connue de toutes, mais pas en détail, malgré les répercussions que cette dernière a eues sur leur vie. Finalement, pour ce qui est d'un voyage de retour en Chine, Olivia est ouverte à l'idée d'un tel voyage, mais il ne s'agit pas d'une priorité. Laurence et Charlotte ont toutes deux visité la Chine, toutefois sans associer une dimension identitaire à la visite. Afin de creuser davantage l'identification personnelle des personnes adoptées, le contexte familial sera abordé dans la prochaine section.

4.4 Contexte familial

Dans un contexte d'adoption internationale, la personne adoptée se retrouve face à deux filiations, soit celle avec les parents et celle avec les parents biologiques (Rosenfeld *et al.*, 2006). Pour les participantes, la question de la double filiation n'a pas été un enjeu et encore moins un enjeu

⁶² Lorsqu'elle était en Chine, Charlotte continuait d'aller à l'école et suivait le cursus scolaire québécois. Cette école regroupait les enfants dont les parents étaient venus en Chine pour le travail tout comme la famille de Charlotte. Elle faisait donc partie d'un petit groupe d'élève de tous âges qui a été pris en photo et qui constitue un souvenir marquant pour Charlotte.

identitaire. Mes « parents adoptifs qui pour moi sont vraiment mes parents -là » (Laurence). Ainsi dans cette section, le contexte familial dans lequel Olivia, Charlotte, Laurence et moi-même avons grandi sera abordé afin d'avoir une meilleure compréhension de nos identités.

4.4.1 Ce ne sont pas tes vrais parents !

Pour adopter en Chine dans les années 1990, le mariage était un prérequis. *Pour ma part, mes parents se sont mariés à l'Église, l'été avant de venir me chercher*, toutefois le mariage peut également être fait au civil. L'important est l'union entre les deux personnes. Ainsi, les parents d'Olivia, de Charlotte et de Laurence ont également confessé leur amour devant leur famille et leur entourage. Pour Charlotte, le mariage de ses parents a été un exemple d'union qui lui a fait rêver au mariage toute sa vie. Elle s'est d'ailleurs unie avec son amoureux lorsque les restrictions sanitaires ont été levées. « On dirait il y a un côté de moi, je ne sais pas, et un autre côté de moi. C'est comme moi mes parents ils ont tout le temps été mariés, ils ont tout le temps été ensemble, comme le principe de se marier à quelqu'un, de promettre que tu vas être là pour toujours » (Charlotte). Outre le mariage, Charlotte a également le souhait de former une famille avec son mari. Ce souhait pourrait provenir du modèle de faire famille qu'elle a connu avec ses parents et sa petite sœur. Effectivement, elle entretient une très bonne relation avec ses deux parents ainsi qu'avec sa sœur, malgré les hauts et les bas. « On est quand même une bonne famille dans le sens que c'est sûr que [une] relation frère et sœur, ça a toujours des *up* and *down*, quand on était jeune, on s'entendait bien, quand c'était l'adolescence oups ça va un petit peu moins » (Charlotte). La famille de Charlotte est d'ailleurs présente dans une des photos qu'elle m'a montrées. « Quand ils sont venus nous chercher, sur la grande muraille de Chine, moi je l'aime vraiment cette photo-là, je la trouve vraiment belle, [...] c'est juste parce que je trouve ça beau, et ça, c'est notre petite famille-là avant que SŒUR⁶³ arrive ». Cette photo de famille représente les premiers moments de Charlotte avec ses nouveaux parents et participe à la construction du récit familial. Ensuite, comme mentionné dans une section précédente, Charlotte n'est pas intéressée par les démarches de retrouvailles, notamment puisqu'elle sait qu'il y a très peu de chance que ses parents biologiques soient identifiés. Cependant, Charlotte affirme aussi qu'elle ne ressent pas le besoin de faire de

⁶³ Afin de ne pas révéler l'identité des participantes, les noms des membres de la famille ont aussi été remplacés par des pseudonymes, qui est dans ce cas-ci « sœur ».

telles recherches. Il n'est donc pas fautif de dire qu'elle n'éprouve pas de filiations envers ses parents biologiques.

Ensuite, pour Olivia, la famille est très importante. Elle est très proche de sa famille nucléaire composée de ses parents et sa petite sœur, mais aussi de sa famille élargie. Son grand-père a d'ailleurs exercé une influence considérable sur elle ainsi que son parrain et sa marraine qui ont joué le rôle de seconds parents.

C'était, ça a vraiment été une personne [son grand-père] qui a une grande, grande, grande influence dans ma vie, [...] il a tout le temps été là pour moi, il m'a tout le temps encouragée à être ce que je voulais. Et je savais que peu importe, même dans ma crise d'adolescence-là j'étais proche de lui-là, [...] il a vraiment [eu] un impact sur la personne que [je suis] aujourd'hui. Et c'est drôle parce que c'était la seule personne dans mon entourage, [...] quand mes parents ont annoncé qu'ils allaient adopter, c'était la seule et première personne qui avait des doutes de l'adoption. (Olivia)

Après avoir rencontré Olivia, les réticences de son grand-père face à l'adoption se sont complètement envolées. Il lui a même avoué qu'il s'agissait d'un grand regret pour lui d'avoir douté de cette façon de faire famille. Puisque la famille d'Olivia est très présente dans sa vie, plusieurs photos représentaient des événements familiaux ou des membres de sa famille. À titre d'exemple, elle avait une photo avec son grand-père et sa première truite pêchée ainsi qu'avec son parrain. Ces photographies ont donc amené la discussion sur l'importance de ces personnes dans la vie d'Olivia. Ensuite, lorsqu'un membre de sa famille nucléaire est décédé, Olivia a commencé à percevoir la vie d'une autre façon.

Mon *thinking* a *shifté* un peu-là [...] au niveau de mon identité toute ça, pas genre, qui je suis, qu'est-ce que j'aime, qu'est-ce que je veux faire, mais plus, moi comment je me percevais j'avais [...] aucune idée de comment je me voyais et je te dirais que là, j'étais plus dans le néant-là, c'est juste [...] c'est à ce moment-là que je me suis fait « on ne vit rien qu'une fois et la vie c'est court, et si tu veux être la personne que tu veux être, il faut que tu travailles pour ça ». (Olivia)

C'est aussi à ce moment que son parrain et sa marraine ont commencé à jouer un rôle plus important dans sa vie. « Je pense, qu'ils me considèrent aussi comme un membre à part entière de leur famille, et vice versa-là j'ai vraiment une bonne complicité avec eux, et leurs enfants-là, mes cousins, mon cousin et ma cousine, je les considère [...] presque autant que comme ma sœur mettons » (Olivia). Les bonnes relations familiales d'Olivia ont contribué à son sentiment d'avoir été bien accueillie

par sa famille, dès son arrivée au Québec, qui a d'ailleurs été célébrée en grand puisqu'elle est la première petite-enfant de la famille. « Ma famille a tellement tout le temps été tellement contente, et ils m'ont tellement tout le temps considérée vraiment comme il n'y a pas de différence-là, comme mes parents dans le fond » (Olivia). En bref, le fait d'être si bien entourée et encouragée par sa famille a contribué au sentiment d'intégration et d'identification à sa famille. Elle ne considère donc pas avoir de liens de filiation avec ses parents biologiques.

Pour sa part, Laurence a vécu une relation difficile avec sa mère, mais grâce à laquelle, elle a beaucoup appris sur elle-même. Lorsqu'elle était au primaire, ses parents ont divorcé puisque la relation ne fonctionnait plus. À partir de ce moment, elle s'est rapprochée de son père tout en s'éloignant de sa mère. C'est avec son père, au secondaire, qu'elle fêtait sa fête d'adoption, soit le jour de son arrivée au Québec. Devenue une tradition, cette célébration est pour Laurence un moment spécial qu'elle apprécie beaucoup. Laurence était aussi très proche de ses grands-parents paternels. « On avait comme une tradition avec mes grands-parents-là, quand ils commençaient à être plus vieux, chaque dimanche avec mon père, on allait le dimanche matin au Costco avec eux, et là, on faisait des courses avec eux » (Laurence). Aussi, puisque ses grands-parents étaient de confession juive, elle célébrait les fêtes juives avec eux et son père. C'est seulement à l'âge adulte et avec du recul sur la situation que Laurence et sa mère ont repris contact. Ensuite, du côté maternel, Laurence est entourée par une grande famille. Toutefois, depuis la pandémie, il est devenu plus difficile de rassembler tous les membres de la famille lors d'événements ponctuels. Cependant, elle entretient une très bonne relation avec ses cousins et cousines qui habitent dans la grande région de Montréal qu'elle voit d'ailleurs sur une base plus régulière. Entourée à la fois de la famille de son père et celle de sa mère, Laurence ne ressent pas de liens de filiation avec ses parents biologiques.

À la suite de ces brefs portraits des contextes familiaux des personnes adoptées participantes, il est possible de constater que la famille est très présente dans tous les cas, ce qui contribue, à mon avis, au sentiment d'appartenance à sa famille adoptive. *Et je ressens ce même sentiment envers mes parents et ma famille élargie. Mes parents et moi sommes très proches. En tant qu'enfant unique, ils m'amenaient partout avec eux et surtout lors des voyages d'été. Puisque mes parents sont professeurs, ils avaient le même horaire de vacances que moi, temps que nous passions les trois ensembles, notamment puisque je n'aimais pas les camps de jour. De plus, je suis également très*

proche de ma famille élargie, et ce autant du côté paternel que du côté maternel. Les traditions familiales, comme le séjour à Cap Hatteras, m'ont permis de m'identifier davantage à la famille. Tout comme Olivia, il n'y a jamais eu d'ambiguïté concernant ma place dans la famille. J'ai d'ailleurs été accueillie à l'aéroport par une grande partie de la famille et de l'entourage de mes parents. Je n'ai donc jamais eu de questionnement concernant mon identification à ma famille et encore moins concernant mes parents biologiques. Pour moi, la question de la double filiation ne s'est jamais posée. Elle s'est toutefois déjà posée pour d'autres. Au primaire, j'avais une amie qui m'avait dit que mes parents n'étaient pas mes vrais parents, puisque mes vrais parents étaient en Chine et que ma mère ne m'avait pas portée dans son ventre. Du haut de mes 7 ou 8 ans, je n'arrivais pas à expliquer pourquoi mes parents étaient mes vrais parents. Devant mon manque d'explication, elle continuait à me dire ce commentaire. Aujourd'hui, je serais capable de lui dire qu'un parent n'est pas seulement la personne avec qui tu partages de la génétique. Au contraire, il s'agit d'une personne qui t'aime, qui t'encourage, qui te supporte, qui te reconforte, en bref, un parent est une personne qui est présente dans ta vie. Et c'est ce que mes parents ont fait. Ce moment m'a particulièrement marquée puisqu'il s'agissait d'une première situation durant laquelle j'ai été confrontée au fait que j'ai été adoptée par quelqu'un. De plus, il s'agissait d'une remise en question de mes parents, sans que j'en comprenne les raisons.

En bref, dans cette section, il a été possible de constater que la famille est très présente dans la vie des personnes adoptées et que cette présence a contribué au sentiment d'intégration. De plus, grâce à ce sentiment d'intégration, Olivia, Charlotte et Laurence n'ont pas ressenti de double filiation. Elles ont une seule famille. Toujours en lien avec les parents, la prochaine section va traiter de l'appartenance culturelle des personnes adoptées.

4.5 Appartenance culturelle

Un peu à l'image des personnes immigrantes de deuxième génération, les personnes adoptées se trouvent à la croisée des représentations de deux ou plusieurs cultures⁶⁴ (Boivin et Hassan, 2015), soit leur culture d'origine et celle dans laquelle elles ont été élevées, qui dans ce cas-ci est la culture

⁶⁴ Il est important de souligner que la personne adoptée peut avoir plus que deux influences culturelles dans sa vie, si par exemple les parents sont issus de cultures différentes.

québécoise. Dans cette section, l'appartenance culturelle sera discutée par chaque personne adoptée.

4.5.1 Parles-tu chinois ?

Lorsque nous avons abordé le thème de l'appartenance culturelle, les trois participantes m'ont fait part de leur attachement envers la culture québécoise. Cet attachement transparait à travers l'identification des participantes à la culture dans laquelle elles ont grandi. D'ailleurs, pour Charlotte, il s'agit d'une évidence, « parce que c'est sûr, [...] j'ai grandi dans la culture québécoise, [...] ça fait partie de moi ». Toutefois, elle souligne ne pas se sentir appartenir à la culture québécoise à 100 %. « Peut-être parce qu'il y a toujours un côté de moi, [...] je ne [suis] peut-être pas 100 % Québécoise. Mais c'est sûr qu'il y a un 99 %, j'ai grandi, j'ai été adoptée à un an, mettons -là ce un an-là ça serait le bénéfice du doute » (Charlotte). Dans une optique similaire, Olivia souligne que ses parents l'ont éduquée en transmettant à elle et sa sœur leurs valeurs, et leur culture, « parce qu'eux, ils m'ont inculqué [...] qu'est-ce qu'ils connaissent, leurs valeurs ». Elle mentionne également qu'elle a été éduquée « vraiment comme n'importe quels autres enfants-là ». En plus de s'identifier à la culture québécoise, Olivia précise qu'elle s'identifie également à la sous-culture de la région dans laquelle elle a grandi au Québec, « je suis vraiment, vraiment je m'identifie à la culture québécoise mais encore plus à la micro-culture de la région X⁶⁵-là je pense ». Laurence souligne également la culture dans laquelle elle a grandi pour expliquer son identification personnelle. Elle a grandi dans la culture québécoise, tout en fêtant les fêtes juives avec ses grands-parents paternels. Elle ne s'identifie toutefois pas à la religion juive.

On ne fête pas Noël, dans le fond, on [fête] toutes les fêtes juives, on les faisait, dans le fond, surtout pour mes grands-parents et ma tante dans le fond, et son mari. Et encore aujourd'hui, quand on est invité on y va, [...] même si, en fait il est juif parce qu'il est né d'une mère juive, mais il ne se considère pas [juif]. (Laurence)

Donc puisque son père ne se considère pas juif, il ne lui a pas transmis cet héritage, mais plutôt son héritage québécois.

⁶⁵ Afin de garder l'identité des participantes anonyme, le nom de la région a aussi été anonymisé.

Ensuite, les participantes n'ont pas démontré d'attachement ou d'identification à la culture chinoise. Pour Laurence, le manque d'attachement s'est démontré à travers son manque d'intérêt par rapport à la culture chinoise.

J'avoue que ce n'est pas une culture à laquelle je me suis *tant intéressée* [ok] dans le sens où [...] je pense que ce n'est pas... Et est-ce que c'est parce que je suis adoptée ou pas, je ne sais pas, mais dans le sens où ce n'est pas le, mettons le pays [...] qui m'intéresse le plus non plus je pense qu'il y a plein d'autres pays en Asie mettons que je serais comme plus portée à vouloir en apprendre sur leur culture fait que je n'en connais pas tant que ça sur la culture chinoise. (Laurence)

Olivia, quant à elle, dit ne pas se sentir connectée à la culture chinoise. En grandissant, elle n'a pas eu beaucoup de contact avec sa culture d'origine outre des sorties sporadiques au Quartier chinois de Montréal. Ses parents n'ont toutefois pas démontré de gêne ou d'embarras à parler de la culture chinoise avec leur fille lorsqu'elle avait des questions. Ils en parlaient toutefois prudemment puisqu'ils n'avaient pas toutes les réponses aux questions.

Fait que c'est sûr que quand ils m'en parlaient, ils m'en parlaient, mais avec un *grain sel* dans le sens [qu'il fallait] qu'ils s'informent un peu avant-là, et ils ne m'en parlaient pas trop pour ne pas trop me dire [n'importe quoi], [...] fait que je n'ai vraiment pas eu l'occasion de m'identifier à ça. (Olivia)

Olivia le dit elle-même, elle ne s'identifie pas à la culture chinoise. Outre cela, elle affirme également qu'elle ne ressent pas de manque par rapport à son apprentissage de sa culture d'origine. Selon ses souvenirs, l'éducation sur sa culture d'origine a été grandement liée à son adoption : « je pense que le plus proche que j'ai eu d'une *éducation* c'était quand on regardait nos albums photos de l'adoption-là » (Olivia). Finalement, Charlotte aussi ne se sent pas appartenir à la culture chinoise. Elle va même plus loin en affirmant qu'elle n'est pas « comme une Asiatique, je suis vraiment plus québécoise ». Charlotte se détache de son pays d'origine, mais également de son apparence physique⁶⁶. De plus, il est intéressant de noter, dans la citation précédente de Charlotte, qu'elle souligne qu'elle est Québécoise à 99 % et que le 1 % manquant proviendrait du fait qu'elle

⁶⁶ Je vais y revenir plus en détail dans la section sur la différence physique.

a été adoptée à 1 an et non du fait qu'elle est d'origine chinoise. *Au même titre qu'elles, je ne me sens pas appartenir à la culture chinoise, au contraire, elle me semble très loin de moi. Malgré les nombreux efforts de mes parents pour m'intéresser à cette culture — livre sur la Chine, visite du Quartier chinois de Montréal et même la proposition de faire un voyage en Chine — j'ai toujours eu un désintérêt envers la culture qui m'a vu naître, et ce jusqu'à mon entrée à l'université. Lorsqu'on me demande je suis quoi, je réponds que je suis Québécoise.*

Ainsi, l'appartenance culturelle d'Olivia, de Charlotte, de Laurence et de moi-même est Québécoise parce qu'il s'agit de la culture dans laquelle nous avons grandi et de la culture transmise par nos parents. De plus, il y a une désidentification à la culture chinoise de la part des participantes, désidentification marquée par un manque d'intérêt et de connaissances sur cette dernière. Ensuite, la prochaine section exposant les résultats s'intéresse à la question de la différence physique.

4.6 Différence physique

Dans cette section, l'apparence physique de la personne adoptée sera abordée sous trois angles. Tout d'abord, l'impact de la différence physique sera décrit. Ensuite, le manque de représentation asiatique dans la société québécoise et ses incidences sur la perception de soi seront discutés pour finir avec les commentaires provenant d'une constatation de la différence par une personne autre. Effectivement, la différence physique d'une personne adoptée est un élément qui ne peut pas être négligé, surtout puisqu'elle est remarquée par les autres (Harf *et al.*, 2015). Toutefois, pour les personnes adoptées avec qui j'ai discuté, la différence physique ne les a pas marquées considérablement durant leur enfance ou leur adolescence. Elles n'ont pas vécu de moment d'exclusion lié à leur différence physique. Olivia souligne qu'elle n'a pas été trop exposée à la différence en grandissant. « La majorité des personnes n'ont pas, je pense, eu la chance que j'ai eu de pas vivre avec quelqu'un qui souligne ta différence quasiment toutes les semaines-là » (Olivia). Au même titre, Laurence et Charlotte ne se souviennent pas d'évènements marquants négatifs liés à leur apparence physique. « En général je ne pense pas que j'ai eu ben de problème avec le fait que j'étais différente » (Charlotte). Cependant, elles n'ont pu nier l'impact que leur différence physique a eu sur leur vie.

4.6.1 Est-ce que tu es Chinoise ?

Pour Charlotte et Olivia qui ont grandi en dehors des grandes villes que sont Montréal et Québec où il y a une présence du multiculturalisme plus grande, elles étaient parfois les seules asiatiques dans leur classe.

Mettons quand j'étais au primaire dans le temps, il y a 20 ans de ça quand même, quand on était jeune-là, [...] j'étais à VILLE 1 (.), à VILLE 1 ce n'est pas une place très multiculturelle, multiethnique comme mettons ici à VILLE 3, donc c'est sûr que je pense dans ma classe j'étais la seule non caucasienne, si je me souviens bien. (Charlotte)⁶⁷

La différence de Charlotte était donc plus remarquée puisqu'elle et sa sœur étaient les seules personnes asiatiques dans leur classe. Ensuite, pour Olivia, être la seule personne asiatique⁶⁸ lui donnait le goût d'être comme tout le monde, « j'essayais vraiment plus de me fondre dans la masse, mettons qu'on ne me remarque pas trop, et [...] qu'on ne remarque pas trop que j'étais différente-là ». Et pour se fondre dans cette masse, elle voulait changer son apparence physique.

Mon *linge*, j'essayais tout le temps d'acheter les mêmes vêtements que mes amies ou des trucs similaires. J'essayais que mes *cheveux*. Aussi je demandais tout le temps à ma mère, « est-ce qu'on pourrait pâlir mes cheveux ? » et ça j'étais enfant-là. Mais [...] quand j'ai été plus grande, à [la] minutes où est-ce que j'ai pu pâlir mes cheveux, me faire [...] des petites mèches — là, j'ai faite ça, j'essaie vraiment de ne pas accentuer, mettons mes traits-là. (Olivia)

Faire ces gestes pour être comme tout le monde ne la dérangeait pas puisque c'était devenu une habitude pour elle d'altérer son physique. De plus, elle n'avait pas pensé que les autres personnes, par exemple ses amies, ne faisaient pas les mêmes gestes qu'elle pour se fondre dans la masse. Outre ces quelques exemples, Olivia m'a aussi fait part de son souhait de se faire friser les cheveux. Elle a d'ailleurs déjà demandé à sa mère si elle pouvait avoir une permanente⁶⁹. Cette envie

⁶⁷ Charlotte a déménagé plusieurs fois dans sa jeunesse, toutefois afin de garder l'anonymat de la personne, les villes ont été nommées en fonction du moment lors duquel Charlotte a résidé dans la ville.

⁶⁸ Pour des raisons que même Olivia ne peut pas s'expliquer, elle dit être la seule personne asiatique dans son village sans considérer sa sœur, pourtant elle aussi adoptée. « J'avais aucune personne comme moi à part ma sœur, puis on dirait que ma sœur je ne la considérais même pas tant que ça. Parce que je me disais 'c'est ma sœur-là dans le fond-là' fait que je ne faisais pas... Je n'avais pas tant fait le lien que t'étais comme moi physiquement ».

⁶⁹ Une permanente est un procédé chimique pour faire friser les cheveux de façon permanente.

provient, selon Olivia, de son souhait de se fondre dans la masse et de ressembler à sa mère qui elle avait les cheveux frisés. Olivia avait d'ailleurs une photo d'elle enfant avec les cheveux frisés. Encore aujourd'hui, Olivia mentionne qu'elle se coiffe souvent pour avoir les cheveux frisés. Ainsi, cette envie de ressembler à tout le monde a été très marquante pour Olivia, puisque beaucoup d'efforts, quoique parfois inconscients, sont mis vers cette intention. De plus, dès le secondaire 2, Olivia a commencé à porter du maquillage comme du mascara ainsi qu'à se recourber les cils pour agrandir ses yeux. Les cheveux foncés et les yeux bridés sont deux traits physiques associés aux personnes d'origines asiatiques. Olivia a reconnu cibler ses traits identifiables à une personne asiatique.

Je pense que, inconsciemment, je *targettais* mettons les traits plus asiatiques, mais je ne pense pas que c'était voulu dans ma tête-là nécessairement, je pense que c'était... Je voulais ressembler à tout l'monde fait que c'était ça-là que je faisais, mais je ne me suis jamais dit à moi-même « je ne veux pas avoir l'air asiatique trop », je me disais juste « je veux ressembler à tout le monde », et tout le monde que je vois, que je connais sont pas asiatiques. (Olivia)

En bref, pour Olivia, se fondre dans la masse signifiait de masquer ses traits asiatiques. *Un peu comme elle, je ne souhaitais pas mettre d'emphase sur mes traits asiatiques lorsque j'étais plus jeune. Je voulais des cheveux blonds qui ondulaient comme mes amies. Lorsque j'ai commencé à porter des lunettes au primaire, j'ai constaté que ça cachait en quelque sorte mes yeux bridés. Et quand je me suis fait dire que ça paraissait beaucoup plus que j'étais asiatique sans mes lunettes, ma pensée a été confirmée.*

Ensuite, pour Laurence, la différence physique se décline de deux façons. Elle souligne d'abord la différence physique entre elle et ses parents qui sont caucasiens, différence abordée aussi par Charlotte et Olivia. Elle fait par la suite une distinction entre son apparence physique et les stéréotypes associés à celui des personnes d'origine chinoise. Effectivement, selon elle, elle ne ressemble pas à une « Chinoise typique ».

Mettons comme mes cheveux ne sont pas *droits* mettons là, si je vais dans les images comme plus comme de base qu'on a, j'ai le teint un peu plus foncé aussi, j'avais une de mes amies qui [...] était chinoise aussi, mais elle avait comme un peu plus les traits comme de base, elle avait les cils super droit, moi je n'ai pas les cils droits du tout, c'est comme mes yeux sont en amande mais pas tant. (Laurence)

Dès lors, la différence physique de Laurence par rapport à ses parents est remarquée ainsi que celle par rapport à ses origines. Effectivement, les personnes assument très rarement qu'elle est d'origine chinoise. « Ils vont nommer plein d'endroits mais c'est rare que mettons la Chine ça va être un des endroits qui va ressortir en premier. [...] Je dirais des fois, ils vont dire *latina*, des fois ils vont dire autochtone, il y a comme différents endroits-là qu'ils vont nommer, mais pas nécessairement l'Asie-là » (Laurence). En discutant de la différence physique, Laurence a également abordé son voyage en Chine avec ses parents. À l'instar du Québec où son apparence physique était remarquée, en Chine, c'était le physique des parents qui était souligné. Charlotte a vécu une expérience similaire lorsqu'elle a voyagé en Asie. « Tu as un corps de Chinois, tu es dans le pays où qu'il y a beaucoup de Chinois, mais tu es avec des parents québécois, donc il y a toute cette... Ce genre d'ambiguïté-là qui est un peu étrange » (Charlotte). Elle se souvient que la confusion était visible sur le visage des personnes lorsqu'elle disait maman ou papa puisque les mots ont une sonorité similaire en mandarin.

Les trois femmes adoptées avec qui j'ai eu la chance de discuter se considèrent Québécoises culturellement, mais aussi physiquement. « Mais je pense, l'apparence physique a quand même [eu] un impact dans ma vie, dans le sens que moi je me considère comme une Québécoise, peut-être quasiment au point que des fois j'oublie que j'ai une apparence différente d'une Caucasienne » (Charlotte). Cette citation de Charlotte est très évocatrice de son identité québécoise puisqu'elle se considère physiquement Québécoise. Au même titre que Charlotte, Olivia souligne également cet oubli de son apparence physique asiatique puisque son entourage — famille et amies — ne le remarque plus. Dans ce contexte, la différence physique n'est plus soulignée. En bref, la différence physique a nécessairement marqué la vie de Charlotte, Olivia et Laurence puisque cet élément est souvent ramené soit dans le regard des autres ou dans le regard qu'elles portent sur leur corps et leur image. En parlant de corps et d'images, la prochaine sous-section traitera de la représentation des personnes asiatiques à la télévision dans le contexte québécois.

4.6.2 Mulan doit être ta princesse préférée

Il est difficile de parler de différence physique sans aborder le manque de représentation des personnes asiatiques au Québec. *Pour ma part, j'ai remarqué ce manque lorsque j'étais au secondaire et que je tentais de me maquiller comme mes amies. Effectivement, je n'étais pas capable de mettre du mascara et du ligneur. À ce moment, j'ai compris que la forme de mes yeux*

et de mes paupières ne me permettait pas de me maquiller exactement comme les filles des magazines. C'est seulement plus tard que j'ai commencé à suivre des personnes asiatiques sur les réseaux sociaux afin d'avoir des modèles qui me ressemblent. Charlotte a également remarqué le manque de représentation, mais ça ne semble pas l'avoir affectée énormément en grandissant. « Je n'avais pas besoin d'une figure asiatique parce que je ne me voyais pas comme une figure asiatique, je me voyais peut-être plus comme un caucasien québécois [...], mais c'est sûr que je m'en rends compte -là qu'il y a des stéréotypes, de la discrimination » (Charlotte). Aussi, puisqu'elle ne s'identifie pas comme Chinoise, elle ne s'identifie pas non plus aux stéréotypes associés aux personnes chinoises : « un stéréotype moi je ne vais pas m'associer à ça parce dans ma tête je ne suis pas un asiatique [...], je ne suis pas une Chinoise, je suis comme je le sais que je suis une Chinoise, mais je ne m'associe pas à ce que le stéréotype dit » (Charlotte). Pour Olivia, c'est seulement lorsqu'elle est arrivée à l'université qu'elle a remarqué le manque de représentation asiatique à la télévision. À titre d'exemple, les films populaires lorsqu'elle était jeune comme *High School Musical* ou la télésérie *Hannah Montana* contenaient très peu de représentations asiatiques. Et s'il y en avait, elles représentaient souvent des stéréotypes.

High School Musical, les Hannah Montana, il n'y a personne [auxquelles on] pouvait vraiment s'identifier tant que ça. Et les personnes qui jouaient dans les films qui étaient asiatiques étaient typiquement asiatiques donc c'était comme... Elle ne pouvait pas juste être le personnage principal qui est juste d'une origine asiatique, à [la] place d'être le personnage asiatique. C'est comme... Je pense qu'il y a un manque de représentation aussi fait que c'était... C'est plus dur de s'identifier — là à ce niveau — là. (Olivia)

Bien que le manque de représentation n'ait pas eu d'impact très explicite dans la vie d'Olivia, elle souligne la difficulté de s'identifier aux personnages des films ou des téléséries. *Comme Olivia, je ne pense pas que le manque de représentation ait marqué ma vie de façon majeure. Je ne me rappelle pas d'avoir vécu d'évènements marquants négatifs liés au manque de représentation. Toutefois, en comparant mon vécu avec celui d'Olivia, j'ai remarqué que ce manque est un enjeu sous-jacent à la perception que nous avons de nous. En d'autres termes, nous ressentons le manque de représentation asiatique puisque nos modèles en grandissant ne l'étaient pas, sans toutefois pouvoir le nommer.* Par exemple, vers la fin du secondaire, Olivia qui voulait plaire aux garçons se comparait à ses amies et aux personnes qu'elle voyait à la télévision.

C'est plus au secondaire, mettons secondaire 4, 5-là [quand] tu veux comme... Tu commences à vouloir plaire aux garçons, tu commences à vouloir... Et là tu te compares, c'est là que j'ai commencé à avoir, sûrement comme toutes les filles-là, des, petits complexes par rapport à mon corps et je voulais comme... Je voulais comme plaire, mais je voyais que les autres garçons [...] trippaient sur mes amies de fille blondes aux yeux bleus mettons grandes et, moi, on dirait que... C'est là que j'ai commencé à percevoir un peu comme... Pas un handicap-là, mais genre « ok, [...] je n'ai pas la morphologie que tout le monde voudrait-là ». (Olivia)

C'est aussi à cette période qu'est apparu le premier complexe d'Olivia : son nez. Elle trouvait que son nez était vraiment gros comparé à son amie « qui avait un petit nez, un beau petit nez de même-là, blonde, un petit peu retroussé » (Olivia). La comparaison de son corps avec celui des autres n'est pas un enjeu unique à l'adoption internationale, il peut cependant être amplifié par le manque de représentation, et ce pour toutes les minorités visibles au Québec. *En bref, même si je ne pouvais pas nommer le manque de représentation asiatique au Québec, il a toujours eu un impact sur ma perception de moi et sur mes agissements — ma tentative de mettre du mascara — et je pense qu'il a eu un effet similaire sur Olivia qui changeait son apparence physique pour se fondre dans la masse.*

Finalement, pour clore cette sous-section, je trouvais intéressant de souligner qu'Olivia trouve le manque de représentation « plate », mais est d'avis que « c'est correct-là, on a grandi au Québec aussi-là, dans le sens que... C'est normal-là ». Ainsi, pour elle, le manque de représentation est « normal » puisque nous avons grandi dans un milieu qui n'est pas asiatique. Cependant, elle souligne aussi que maintenant que les normes de beauté asiatiques sont plus à la mode, elle est plus en mesure de s'accepter.

C'est parce que maintenant je pense que... On dirait, c'est complètement niaiseux, [...] mais, on dirait que c'est comme plus à mode. Moi ça me dérangeait d'être petite, mais là tout le monde [...] trouve ça beau une petite... Une femme qui est très petite et là, je sais pas-là, j'ai des plus petits seins, et là c'est comme on en voit de plus en plus des filles qui ont des petits seins et là c'est comme rendu beau, et on en voit de plus en plus aussi des femmes asiatiques mettons, [...] fait que on dirait, je ne sais pas, vu (que ça vient un petit peu plus) normaliser socialement, ça m'a... Je pense que ça m'a aidée à cheminer là-dedans. (Olivia)

Cette citation démontre explicitement l'importance de pallier le manque de représentation. Effectivement, Olivia souligne, elle-même, qu'elle accepte davantage son apparence physique depuis qu'il est plus présent, par exemple sur les réseaux sociaux et depuis que le physique asiatique est devenu « plus à la mode ». Toujours en lien avec la différence physique, la dernière sous-section va traiter des différents commentaires reçus par les personnes adoptées.

4.6.3 D'où viens-tu ?

Cette sous-section traite des commentaires, questions et expériences que les personnes adoptées ont vécus due à leur apparence physique. Même si certains commentaires ne portent pas sur le physique comme tel, ils découlent généralement de cet attribut. Comme mentionné précédemment, la différence physique des personnes adoptées à l'international est souvent soulignée par des personnes qui ne font pas partie de l'entourage (Harf *et al.*, 2015). Charlotte, Olivia, Laurence et moi-même avons toutes vécu des expériences similaires qui nous rappellent que nous sommes différentes et que nous sommes nées ailleurs. Grâce aux discussions et mes expériences personnelles, j'ai identifié trois catégories de commentaires : ceux sur l'identité, ceux sur l'adoption et ceux qui déroutent. La première regroupe les commentaires qui portent sur l'identité de la personne adoptée, par exemple lorsqu'elle est présumée être chinoise ou québécoise sans dialogue. Ces commentaires sont fondés sur la perception des autres que les participantes sont chinoises. La deuxième catégorie inclut les commentaires sur l'adoption et les différentes questions qu'une personne adoptée se fait poser. Ces commentaires sont aussi une intrusion dans la vie personnelle de la personne adoptée. Finalement, la troisième catégorie regroupe les commentaires les plus déroutants qui sont ressortis des discussions. Relevant parfois du racisme ou fondés sur des stéréotypes, ces commentaires sont plus dérangeants. Les commentaires de la première catégorie sont nommés par Charlotte comme des remarques qui ne sont pas nécessaires : « il y a toujours des remarques non nécessaires mettons “comment ça ton nom, comme pourquoi ton nom est québécois moi, je m'attendais à un nom mettons, chinois ou difficile à prononcer” ». Outre ces remarques, Charlotte s'est déjà fait approcher en mandarin ou encore, au travail, on assume qu'elle peut être traductrice pour toutes personnes asiatiques. Pour elle, ces remarques ne partent pas d'une mauvaise volonté, mais plutôt d'un manque d'éducation. « Je ne les prends jamais personnels, mais je trouve que des fois c'est peut-être des stéréotypes, des préjugés ou juste un manque d'éducation » (Charlotte). Ces expériences n'ont pas chamboulé complètement l'identité de Charlotte.

Cependant, ces suppositions répétées sur son identité sont désagréables. Olivia a aussi été sujette à des suppositions basées sur des stéréotypes.

Il y a des nouilles chinoises à la cafétéria, et moi je n'aime pas ça, là il y a tout le temps, il va tout le temps voir une personne qui va dire « voyons comment ça tu n'aimes pas ça les nouilles chinoises », des petits *commentaires*, [...], tout le temps des petits commentaires comme ça-là « voyons tu serais supposée aimer ça toi les nouilles chinoises », [...], dans un film, il y a une personne qui est asiatique et ça parle un peu en asiatique pendant un petit bout — là et « tu comprends-tu, qu'est-ce qu'ils disent ? ». (Olivia)

Au même titre que Charlotte, Olivia ne pense pas que les commentaires proviennent d'une volonté d'être méchant ou de blesser, mais « ça manque de finesse disons ». *J'ai aussi vécu des expériences similaires qui, sans être méchantes, peuvent être blessantes et confronter ton identité. À titre d'exemple, lors d'un voyage, je me suis fait accueillir par un homme asiatique à l'hôtel qui m'a indiqué qu'il était chinois. À son tour, il m'a demandé si j'étais chinoise, j'ai répondu que oui, mais que j'avais été adoptée. Il a alors répondu que je n'étais donc pas une vraie Chinoise. Bien que je ne m'identifie pas comme une Chinoise, sa réponse est restée longtemps dans ma tête. Je ne savais pas comment je devais me sentir après un tel commentaire. J'étais d'abord insultée qu'un inconnu m'identifie d'une certaine façon sans me connaître, puis blessée. Je me suis ensuite demandée, si je n'étais pas une vraie Chinoise, alors j'étais quoi ? Ma réponse est que je suis Québécoise ! Toutefois, j'ai également vécu des expériences inverses, c'est-à-dire lors desquelles je me suis fait identifier comme Chinoise. Par exemple, lorsque je travaillais au service à la clientèle comme caissière dans une épicerie, un monsieur blanc m'a salué en mandarin (« ni hao »). Je lui réponds que je ne parle pas mandarin et au lieu de passer à autre chose, il me répond que mes parents ne m'ont pas appris leur culture. Tout de suite je me suis sentie attaquée, attaquée sur mon identité d'autant plus que j'étais sur mon lieu de travail⁷⁰. Je lui ai répondu que mes parents m'ont bien appris leur culture, soit la culture québécoise et je l'ai fait payer le plus vite possible. Outre être une attaque envers moi, je l'ai vécu aussi comme une attaque envers mes parents et la façon dont ils m'ont élevée. Encore une fois, une personne a présumé mon identité et*

⁷⁰ Je souligne, ici, le fait que j'étais sur mon lieu de travail puisque ça implique une attitude différente que si j'étais une cliente. Effectivement, sur le lieu de travail, tu te dois d'être courtoise avec les clients et garder le sourire. Ainsi, il est difficile, si ce n'est pas impossible, d'échapper à la conversation puisque tu dois servir la personne et il n'est pas possible de répondre comme on voudrait.

ma culture sans dialogue et en se fiant seulement à mon apparence physique. Au service à la clientèle, en tant qu'employée, tu es exposée au public et Olivia l'a vécu dès l'adolescence : « quand j'ai commencé à travailler dans le public-là, quand tu as comme 15 ans et tu travailles à la pharmacie-là, c'était vraiment des personnes-là "bienvenue au Québec" ». Ces remarques et commentaires sont dérangeants, mais Olivia ne voit pas la pertinence d'y répondre ou de donner de l'énergie sur une conversation du genre. Effectivement, elle mentionne que ce n'est pas son rôle d'éduquer les personnes sur l'adoption ou la politesse.

Des petits commentaires comme ça que... C'est sur [que] ça me dérange encore, mais je ne peux rien faire-là, quand même que... Je n'ai jamais répondu-là, j'ai jamais dit « ça pas rapport » [ou] j'ai essayé d'éduquer quelqu'un ou... J'ai jamais répondu à ça, je me suis tout le temps dit « je ne mettrai pas d'énergie là-dedans, ça ne vaut pas la peine » donc c'est ça et je laisse passer ça encore aujourd'hui, mais c'est sûr, ça me *dérange* un peu. (Olivia)

Ensuite, la deuxième catégorie de commentaire regroupe tous ceux en lien avec l'adoption, ce qui inclut les questions habituelles qu'une personne adoptée se fait poser encore une fois par quelqu'un qui ne fait pas toujours partie de son entourage – D'où viens-tu ? À quel âge as-tu été adoptée ? Est-ce que tu veux retourner en Chine ? Est-ce que tu as des souvenirs de l'orphelinat ? Est-ce que tu veux rencontrer tes vrais parents ? etc. *En grandissant, j'ai compris que l'adoption internationale est une pratique très peu comprise d'où, je pense, les nombreux commentaires et questions qu'on peut recevoir en tant que personne adoptée. À titre d'exemple, lorsque je travaillais au service à la clientèle, je me suis fait aborder par deux hommes sur mon lieu de travail. Le premier m'a dit « tu dois bien manger chinois à la maison » sur quoi j'ai répondu que je ne mangeais pas chinois à la maison puisque j'étais adoptée. Le deuxième a tout de suite compris que mes parents étaient donc Québécois, mais le premier continuait à me parler de la nourriture chinoise. Je lui ai donc répété que j'étais adoptée et que je ne mangeais pas chinois à la maison. Étant sur mon lieu de travail, je n'avais pas le goût de continuer la conversation avec cet homme qui ne semblait pas m'écouter et qui s'entêtait à me parler de nourriture chinoise. Ma collègue, et amie, en voyant mon air renfrogné a pris le relais de la discussion et a tenté de lui expliquer l'adoption. Cet évènement n'a pas provoqué de remise en question sur mon identité, mais il m'a marquée émotionnellement. Je n'étais pas contrariée contre l'homme, mais j'ai trouvé son intervention pesante puisqu'il s'obstinait à m'identifier à une culture qui n'est pourtant pas la mienne. Aussi puisque j'étais sur mon lieu de travail, je devais le servir pendant qu'il me posait*

ses questions et je ne pouvais pas partir pour mettre fin à la conversation. Je me sentais piégée. Charlotte a également remarqué que l'adoption n'était pas une pratique très connue : « on dirait, moi je suis comme dans le milieu du, tu n'es pas immigrée, mais tu n'es pas québécoise fait que tu es comme dans le milieu du "tu es quoi ?", et là tu es comme... C'est bizarre, mais j'ai remarqué aussi que l'adoption ce n'est pas tant connue ». Sa réflexion provient, notamment des nombreuses questions « classiques » qu'elle se fait poser.

Est-ce que tu connais tes parents biologiques ? À quel âge que tu es... C'est bizarre à dire, c'est des questions personnelles que tu ne poserais pas à un autre. Comme à quel âge que tu as été adoptée ? Tes parents sont où ? Tu poserais-tu ça [...] à ton ami. À quel âge tes parents ont décidé de t'avoir ? Comme [...] tu viens d'où ? Oui, je suis chinoise, mais on dirait que tout le monde pense que tout le monde est adopté de la Chine, mais moi j'ai des personnes qui ont été adoptées du Vietnam, de la Corée, du Japon, des fois, ça me fait de quoi de dire... De tout ça... De me mettre dans boîte comme toi tu es une chinoise. Tu peux dire que je suis une asiatique, mais comme... Je ne sais pas si [ce sont] des questions, c'est plus des commentaires que probablement beaucoup d'entre nous adopté, on reçoit, et on est comme dans le malaise de pourtant, c'est clair, mais ce n'est pas clair, peut-être pour eux. (Charlotte)

Outre le fait d'être mise dans une boîte et que les personnes présument son identité, les questions en soi ne la dérangent pas. Il s'agit davantage de la manière dont elles sont posées. Charlotte souligne que lorsque des amies ou des connaissances lui posent des questions, elles sont apportées d'une manière polie et sincère⁷¹. Aussi, lorsque la personne est curieuse de la situation d'adoptée, Charlotte se fait un plaisir de répondre aux questions. Toutefois, certaines personnes vont poser les questions, mais avec une pointe de jugement.

Mais des fois, il y en a un qui pose une question, mais comme.... Ce n'est pas un jugement, mais ça pourrait porter comme un jugement genre « heille toi tu viens où genre ? », « heille toé tu viens d'où ? »⁷². Je pourrais facilement juste dire « heille moi, je viens du Québec, je viens de VILLE X » et là ils vont me regarder « hein ? » comme *full* confus, mais moi je suis comme pourquoi tu es outrée, je n'ai pas le droit de venir d'ici ? (Charlotte).

⁷¹ Par sincère, j'entends quelqu'un qui est intéressé par ton vécu et par toi. Les questions ne sont donc pas posées par simple curiosité.

⁷² Ces phrases ont été transcrites le plus fidèlement à l'enregistrement pour démontrer la manière dont certaines questions sont posées. Le « heille » témoigne de la familiarité avec laquelle Charlotte se fait poser des questions personnelles.

En plus de ces questions sur son adoption, Charlotte ressent souvent le besoin de se justifier, de dire qu'elle est adoptée. Selon elle, il s'agit d'une stratégie qu'elle a développée pour éviter les questions. Elle les devance en soulignant son adoption. Toutefois, ce sentiment de justification ne semble pas la déranger puisqu'elle y est habituée. Par la suite, pour Laurence, ces questions et commentaires ramènent au centre du sujet le fait que ses origines ne sont pas québécoises. « Mais il y a tout le temps, mettons les autres [...] qui me ramènent dans... “non, mais, tes origines, c'est quoi ?” ». Ces questions obligent la personne adoptée à s'identifier constamment pour satisfaire la curiosité des personnes. Et ce besoin de savoirs prend parfois le dessus sur la politesse.

Mettons combien de fois je me suis fait demander « mais tu viens d'où ? », mettons, j'ai même... J'ai beau dire « je suis québécoise ou je viens d'ici », il y a tout le temps cette espèce de « non mais comme pour vrai tu viens d'où » [pour vrai, ouais] ou « non mes tes yeux », il y a tout le temps un espèce de comme j'ai... Comme un besoin de savoir de l'autre, mais des fois j'ai l'impression que c'est plus comme pour se conforter dans le « je sais que tu ne viens pas d'ici fait que je veux comme mettre le doigt dessus », c'est comme ça j'ai remarqué que c'est quelque chose je pense qui m'a comme plus marquée que je pensais-là. (Laurence)

Cette confrontation provenant d'une personne qui n'accepte pas la réponse de Laurence est difficile à vivre parce que malgré son sentiment d'appartenance au Québec, ce genre de commentaire exprime implicitement qu'elle ne l'est pas à leurs yeux. Dans de tels moments, l'identité de la personne adoptée est remise en question par des personnes qui souvent ne la connaissent pas. Tout comme Charlotte, Laurence est d'avis qu'il y a une manière plus polie et beaucoup moins intrusive de poser des questions. Par exemple, une bonne entrée en matière est : « est-ce que je peux te poser une question sur ton adoption ? » ou encore « est-ce que tu es à l'aise d'en parler ? ». Il est important de respecter par la suite la réponse de la personne adoptée si elle ne veut pas en parler. En bref, le commentaire ou la question n'est pas toujours dérangeant pour la personne adoptée. En effet, il s'agit davantage de la façon dont elle est posée. Aussi, ce qui devient dérangeant et confrontant est la répétition des questions par des inconnus.

Finalement, certains commentaires peuvent être tellement déroutants qu'ils ont été classés dans une catégorie à part. Ces commentaires sont parfois empreints de racisme et de stéréotypes. Laurence a vécu une telle expérience au secondaire.

Mais ça c'est comme... Un peu les niaiseries du secondaire [que quelqu'un] dit que tu ne réalises pas à quel point ça peut vraiment... Ou il y a une fois, [...] il y avait quelqu'un qui m'avait dit « tu es comme une banane » et là j'étais comme [quelqu'un t'a dit ça !], un ami de l'époque qui m'a dit ça. [...] Ouais il m'a dit ça. Il m'a dit « tu es jaune de l'extérieur, mais tu es blanche à l'intérieure parce que tu es élevé par des Québécois ». (Laurence)

À cette époque, Laurence n'a pas répliqué, notamment puisque l'affirmation de soi n'est pas toujours acquise au secondaire. C'est également difficile de mettre des mots pour expliquer pourquoi de telles choses ne se disent pas quand tu es adolescente. « Mais je pense qu'à l'époque, je n'avais pas [...] cette maturité-là encore [...], dans le fond pour réaliser que c'était vraiment offensant comme propos » (Laurence). Aussi, c'est souvent avec du recul, en repensant au commentaire, que tu réalises qu'il t'a blessée ou simplement que ça ne se dit pas. *Lorsque j'étais au secondaire, j'ai décoloré des mèches de cheveux, mais puisqu'ils sont très foncés, le produit chimique a abimé mes cheveux qui sont devenus couleur paille. Et une personne de ma classe m'avait dit que j'étais jaune comme mes cheveux. Sur le coup, je n'ai rien répondu à la personne et je suis passée à autre chose, puisque ce n'était pas un commentaire que je trouvais méchant. Toutefois en y repensant plus tard et en discutant avec mes amies, j'ai réalisé que ça ne se disait pas, mais pourquoi ? Son commentaire n'était pas particulièrement méchant, il n'était toutefois pas gentil. Est-ce que parce qu'il est fondé sur le stéréotype que les asiatiques ont la peau jaune ? Son commentaire m'a laissé très perplexe.* Dans des situations comme celle-ci, il est très difficile de répliquer puisqu'il est complexe de mettre des mots sur les sentiments ressentis de prime abord. Ensuite, dans le cas d'Olivia, une remarque particulière sur ses traits asiatiques l'a marqué puisque c'est à ce moment qu'elle s'est rendu compte de sa différence. Lors de la première semaine d'école en maternelle, des enfants imitaient les yeux bridés d'Olivia en étirant le coin de leurs yeux.

Mais à la maternelle, [...] il y en avait qui me... Qui faisait ça ([signe avec les mains d'étirer les yeux pour imiter des yeux bridés]) et ça m'a vraiment marqué. Et ça a duré 2 semaines peut-être-là, [...]. Ça m'a vraiment marqué comme geste parce que je n'ai... Je ne comprenais même pas que c'était à cause de mes yeux tu comprends. [...] Genre je n'ai pas fait le lien, et-là, c'est à... Un moment donné quand la professeure les a chicanés, qu'elle a dit « [...] on ne traite pas les personnes différemment parce qu'ils ont l'air différente » de quoi de même, et c'est comme-là qu'elle a pointé le fait que moi j'étais différente physiquement, mais avant ça je n'avais même pas remarqué. (Olivia)

Encore une fois, il s'agit d'une expérience sur laquelle il est difficile de mettre des mots. Olivia ne comprenait pas la raison derrière le geste et ne pouvait donc pas répondre aux enfants qui le faisaient. En bref, la différence physique a inévitablement eu un impact sur la vie des personnes adoptées que ça soit par le manque de représentation ou par les nombreux commentaires reçus. Pour finir ce chapitre, la prochaine section va aborder la place de la mémoire dans l'identité culturelle des participantes.

4.7 La mémoire au cœur de nos identités

La mémoire par l'entremise des souvenirs et des photographies était présente tout au long des rencontres et transparait dans les résultats présentés ci-haut. La mémoire individuelle a participé à la construction de l'identité culturelle des personnes adoptées rencontrées. Par exemple, un évènement peut devenir marquant pour une personne à cause des émotions ressenties ou encore à cause de la perspective que la personne attribue à l'évènement. À cet effet, le déménagement de Charlotte en Chine a été pour elle une aventure, mais aussi une opportunité pour découvrir son pays d'origine. Elle a donc attribué une importance à cet évènement. Outre, les souvenirs personnels de Charlotte de cette aventure, il s'agit aussi d'un voyage qui fait partie du récit familial tout comme le voyage fait par ses parents pour aller chercher leurs enfants en Chine. Ce récit familial prend appui, notamment sur la mémoire collective de la famille, et cette mémoire s'est construite grâce à des voyages, des évènements et traditions. Toutefois, certaines actions répétées peuvent aussi participer à la construction d'une mémoire collective familiale. À titre d'exemple, lorsqu'Olivia et sa sœur étaient plus jeunes, elles regardaient souvent les albums photos de leur adoption et les objets que leurs parents avaient rapportés de Chine. C'était également une opportunité pour les parents d'aborder le sujet de l'adoption avec leurs filles. Les souvenirs de ces moments en famille participent à enrichir la mémoire collective de la famille. Ensuite, pour Laurence, l'anniversaire de son adoption est un moment significatif qui est dans la mémoire collective familiale. Laurence et ses parents soulignaient chaque année son arrivée au Québec, soit le 16 janvier, lorsqu'elle était plus jeune.

Je pense que le fait de célébrer le 16 janvier, même quand j'étais jeune, je le vois un peu comme quelque chose de banal ou, mettons on dirait c'est comme devenu vraiment comme une *tradition* qui mettons, cette année on n'a pas pu le faire [..]. Et [...] on ne l'a pas repris, et c'est là où je réalise en fait que c'est comme rendu, vraiment comme quelque chose que je pense que j'*apprécie* maintenant. (Laurence)

Cette fête d'adoption, tout comme regarder les albums photos pour Olivia, participe à la création du récit familial qui commence avec l'adoption pour les participantes. *Souligner mon arrivée au Québec est aussi une tradition que j'ai avec mes parents. Nous faisons souvent un souper durant lequel mes parents se remémorent leur voyage en Chine et les premiers moments en famille. Discuter de ses premiers moments dont je n'ai aucun souvenir permet tout de même d'enrichir notre mémoire collective familiale et me permet aussi de renforcer mes liens d'appartenances avec mes parents.*

En plus de la mémoire collective familiale, les entretiens avec les participantes m'ont également permis de constater qu'il y a une mémoire collective entre personnes adoptées et d'origine chinoise dans le cas de ma recherche. Effectivement, il y a plusieurs similarités dans les récits de vie des participantes comme des questions ou des commentaires reçus dans notre quotidien. Cependant, les similarités dépassent les simples questions qui nous sont posées comme : à quel âge as-tu été adoptée ? Nous partageons des expériences qui ont été vécues de façon individuelle. Par exemple, nous partageons la répétition des questions qui nous sont posées, nous partageons toutes le fait que ces questions sont intrusives et personnelles, mais qu'elles sont posées par des inconnues dans certains cas. De plus, nous partageons aussi le flou d'informations concernant nos origines. Cette mémoire collective qui se construit grâce au partage des récits apporte un réconfort, puisque nous ne sommes pas seules à vivre ces expériences. De plus, ce partage, autant entre personnes adoptées qu'avec des personnes qui ne sont pas adoptées, permet de faire comprendre les expériences vécues liées à l'adoption. Le partage de cette mémoire collective permet aussi de la création de ressources faites par et pour les personnes adoptées comme le collectif Soft Gong mentionné dans la problématique. Ce collectif a, notamment pour objectif, de « tisser une communauté pour les Adopté.es et leurs allié.es » (Soft Gong, 2024).

En bref, à travers plusieurs thématiques — le contexte de l'adoption, la politique de l'enfant unique, le contexte familial, l'appartenance culturelle et la différence physique — il a été possible d'identifier des moments marquants qui ont contribué au processus d'identification des personnes adoptées au Québec à la culture québécoise. Effectivement, j'ai constaté que les appartenances culturelles des participantes ont été influencées par le milieu dans lequel elles ont été élevées ainsi que par la culture des parents et de la famille. La culture québécoise des parents a été transmise aux personnes adoptées sans toutefois cacher l'héritage chinois. Cependant, comme mentionnée

précédemment, la culture chinoise a été très peu abordée dans les discussions familiales notamment à cause du manque d'intérêt des participantes à cet égard. Ensuite, les filiations sont très importantes puisqu'elles permettent une identification au groupe ainsi qu'un sentiment d'intégration de la personne adoptée à sa famille. Et finalement, il a été possible de remarquer que l'impact de la différence physique provient surtout des commentaires découlant du physique différent de la personne adoptée et pas nécessairement du sentiment de différence. Dans le prochain chapitre, les résultats des rencontres seront mis en relation avec la littérature sur le sujet. Les questions de recherche seront également répondues de façon plus exhaustive.

CHAPITRE V

DISCUSSION

Dans ce chapitre, je vais répondre aux questions de recherche ainsi qu'aux objectifs énoncés dans la problématique à la lumière des résultats exposés précédemment. L'objectif de ce chapitre est de montrer la richesse des informations recueillies lors des entretiens avec des personnes adoptées et menés par une personne adoptée. Avant toute chose, un retour sur le concept d'identité culturelle tel que défini par Pilote (2007) sera fait, et les questions de recherche ainsi que les objectifs seront à nouveau énoncés.

Selon Pilote (2007), l'identité culturelle est un travail accompli par l'individu dans l'objectif de construire son unité grâce aux divers éléments qui l'entourent. Ce processus identitaire peut être divisé en deux axes, soit l'axe relationnel et l'axe temporel (voir figure 1). Le premier axe comprend, entre autres, les relations et interactions de l'individu avec son environnement social. Lors des interactions avec les autres, l'individu est confronté à son identité virtuelle, soit son identité perçue par les autres. Il y a donc une tension et une négociation entre cette identité virtuelle et l'identité réelle, c'est-à-dire l'identification personnelle de la personne. Ensuite, l'axe temporel comprend les trajectoires sociale et biographique de la personne. La trajectoire sociale prend place dans un processus historique permettant ainsi de tenir compte du contexte sociohistorique dans lequel l'individu évolue. En ce qui concerne la trajectoire biographique, cette dernière comprend, notamment l'héritage familial. De plus, ce processus identitaire est dynamique et change selon les choix faits par l'individu, et l'environnement dans lequel il évolue.

Ensuite, mon intérêt envers le sujet de ce mémoire réside dans mon propre parcours personnel en tant qu'adoptée d'origine chinoise. Inspirée de mon vécu, ma recherche a donc porté sur l'identité culturelle des femmes d'origine chinoise vivant au Québec. Mon objectif premier était d'avoir une meilleure compréhension du processus identitaire et ma question de recherche était la suivante : **Comment s'articulent les référents identitaires des femmes d'origine chinoise adoptées au Québec dans la construction de leur identité culturelle ?** Afin d'y répondre, j'avais aussi trois sous-questions portant chacune sur un référent identitaire dans un contexte d'adoption internationale.

- Comment l'altérité et la différence physique ont-elles été ressenties et vécues par la personne adoptée ?
- Comment se traduit la rencontre entre plusieurs cultures (les appartenances culturelles) dans le processus identitaire ?
- Comment les filiations de la personne adoptée sont-elles négociées dans le processus identitaire ?

Les sous-questions permettaient également de réaliser le deuxième objectif, soit identifier les rôles des référents identitaires dans le développement des identités culturelles. Finalement, le dernier objectif était de participer à la création d'une mémoire collective pour les personnes adoptées d'origine chinoise. Dans la prochaine sous-section, les sous-questions seront répondues en commençant par la différence physique.

5.1 Les référents identitaires

Avant d'aborder les référents identitaires, il est important de souligner que la construction de l'identité culturelle est un processus continu qui se définit bien au-delà des trois référents identitaires abordés dans ce mémoire. Il s'agit d'un tout complexe qui est négocié à travers la communication. Ensuite, grâce aux entretiens, il a été possible de constater que les participantes, et plus largement les personnes adoptées à l'international, sont et seront toujours dans un entre-deux. À la fois Chinoise et à la fois Québécoise, les personnes adoptées sont constamment à la recherche de leur place dans leur société d'accueil tout comme les enfants de parents immigrants. Il est difficile d'être les deux à la fois, puisqu'il est demandé des Autres de choisir et de communiquer clairement son identité. Pourtant, cette ambiguïté identitaire est un caractère unique des personnes adoptées et c'est ce que j'ai tenté de démontrer dans ce mémoire. Cependant, chaque personne adoptée construit son identité différemment et pour les participantes, la réponse à cette ambiguïté a été de l'effacer en s'identifiant comme Québécoise.

5.1.1 L'Altérité et la différence physique

À travers les récits de vie recueillis, il est possible de constater que la différence physique de la personne adoptée est particulièrement vécue dans le regard que les autres portent sur elle, comme l'indique la littérature sur l'adoption internationale (Harf *et al.*, 2015 ; Mazeaud *et al.*, 2019).

Effectivement, les participantes⁷³ ont très peu ressenti leur différence lorsqu'elles étaient dans un environnement social apprivoisé, comme la famille et l'entourage (Mazeaud *et al.*, 2019). Certaines oublient même qu'elles ont un physique asiatique puisqu'elles se considèrent Québécoises. De plus, la différence physique est vécue, notamment à travers les nombreuses questions et commentaires des autres, qui remettent constamment l'identité de la personne adoptée en question. Il y a donc une tension qui existe entre l'identité que s'attribue la personne adoptée (identité réelle) et celle perçue par les autres (identité virtuelle). Effectivement, les personnes adoptées qui ont participé à ma recherche se considèrent Québécoises, toutefois, leur identité québécoise est souvent remise en cause par les autres qui leur demandent, par exemple, « d'où viens-tu pour vrai ? », puisque leur apparence physique est le symbole de leur pays d'origine comme le soulignent Skandrani *et al.* (2012). Elles doivent ainsi réaffirmer leur identité réelle face à leur identité virtuelle. L'identité perçue est parfois imposée de manière violente sur la personne adoptée ce qui peut mener à un rejet de cette identité. Comme Soon Huh et Reid (2000) l'ont souligné, certaines personnes adoptées vont tenter de minimiser leur différence. C'est d'ailleurs ce qu'a fait Olivia en altérant son physique pour se fondre dans la masse. Sinon, contrairement à ce que la littérature énonce (Harf *et al.*, 2015 ; Laybourn, 2016 ; Skandrani *et al.*, 2012), les participantes n'ont pas l'impression d'avoir vécu des expériences de discrimination dues à leur apparence physique représentant leur pays d'origine. Elles ont toutefois subi des moqueries et ont été sujettes à des stéréotypes de la part de leurs pairs à l'école (Soon Huh et Reid, 2000). De plus, certaines moqueries et commentaires fondés sur des stéréotypes laissaient les participantes tellement perplexes qu'elles ne savaient pas comment y répondre, comme le commentaire que Laurence est une banane puisqu'elle est « jaune » de l'extérieur, mais « blanche » à l'intérieur étant donné qu'elle a été élevée par un couple québécois. Par la suite, le référent identitaire de l'apparence physique, lié étroitement au concept d'altérité, se retrouve sur l'axe relationnel de l'identité culturelle, telle que définie par Pilote (2007), puisqu'il s'exprime dans les relations et les interactions avec autrui. Cet enjeu joue un rôle important sur l'identité culturelle de la personne adoptée puisque le physique chinois dans un contexte québécois rend ambigu l'identité de la personne l'obligeant, de ce fait, à constamment nommer son identité.

⁷³ Afin d'alléger la lecture, dans cette section, le terme « participante » inclut les personnes adoptées que j'ai rencontrées ainsi que moi-même puisque mon récit de vie a été intégré dans le chapitre précédent.

Ensuite, les deux enjeux de la représentation des minorités dans l'espace public ont été abordés par les participantes, soit la mauvaise représentation et le manque de représentation (Proulx et Bélanger, 2001). La mauvaise représentation, c'est-à-dire les personnages asiatiques fondés sur des stéréotypes ne semble pas avoir affecté les participantes. En effet, Charlotte a souligné qu'elle ne se reconnaît pas dans les stéréotypes et n'est donc pas offensée par ces derniers. De son côté, Olivia a mentionné qu'elle ne s'identifiait pas non plus aux personnages asiatiques puisqu'ils étaient « typiquement asiatiques » (Olivia). Ainsi, puisque Charlotte et Olivia ne se considèrent pas asiatiques, elles ne se sentaient pas concernées par ce qu'ils disaient. De plus, elles ont pris conscience des stéréotypes envers les personnages asiatiques en grandissant puisque lorsqu'elles étaient jeunes, il s'agissait des seules représentations de personnes asiatiques qu'elles avaient. Dans une optique similaire, le manque de représentation n'a pas semblé créer un enjeu majeur pour les participantes, entre autres, puisqu'il a été constaté davantage vers l'âge adulte. Effectivement, en grandissant, les émissions populaires jeunesse sur les chaînes comme Télé-Québec et Vrak.tv contenaient très peu de diversité culturelle. Comme Mathni (2001) le souligne, pour les personnes adoptées d'origine chinoise au Québec, la blanchitude est la norme et nous étions l'exception.

De plus, ce manque est un élément qui amplifie le sentiment de différence physique puisque les personnes adoptées n'ont pas de modèle qui leur ressemble en grandissant. Il est donc presque impossible pour les personnes adoptées d'origine asiatique de s'identifier à quelqu'un qui leur ressemble ce qui peut influencer leur acceptation de soi. Comme l'a souligné Olivia, elle accepte davantage ses traits asiatiques depuis qu'elle voit plus de femmes asiatiques à la télévision et sur les réseaux sociaux. De plus, le manque de figures asiatiques au Québec est accompagné d'un manque de discussion sur leur vécu en tant que minorité visible. La pratique de l'adoption internationale fait face à plusieurs critiques⁷⁴, puisqu'il s'agit d'une adoption « transraciale » comme le soulignent Moos et Mwaba (2007), notamment envers l'adoption d'enfants noirs par un

⁷⁴ À titre d'exemple, les années 1970 ont vu plusieurs critiques émergées sur la pratique de l'adoption transraciale, particulièrement sur les parents blancs qui adoptent des enfants noirs (Skandrani *et al.*, 2012). Celles-ci provenaient de l'association nationale des travailleurs sociaux noirs et reposaient sur deux arguments, dont un d'ordre psychologique, et le deuxième d'ordre politique. Tout d'abord, l'association stipulait que « grandir dans une famille blanche menacerait le développement d'une identité noire positive » (Skandrani *et al.*, 2012, p. 153). Les parents blancs n'ont pas les outils nécessaires pour enseigner « les stratégies de survie » à leur enfant, puisqu'ils ne vivent pas les mêmes réalités, notamment en ce qui a trait au racisme (Skandrani *et al.*, 2012, p. 153). Ensuite, selon le deuxième argument, l'adoption internationale permet de reproduire « les oppressions que vivent les individus noirs dans la société en général » (Skandrani *et al.*, 2012, p. 153).

couple blanc. Outre ne pas être élevé dans sa culture d'origine, l'enfant adopté est aussi élevé dans ce que les auteurs et auteures appellent un *white racial frame* (cadre racial blanc)⁷⁵. Sans comparer le vécu d'enfants noirs adoptés à celui d'enfants adoptés d'origine asiatique⁷⁶, je pense qu'il est important de souligner l'environnement social blanc dans lequel les enfants ont grandi. Et le manque de représentation à la télévision et dans l'espace public fait partie de cet environnement social. L'analyse des entretiens a démontré que dans certaines situations, les participantes ne savaient pas comment réagir et avaient de la difficulté à mettre des mots sur ce qui les dérangeait. À titre d'exemple, lorsque Laurence s'est fait traiter de banane ou quand je me suis fait dire que mes cheveux étaient jaunes comme ma couleur de peau, nous savions que le commentaire nous dérangeait sans être capable de dire pourquoi. À mon avis, cet environnement social blanc, dans lequel les participantes ont grandi, n'a pas outillé les personnes adoptées d'origine asiatique à parler contre les stéréotypes à leur sujet, tel que celui sur la peau jaune ou seulement à comprendre qu'elles étaient visées par un commentaire désobligeant. Malgré qu'il n'ait pas été nommé comme tel par les participantes, elles avaient conscience d'être dans un environnement social blanc puisqu'il y avait très peu de représentation asiatique et comme Olivia le souligne, lorsqu'il y avait, par exemple un personnage asiatique, il représentait généralement des stéréotypes. Toutefois, il aurait été intéressant de creuser davantage ces expériences, lors des entretiens, en se rapportant aux sentiments ressentis à ce moment-là.

Pour finir, cette absence d'information sur le manque de représentation dans la littérature sur l'adoption internationale témoigne, selon moi, de l'importance que des recherches soient faites par des personnes adoptées et portant sur la vie de la personne adoptée. En effet, le point de vue de l'intérieur (*insider view point*) permet de faire ressortir des expériences qui auraient pu être négligées par des chercheurs et chercheuses n'étant pas issus de l'adoption. Le point de vue de l'intérieur est fondé sur l'expérience vécue, mais également sur les sentiments, les émotions, ainsi que les perceptions et les interprétations de l'évènement, ce qui apporte une richesse d'information

⁷⁵ Je rappelle que le cadre racial blanc est un ensemble organisé d'idées, de stéréotypes ainsi que des tendances à discriminer qui se passe de génération en génération (dos Santos et Wagner, 2018).

⁷⁶ Je ne souhaite pas comparer ces vécus parce que le racisme envers les communautés noires est, notamment ancré historiquement dans la pratique de l'esclavagisme.

unique. Ainsi, avec ce point de vue, ma recherche est ancrée dans mes émotions, mes souvenirs et mes perceptions, que j'ai d'ailleurs partagés avec les participantes.

5.1.2 L'appartenance culturelle

Ensuite, en discutant de la culture chinoise et de la culture québécoise, j'ai constaté qu'il n'existe pas de tension entre les deux cultures dans les identités des participantes et qu'il n'y en a jamais eu. Effectivement, les participantes s'identifient à la culture québécoise sans ambiguïté, ce qui vient renforcer l'idée de Boivin et Hassan (2015) que les personnes adoptées intègrent davantage la culture du pays dans lequel elles ont été élevées plutôt que celle du pays d'origine. De plus, comme l'étude de Soon Huh et Reid (2000) l'indique, les personnes adoptées sont apathiques face à leur héritage chinois. En d'autres termes, elles n'y accordent pas d'importance notamment puisqu'il s'agit d'une culture qu'elles connaissent très peu. Cependant, contrairement à ce qui est ressorti de l'étude de Soon Huh et Reid (2000), les personnes adoptées rencontrées n'ont pas intégré la culture chinoise dans leur identité, et ce malgré l'attitude positive des parents face à cette culture. Par exemple, les parents d'Olivia et les miens nous ont amenées, à des occasions séparées, dans le quartier chinois de Montréal afin qu'on soit en contact avec cette dernière. Toutefois, aucune des deux n'était particulièrement intéressée par cette culture. De plus, Laurence et Charlotte ont toutes deux visité la Chine, mais elles n'ont pas pour autant intégré leur culture d'origine dans leur identité. Ainsi, l'identification à une culture dépend des choix faits par la personne et le contexte qui l'entoure. Enfin, lorsque Charlotte a vécu en Chine, elle a été témoin des conditions de vie en Chine et dans des régions rurales du pays. Depuis ce temps, elle est davantage reconnaissante de la vie que ses parents lui offrent au Québec. Ainsi, comme Mazeaud *et al.*, (2019) l'ont souligné, elle a pu être témoin des relations asymétriques entre son pays d'accueil et son pays d'origine, relations caractéristiques de la pratique de l'adoption internationale.

Ce référent de l'appartenance culturelle se trouve sur l'axe temporel qui lui est constitué de la trajectoire sociale et la trajectoire biographique, de l'identité culturelle selon Pilote (2007) (voir figure 1). L'axe temporel regroupe plusieurs éléments formant le contexte social et historique dans lequel l'individu évolue. L'appartenance culturelle qui est notamment influencée par le contexte familial et social de l'individu se retrouve donc sur cet axe. En effet, l'appartenance culturelle de la personne adoptée est grandement influencée par le contexte culturel dans lequel elle a été élevée, ce qui est compris dans la trajectoire sociale. Dans ce cas-ci, les participantes ont grandi au Québec

et loin de la culture chinoise d'où leur sentiment d'appartenance plus fort envers la culture québécoise. En ce qui concerne la trajectoire biographique, l'appartenance culturelle est aussi influencée par l'héritage familial, qui dans ce cas-ci est une représentation de la culture québécoise. Les parents des participantes leur ont transmis un héritage culturel relié au Québec. Aussi, puisque la trajectoire biographique évolue selon les choix de l'individu, il n'est pas déraisonnable d'imaginer que l'appartenance culturelle puisse changer dans le futur selon les intérêts personnels de la personne adoptée. De plus, il n'est pas erroné d'affirmer que l'appartenance culturelle influence l'identité culturelle de la personne adoptée. L'appartenance à la culture québécoise a renforcé l'identité culturelle des participantes puisqu'en s'identifiant à une culture, il est plus facile de mettre des mots sur la perception de son identification personnelle.

Ensuite, face à cette identité culturelle québécoise, les récits oubliés du discours du Nord (King, 2009) sur la pratique de l'adoption internationale ont été très peu abordés lors des entretiens. Brièvement, le discours du Nord sur l'adoption internationale stipule que cette pratique est faite dans le meilleur intérêt de l'enfant et qu'elle a pour objectif de lui offrir une vie meilleure (Bartholet, 2010). Toutefois, King (2009) souligne que ce discours invisibilise plusieurs dimensions de l'adoption internationale dont la nature prédatrice de cette pratique qui cherche à placer les bébés en très bas âge le plus vite possible. Il est intéressant de souligner que les participantes semblent avoir intériorisé le discours du Nord ou du moins, elles ne disent pas le contraire. Sans utiliser les mêmes termes que le monde académique, elles se trouvent chanceuses d'avoir été adoptées par de bons parents et sont reconnaissantes de leur vie au Québec. Les récits cachés par le discours qui ont été soulevés par King (2009) ne semblent pas être connus des participantes. Puisque ces dernières se sont très bien intégrées dans leur famille adoptive et qu'elles s'identifient comme Québécoises, il est plus difficile de critiquer la pratique qui leur a permis de vivre dans la Belle Province. Par la suite, faire partie d'une communauté minoritaire physiquement, a bien entendu ses enjeux, mais ne semble pas avoir mené à de grands questionnements identitaires puisqu'elles s'identifient comme Québécoise. Les chapitres Résultats et Discussion ont démontré que les implications d'être une minorité visible étaient davantage inconscientes. À titre d'exemple, c'est seulement à l'âge adulte que les participantes ont constaté le manque de représentation asiatique dans les médias et la télévision, et les effets que cela pouvait apporter sur l'identité lorsqu'on est plus jeune. Pour finir, le dernier référent identitaire abordé dans ce mémoire est celui des liens de filiation.

5.1.3 Les liens de filiation

Les récits de vie des participantes n'ont pas été marqués par une double filiation ou par une loyauté conflictuelle telle qu'évoquée par Rosenfeld et ses collègues (2006). Au contraire, toutes les participantes ont souligné que leurs parents adoptifs sont leurs « vrais » parents. De plus, cette absence de double filiation se traduit par un désintérêt des participantes envers leurs origines et leurs parents biologiques. Effectivement, aucune participante n'était intéressée par les demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles faites par le SAISI. De plus, les participantes n'accordent pas d'importance à la primauté des liens de sang. Toutefois, les liens de filiation entre les parents et la personne adoptée sont remis en cause par l'autre qui accorde de l'importance aux liens de sang (Rosenfeld *et al.*, 2006). Ensuite, les deux participantes ayant fait un voyage en Chine n'ont pas ressenti le besoin d'en faire une quête identitaire comme le suggère la littérature (Guth et Mony, 2021 ; Mazeaud *et al.*, 2006). Pour elles, il s'agissait d'un voyage comme les autres, c'est-à-dire une aventure pour découvrir une nouvelle culture. Finalement, malgré l'ouverture des parents des participantes envers les parents biologiques et les questions sur leurs origines, ouverture recommandée par Guth et Mony (2021), les participantes n'ont pas souhaité en connaître davantage sur le sujet.

Les liens de filiation, présents autant sur l'axe relationnel que sur l'axe temporel de l'identité culturelle, créent un sentiment d'appartenance à un groupe, soit la famille de la personne adoptée. Puisque les interactions de l'individu avec son environnement social sont comprises sur l'axe relationnel, la négociation des liens de filiation avec les parents adoptifs et les parents biologiques se trouvent également sur cet axe. En effet, les liens de filiations envers les parents adoptifs ont été renforcés par l'identification de la personne à sa famille. À travers la construction de la mémoire collective familiale, les participantes ont renforcé leurs liens de filiation envers leur famille nucléaire et leur famille élargie. À l'inverse, les participantes ne ressentent pas de lien de filiation envers leurs parents biologiques parce qu'elles ne les connaissent pas et n'ont pas pu entretenir de relation avec eux. Ensuite, les liens de filiation sont également sur l'axe temporel parce qu'ils proviennent, entre autres, des choix de l'individu et de l'héritage familial. Comme mentionné précédemment, l'axe temporel de l'identité culturelle regroupe les différents éléments constituant le contexte social et historique de la personne dont l'héritage familial. Dans cette optique, les liens de filiations envers les parents adoptifs sont beaucoup plus forts que ceux envers les parents

biologiques puisque les participantes se sont fait transmettre l'héritage familial de leurs parents adoptifs en grandissant. Toutefois, si une personne adoptée décide de commencer le processus de retrouvailles, alors il est possible que les liens de filiation envers les parents biologiques changent selon les choix de la personne. Pour ces raisons, ce référent identitaire est également présente sur l'axe temporel. Ainsi les liens de filiations participent à la construction de l'identité culturelle de la personne adoptée puisqu'ils lui permettent de s'identifier à un groupe favorisant son intégration dans son pays adoptif. Comme il a été possible de le constater dans le chapitre précédent, les participantes accordent toutes une importance à la famille. Elles sont d'ailleurs toutes proches d'un membre de leur famille nucléaire ou éloignée. Leur intégration dans leur famille adoptive s'est également bien passée et, à l'image de leurs parents adoptifs, elles considèrent leur famille adoptive comme leur « vraie » famille. Aussi, la mémoire partagée d'événements passés en famille permet de renforcer le sentiment d'appartenance de la personne adoptée envers sa famille adoptive (Evans et Bardhan, 2023). Ces liens de famille renforcent l'identité culturelle québécoise de la personne adoptée.

Pour terminer, l'éclaircissement des rôles des référents identitaires dans le processus identitaire des personnes adoptées d'origine chinoise vivant au Québec permet de répondre à la question de recherche qui était : Comment s'articulent les référents identitaires des femmes d'origine chinoise adoptées au Québec dans la construction de leur identité culturelle ? Après l'analyse des récits de vie des participantes, il m'est possible d'affirmer que les référents identitaires en contexte d'adoption internationale sont intimement liés les uns aux autres. Tout d'abord, les liens de filiations et les appartenances culturelles de la personne adoptée sont souvent remis en cause parce que l'apparence physique est associée à celle d'une minorité visible au Québec. De plus, les questions ramènent constamment la personne adoptée à nommer son identité et donc à devoir avoir une identité claire et satisfaisante pour les autres. Outre le physique, le prénom et le nom de famille québécois ainsi que l'accent peuvent aussi soulever des questionnements de la part des autres. Ensuite, les liens de filiation et les appartenances culturelles sont étroitement liés, dans le cas des participantes, puisqu'elles ont intégré la culture de leurs parents avec qui elles entretiennent de bonnes relations, dans leur identité culturelle. De plus, elles entretiennent de bons liens avec leur famille élargie ce qui contribue à leur sentiment d'appartenance envers la famille, mais également envers la culture québécoise, qu'elles partagent avec leur famille. Ainsi, les référents identitaires travaillent sur les différents axes de l'identité culturelle, mais ils mènent tous à une perception

d'une identité québécoise. Cette dernière n'est pas seulement due à un référent identitaire particulier, mais bien à un processus complexe où tous les référents identitaires sont à l'œuvre. Finalement, les participantes ne se perçoivent pas seulement en termes culturels liés soit à leur pays adoptif ou leur pays d'origine. Au contraire, leur identité culturelle est aussi dynamique selon leur caractère, leurs passions, leur profession, etc. Effectivement, les participantes se sont décrites comme des personnes sociables, curieuses et empathiques.

5.2 Retour sur la mémoire

Finalement, pour conclure ce chapitre, le concept de mémoire a permis de faire parler les participantes lors des entretiens grâce à des photos et des objets porteurs de souvenirs. La mémoire, à travers des souvenirs iconographiques, a permis aux participantes de raconter leur récit de vie, mais il a aussi été possible de constater l'importance de la mémoire dans le récit de l'adoption (Pâquet, 2004). À titre d'exemple, Laurence et ses parents soulignent son arrivée au Québec tous les ans à la même date, soit le 16 janvier. Ils appellent cette journée, sa fête d'adoption. Pour Laurence, cette journée revêt une importance particulière puisqu'elle signifie le début de sa vie au Québec. Ainsi, en soulignant cette journée, Laurence et ses parents se remémorent le voyage en Chine ainsi que les premiers moments en tant que famille. Bien que la mémoire n'ait pas été abordée explicitement lors des entretiens, il est toutefois possible de constater l'importance des souvenirs notamment dans les événements marquants des participantes. Par exemple, l'importance de la mémoire et des souvenirs iconographiques résident dans les albums photos du voyage en Chine de la famille d'Olivia. En regardant les photos, Olivia peut reconstituer les visites qu'elle a faites avec ses parents lorsqu'ils sont allés la chercher, même si elle n'en garde aucun souvenir puisqu'elle avait moins de 1 an. Olivia souligne d'ailleurs que les albums photos de ce voyage ont constitué pour elle son éducation sur la culture chinoise et son pays d'origine. Pâquet (2004) précise que les photos et les objets souvenirs constituent « les pièces d'un bagage mémoriel, assurant éventuellement à l'enfant un maintien symbolique avec son pays d'origine » (p. 9). La mémoire permet donc de reconstituer le début de la vie de la personne adoptée dans son pays d'accueil. Début de vie qui est marqué, rappelons-le, par un abandon, un séjour en orphelinat et un manque d'information concernant les origines. Ainsi, la mémoire est au cœur des identités culturelles des participantes puisqu'elle participe à la construction de ladite identité.

Ensuite, les trois paradigmes de la mémoire évoqués par Lavabre (2007) sont à l'œuvre dans les récits de vie des participantes. Brièvement, les lieux de mémoire permettent de réaffirmer une identité collective qui fait référence au passé. Le travail de la mémoire permet à un individu d'examiner son passé dans l'optique d'un meilleur futur. Finalement, les cadres de la mémoire permettent de répondre à des questions (comment, pourquoi) afin de mieux comprendre les expériences vécues (Lavabre, 2007). Le premier paradigme soit les lieux de la mémoire est davantage présent en tant que lieux de non-mémoire pour les participantes ayant fait le voyage en Chine. Elles n'ont pas ressenti d'attache envers les endroits qui caractérisent leurs premiers mois de vie comme l'orphelinat ou l'hôtel où elles sont restées avec leurs parents. Toutefois, ces endroits sont un lieu de mémoire pour les parents. Par exemple, l'hôtel dans lequel les parents de Laurence ont séjourné en Chine est pour eux un lieu de mémoire et le début du récit familial. Ainsi, ces lieux de mémoire comportent une signification pour les parents. Ensuite, le deuxième paradigme qui est le travail de la mémoire a été présent surtout lors des entretiens puisque les participantes ont raconté leur récit de vie en commençant par leur adoption. Durant ses rencontres, elles ont mobilisé de nombreux souvenirs afin de me raconter leurs expériences vécues et leur signification. Finalement, le dernier paradigme de la mémoire évoqué par Lavabre (2007) est celui des cadres de la mémoire. Ce dernier était également présent lors des entretiens et plus précisément dans les questions de relance. Lorsque la participante me racontait une expérience vécue, je tentais généralement de pousser davantage sa réflexion en lui posant des questions telles que : comment cela te faisait-il sentir ? Pourquoi réagissais-tu de cette façon ? L'objectif était de comprendre pourquoi, par exemple, cet événement précis était marquant et quelle influence a-t-il eue sur l'identité culturelle de la participante.

Ensuite, il a aussi été possible de constater dans le chapitre précédent, la présence d'une mémoire collective familiale qui a permis, entre autres, de renforcer les liens de filiation de la participante avec sa famille adoptive. Le voyage en Chine fait par les parents pour aller chercher leur enfant est un premier événement marquant le récit de vie familial et fort en émotion. Cette expérience vécue et partagée par la famille participe à la création de la mémoire collective familiale parce que comme Barash (2020), le souligne, la mémoire collective réside dans l'expérience vécue et partagée par un groupe. De plus, la mémoire collective familiale de chaque participante continue de se construire après des événements familiaux, des traditions et des expériences partagées. Finalement, le partage des récits de vie des participantes contribue également à enrichir une mémoire collective sur

l'adoption. Comme mentionné dans la problématique, les personnes adoptées sont de plus en plus vocales par rapport à leur vécu. Des livres sont écrits, des organismes sont créés et des histoires sont partagées dans des balados entre autres. Ainsi, ces différentes actions, dont fait partie ma recherche, permettent une incorporation symbolique du vécu des personnes adoptées dans la société québécoise. Cette mémoire collective est construite grâce à l'oscillation entre les souvenirs personnels des expériences vécues et cette incorporation symbolique (Barash, 2020). Après avoir répondu aux questions de recherche, le dernier chapitre de ce mémoire sera la conclusion permettant ainsi de faire un bref survol des précédents chapitres.

CONCLUSION

Brièvement, mon mémoire portait sur l'identité culturelle des personnes adoptées d'origine chinoise au Québec. La pratique de l'adoption internationale est devenue répandue pour faire famille après les guerres du Vietnam et de Corée, bien que son origine contemporaine remonte à la Deuxième Guerre mondiale (King, 2009). En lien avec les origines de la pratique, un discours principalement véhiculé par le Nord sur les bienfaits de l'adoption internationale a participé à populariser cette façon de faire famille tout en masquant certaines réalités l'accompagnant (King, 2009). Toutefois, l'adoption en provenance de Chine résulte d'un contexte sociopolitique particulier. Dans le but de diminuer la hausse démographique que vivait le pays, une loi sur la famille limitant le nombre d'enfants a été instaurée. Cependant, jumelés à la préférence pour un héritier masculin en Chine, plusieurs bébés, majoritairement des filles, ont été abandonnés et placés en orphelinat (Attané, 2013). À partir des années 1990, l'adoption internationale a été facilitée entre la Chine et le reste du monde. Plusieurs bébés peuvent donc considérer le Canada comme leur pays d'accueil et la Belle Province comme leur nouveau chez soi.

La littérature sur les enfants adoptés à l'international expose trois enjeux identitaires liés au contexte de l'adoption. Tout d'abord, l'enfant est physiquement différent de sa famille adoptive ce qui peut mener à de multiples questions notamment de la part des autres (Harf *et al.*, 2015). Ensuite, la personne adoptée, puisqu'elle est porteuse de sa culture d'origine et sa culture adoptive, peut avoir plusieurs appartenances culturelles. Toutefois, Boivin et Hassan (2015) soulignent que la personne adoptée a davantage tendance à intégrer leur culture adoptive au sein de leur identité. Finalement, la personne adoptée a une double filiation, soit avec ses parents biologiques et avec ses parents adoptifs. Et cette double filiation met la personne adoptée dans une position conflictuelle de loyauté (Rosenfeld *et al.*, 2006). Outre ces enjeux, la littérature souligne également l'importance de la mémoire dans le contexte de l'adoption internationale (Pâquet, 2004). En tenant compte des enjeux exposés dans la littérature, je souhaitais explorer le processus de construction identitaire des personnes adoptées en me focalisant sur l'identité culturelle. Pour orienter ma recherche, j'avais trois sous-questions, chacune portant sur un enjeu identitaire.

Après les entretiens en profondeur, j'ai analysé les récits de vie des trois participantes et les résultats sont exposés dans le quatrième chapitre du même nom. C'est également dans ce chapitre que j'ai

intégré mon récit de vie. Dans ce chapitre, il a été possible de constater, grâce au portrait des participantes, qu'elles ont toutes été adoptées autour de l'âge de 1 an. Elles ont donc vécu au Québec la majorité de leur vie. Toutefois, elles vivent dans différentes régions du Québec. Dans les régions plus éloignées des grandes villes que sont Montréal et Québec, les personnes adoptées étaient souvent les seules personnes asiatiques dans leur classe ou leur entourage. La section des portraits a également démontré que les participantes et moi-même, nous nous considérons Québécoises. La section suivante portant sur le contexte de l'adoption a permis de constater que face à une incapacité d'avoir des enfants biologiques, les couples ont décidé d'adopter à l'international. Cependant, les parents ont toujours fait savoir à leurs enfants qu'ils étaient voulus et aimés. Aussi, puisqu'elles ont été adoptées très jeunes, l'annonce de l'adoption n'a pas été vécue comme une surprise. Une autre similitude entre les participantes est le peu d'intérêt qu'elles avaient envers leurs origines chinoises. En effet, elles ne posaient pas beaucoup de questions sur leurs parents biologiques, notamment puisqu'elles connaissaient le contexte chinois entourant leur adoption. Aussi, afin d'expliquer la pratique de l'adoption, certains parents lisaient des livres racontant l'histoire d'un enfant qui était adopté à l'international. Une telle lecture permettait à l'enfant de mettre en image le voyage que les parents ont fait pour aller chercher leur enfant.

Ensuite, la section sur le contexte chinois démontre que les participantes ont une connaissance plutôt générale de la politique de l'enfant unique. L'adoption peut mener à plusieurs scénarios différents et les participantes ont toutes pensé, au moins une fois, à quoi ressemblerait leur vie si elles étaient restées en Chine. Elles ont toutes imaginé une vie dans un milieu pauvre à travailler dans les champs ou dans une usine. Elles sont donc très reconnaissantes envers leurs parents puisqu'elles aiment beaucoup leur vie au Québec. Outre leur possible vie en Chine, un voyage de retour dans leur pays d'origine a aussi été abordé lors des rencontres. Cependant, il ne s'agit pas d'une priorité pour les participantes, ce qui concorde avec le peu d'intérêt qu'elles ont montré plus jeune envers la Chine. De plus, Charlotte et Laurence sont déjà allées en Chine, mais le voyage n'avait pas comme objectif de retrouver leurs origines. Ensuite, grâce à un bref portrait des familles des participantes, il a été possible de constater qu'elle revêt une importance particulière pour les participantes puisque l'appartenance à la famille a renforcé leur sentiment d'intégration au Québec. Aussi, elles ne sont pas dans une position conflictuelle de loyauté et n'ont pas ressenti de double filiation.

En ce qui concerne les appartenances culturelles, dans la même optique que les liens de filiation, elles n'ont pas été déchirées entre des appartenances culturelles multiples. Au contraire, elles s'identifient à la culture québécoise sans ambiguïté. L'avant-dernière section du chapitre portait sur la différence physique de la personne adoptée. La différence physique a inévitablement eu un impact dans la vie des personnes adoptées, entre autres, à cause des nombreuses questions et commentaires qui découlent de l'apparence physique associée à une minorité visible au Québec. Les commentaires et questions ont été classés en trois catégories, soit ceux reliés à l'identité, ceux reliés à l'adoption et ceux qui restent sans réponse. Les personnes adoptées sont habituées aux questions. Toutefois, puisqu'elles sont souvent indiscrètes et posées par des inconnues, il est préférable de demander la permission avant de poser une telle question, selon les participantes. De plus, des traumatismes peuvent être liés à l'adoption ou encore la personne peut ne pas vouloir en parler. Pour terminer sur la différence physique, le manque de représentation asiatique à la télévision et dans l'espace public affecte comment les personnes adoptées se perçoivent. Finalement, le chapitre résultat se termine sur un retour sommaire de l'importance de la mémoire individuelle et collective, et du rôle qu'elles jouent notamment dans le récit familial.

Par la suite, le chapitre discussion a permis de répondre explicitement aux questions de recherche ainsi qu'aux objectifs du mémoire. Rapidement, j'ai conclu que la différence physique de la personne adoptée était principalement vécue dans la relation avec les autres, comme l'affirme Harf *et al.* (2015). En effet, la personne adoptée et son entourage abordent très peu la différence physique et semblent même l'oublier tandis que les inconnus posent des questions et font des commentaires sur le physique de la personne. Ensuite, j'ai constaté que les participantes n'ont pas vécu de tensions entre leurs appartenances culturelles multiples puisqu'elles ont intégré complètement la culture québécoise à leur identité culturelle, comme le soulignent Boivin et Hassan (2015), et ont exclu la culture chinoise puisqu'elles connaissent très peu de choses sur cette dernière. En ce qui concerne les liens de filiation, les participantes n'ont pas ressenti de double filiation envers leurs parents biologiques et leurs parents ce qui m'a amené à conclure que l'adoption ne signifie pas nécessairement pour la personne adoptée d'être dans une position conflictuelle de loyauté, comme l'affirme Rosenfeld *et al.* (2006). Dans cette optique, j'ai constaté l'importance de la présence de la famille dans la vie de la personne adoptée afin qu'elle ait un sentiment d'appartenance au groupe. En somme, j'ai conclu que les référents identitaires exposés dans ce mémoire sont intimement reliés, mais travaillent sur différents axes de l'identité culturelle. En ce qui concerne la mémoire,

elle revêt une importance unique dans le récit de l'adoption, autant pour les personnes adoptées que pour les parents. Effectivement, pour les personnes adoptées, les souvenirs iconographiques et les objets achetés lui permettent de recréer, entre autres, le voyage de l'adoption vécu par les parents.

Ensuite, comme mentionné dans la problématique, l'originalité de mon mémoire réside tout d'abord dans mon positionnement en tant que chercheuse. En effet, cette recherche est ancrée dans mon vécu personnel en tant qu'adoptée d'origine chinoise vivant au Québec. Ce positionnement m'a notamment permis de créer des liens plus facilement avec les participantes puisque nous avons vécu des expériences similaires. De plus, j'ai partagé mon récit de vie dans le chapitre Résultats aux côtés de celui des participantes. Cet ajout permet d'enrichir ma recherche en ce qui concerne les données recueillies. Aussi, très peu de recherches sur l'adoption ont été menées par des personnes adoptées. Il s'agit donc d'un apport de ma recherche à la littérature sur l'adoption internationale dans le contexte particulier du Québec. Ensuite, j'ai mobilisé la méthode du récit de vie comme stratégie de recherche. L'objectif était de faire deux entretiens en profondeur avec les participantes. Le fait de rencontrer à deux reprises la même personne m'a permis de couvrir une plus grande partie de leur vie et ainsi d'avoir plus d'informations. À l'inverse d'un questionnaire, la méthode du récit de vie m'a permis d'avoir une meilleure compréhension du vécu des participantes, mais également, de leurs émotions et de leurs perceptions. Il s'agit donc du deuxième élément d'originalité de ma recherche. Finalement, la mobilisation du concept d'identité culturelle tel que défini par Pilote (2007) et la méthode du récit de vie m'ont permis de décortiquer l'identité culturelle. En faisant cela, j'ai également constaté l'implication des référents identitaires que sont la différence physique, l'appartenance culturelle et les liens de filiations, dans la construction de l'identité culturelle. Aussi, un des apports de ma recherche est la schématisation du concept d'identité culturelle tel que défini par Pilote (2007). Cette schématisation a permis, entre autres, une meilleure compréhension du processus de construction de l'identité culturelle des personnes adoptées vivant au Québec.

Finalement, je suis bien consciente que ma recherche comporte des limites, dont le nombre de participantes et les critères de sélection. En ce qui concerne le nombre de participantes, trois participantes, pour un total de 6 entretiens, semblaient suffisantes pour un mémoire de maîtrise compte tenu du travail lié aux entretiens en profondeur. Toutefois, il est évident que des généralités

sur le vécu des personnes adoptées d'origine chinoise vivant au Québec ne peuvent pas être tirées d'un si petit nombre. Il serait donc intéressant de reproduire la recherche en interrogeant un plus grand nombre de participantes. Dans une optique similaire, je suis d'avis qu'inclure les parents dans une recherche similaire pour compléter le récit de vie des personnes adoptées pourrait être très pertinent. Les parents pourraient notamment parler de la personne adoptée lorsqu'elle était plus jeune, ce qui permettrait d'avoir un récit de vie plus détaillé. Aussi, un entretien avec les parents donnerait un aperçu de leur perception de l'adoption. À ma connaissance, les recherches intégrant à la fois les personnes adoptées et leurs parents sont très limitées dans la littérature scientifique, et ce particulièrement au Québec. Pour finir, en ce qui a trait aux critères de sélection, je pense qu'il serait intéressant, dans le cadre d'une autre recherche, de ne pas seulement se limiter aux femmes adoptées et d'inclure les hommes adoptés d'origine chinoise. Une comparaison des récits permettrait d'appréhender l'adoption sous une dynamique genrée, aspect qui est présent dans le contexte de l'adoption en provenance de Chine.

ANNEXE A : Lettre de sollicitation

LETTRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION À LA RECHERCHE

Bonjour,

Je m'appelle Léonie St-Martin et je suis présentement à la maîtrise en communication internationale et interculturelle. Dans le cadre de ma maîtrise, j'effectue une recherche sur l'identité culturelle des femmes adoptées au Québec d'origine chinoise. Mon intérêt pour ce sujet provient de mon propre parcours au Québec en tant qu'adoptée d'origine chinoise.

L'objectif de ma recherche est de mieux comprendre le processus de construction identitaire des personnes adoptées en abordant différents enjeux comme la différence physique et l'appartenance culturelle.

Par la présente lettre, je vous demande si vous êtes intéressée à participer à ma recherche sur le sujet de l'adoption internationale. Vous devez toutefois répondre aux critères suivants :

- Être une femme (personne née avec le sexe féminin, peu importe leur identification de genre)
- Être née en Chine
- Avoir été adoptée par une famille québécoise (famille vivant au Québec)
- Vivre au Québec
- Être dans la vingtaine (entre 24 et 26 ans)

Votre participation implique 2 rencontres avec moi d'une durée d'environ 2 h chacune. Les rencontres auront lieu en présentiel si les conditions sanitaires et géographiques le permettent. Pendant celles-ci, nous allons parler de votre enfance, adolescence et vie adulte au Québec en tant que personne adoptée. Un formulaire de consentement devra également être signé si vous acceptez de participer.

Si vous êtes intéressées à participer à ma recherche ou si vous avez des questions sur celle-ci, vous pouvez me contacter par courriel (leoniestm@gmail.com) ou par téléphone (514-715-8660).

Cordialement,

Léonie St-Martin

ANNEXE B : Formulaire de consentement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT POUR LES FEMMES D'ORIGINE CHINOISE ADOPTÉES AU QUÉBEC

Titre du projet de recherche

Des identités culturelles partagées : le vécu de femme d'origine chinoise adoptée au Québec

Étudiant-chercheur

*Léonie St-Martin Racine, maîtrise en communication concentration internationale et
interculturelle*

Direction de recherche

Catherine Montgomery, professeure au département de communication sociale et publique

Préambule

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique deux discussions sur votre vécu en tant que personne adoptée d'origine chinoise vivant au Québec. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin.

Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Description du projet et de ses objectifs

Cette recherche sur l'identité culturelle des femmes d'origine chinoise adoptées au Québec s'inscrit dans mon parcours à la maîtrise en communication et qui se déroule sur une période un an. La recherche est déjà entamée et devrait se dérouler jusqu'en décembre 2023. Celle-ci a pour objectif de mieux appréhender le processus de construction identitaire des femmes vivant au Québec et ayant été adoptées en Chine par l'entremise d'enjeux impliqués dans ce dernier. Les enjeux abordés sont l'altérité et la différence physique, l'appartenance culturelle, les liens de filiation et le genre. Plus précisément, la recherche vise à :

- Identifier le rôle des enjeux de la construction identitaire (l'altérité et la différence physique, l'appartenance culturelle, les liens de filiation et le genre) dans le développement de l'identité culturelle, et
- Répertorier les dynamiques communicationnelles qui contribuent au développement identitaire.

Les données seront recueillies grâce à des entretiens individuels semi-dirigés avec 3 personnes. Celles-ci vont être rencontrées à deux reprises pour un total de 6 entretiens. Vous avez été contactée pour que vous partagiez votre récit de vie avec l'étudiante chercheuse.

Nature et durée de votre participation

Votre participation consistera en deux entretiens d'une durée approximative de deux heures, soit une discussion entre la participante et l'étudiante chercheuse sur votre vécu en tant que personne adoptée d'origine chinoise au Québec. Les principaux thèmes abordés seront la différence physique, l'appartenance culturelle, les liens de filiation ainsi que le genre. Il vous sera demandé de discuter d'expériences vécues en lien avec ceux-ci. De plus, il vous sera demandé d'apporter des photos ou objets souvenirs reliés aux thématiques lors des deux rencontres. Les photos et les objets ne seront pas utilisés comme données, ils vont seulement aider à se souvenir. La première rencontre portera sur votre vécu en tant qu'adulte tandis que la deuxième portera sur votre enfance et votre adolescence. Ainsi, l'étudiante chercheuse vous demandera, entre les deux rencontres, de réfléchir à cette période de votre vie et des moments marquants, par exemple. Au besoin, vous pourrez noter les souvenirs et pensées qui vous traversent l'esprit dans un journal pour la deuxième rencontre.

Les rencontres auront lieu dans un endroit où vous êtes le plus à l'aise, idéalement un endroit calme et peu bruyant. Les entretiens seront enregistrés grâce à un enregistreur vocal.

Il est à noter que les questions ne sont pas obligées d'être répondues, si vous n'êtes pas à l'aise d'y répondre ou pour toute autre raison.

Avantages liés à la participation

Les avantages potentiels pour la personne participante résident dans les rencontres puisqu'elles permettent la discussion sur des sujets peu abordés, et ce avec une autre personne adoptée. Les expériences vécues vont donc être partagées.

Risques liés à la participation

Des risques émotionnels comme une remise en question identitaire peuvent découler de la participation à la recherche. Dans une telle situation, des références à des services psychologiques seront données. L'étudiante chercheuse a aussi une formation en premiers soins psychologiques et pourra être présente après les entretiens pour continuer la discussion au besoin.

Confidentialité

Vos informations personnelles ne seront pas dévoilées lors de la diffusion des résultats et seront connues seulement de l'étudiante chercheuse. Un pseudonyme sera attribué à chaque participante et sera utilisé tout au long de la recherche. Les enregistrements audios seront détruits après la transcription. Les documents écrits seront gardés sous clé ou grâce à un mot de passe sur l'ordinateur. Ils seront gardés pour un délai de 2 ans après la dernière publication scientifique.

Participation volontaire et retrait

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser Léonie St-Martin verbalement (514-715-8860) ou par écrit (leoniestm@gmail.com) ; toutes les données vous concernant seront détruites.

Indemnité compensatoire

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue

Des questions sur le projet ?

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet :

Léonie St-Martin, leoniestm@gmail.com, (514) 715-8660

Catherine Montgomery, montgomery.catherine@uqam.ca, (514) 987-3000 poste 5506

Des questions sur vos droits? Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : [CERPE plurifacultaire \(cerpe-pluri@uqam.ca\)](mailto:cerpe-pluri@uqam.ca), la personne-ressource est François Drainville.

Remerciements

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

Consentement

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tels que présentés dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e), accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire d'information et de consentement doit m'être remise.

Prénom Nom

Signature

Date

Engagement du chercheur

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire; (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

Prénom Nom

Signature

Date

ANNEXE C : Grille d'entretien

Entretien 1

Thèmes	Questions/phrases	Relance
Accueil		
<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des objectifs de l'entretien/projet de recherche • Lecture et signature du formulaire de consentement • Enregistrement de la rencontre • L'objectif de la rencontre est d'avoir une discussion 		
THÈME 1 Contexte de l'adoption	On va commencer par parler du contexte entourant votre adoption.	<ul style="list-style-type: none"> - Âge - Origine - Raison de l'abandon - Est-ce que tu sais pour quelles raisons tes parents ont décidé d'adopter?
	Ensuite, raconte-moi comment tu percevais l'adoption lorsque tu étais jeune ?	<ul style="list-style-type: none"> - À quel moment as-tu su que tu étais adoptée? - Comment/quand tes parents adoptifs te parlaient-ils d'adoption? - Comment l'adoption te faisait-elle sentir plus jeune?
	Raconte-moi des moments marquants de ton adolescence et de ton enfance en lien avec l'adoption ou non	<ul style="list-style-type: none"> - Comment cela te faisait sentir ? - Pour quelles raisons, est-ce un moment marquant?
	Ligne du temps des moments marquants	- Ligne du temps des sentiments sur l'adoption (ont-ils évolués?)
THÈME 3 L'appartenance culturelle	Ensuite, discutons de la culture chinoise.	<ul style="list-style-type: none"> - Comment la perçois-tu? - Comment cela te fait sentir?
	Parle-moi de la culture québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> - Comment la percevez-vous? - Comment cela te fait sentir?
	Décris-moi ta culture (personnelle)	<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce un mélange des deux? - Est-ce qu'une culture est plus prédominante que l'autre ? -
	Donne-moi des exemples de contextes culturels dans lesquels tu étais moins à l'aise ou plus à l'aise	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi ces moments en particulier ? - Comment cela te faisait sentir?
Fin		
<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce qu'il y a d'autres choses dont tu voulais parler? • Prochain entretien (date, photos, prendre des notes) • Transcription de l'entretien et renvoi pour vérification 		

Entretien 2

Thèmes	Questions/phrases	Relances
Accueil		
<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des objectifs de l'entretien/projet de recherche • Rappel du formulaire de consentement • Enregistrement de la rencontre • L'objectif de la rencontre est d'avoir une discussion • Rappel des thèmes du dernier entretien (contexte de l'adoption + appartenance culturelle) 		
THÈMES 2 Identité et la différence physique	Parlons maintenant de la différence physique et comment elle a marqué ou non les différentes étapes de ta vie	- Discrimination, racisme - Primaire, secondaire, au quotidien - Comment cela te faisait sentir ?
	Parle-moi de comment tu étais à l'adolescence	- Comment t'identifiais-tu à l'adolescence?
	Moment marquant quand tu ne te sentais pas à votre place ou tu étais à la bonne place au bon moment, évènement de discrimination, exclusion ou inclusion	- Pourquoi tu n'étais pas à l'aise ? - Comment cela te faisait sentir ? - Revenir sur la représentation : impacts ?
	Photos et objets	- Qu'est-ce que ça représente pour toi ?
THÈME 4 Contexte familial	Connais-tu les demandes d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales ?	Demande faite auprès du SAISIE pour en apprendre plus sur tes origines. Le SAISIE effectue des recherches pour toi.
	Penses-tu faire une demande d'antécédents sociobiologiques et de retrouvailles internationales ?	
	Pour quelles raisons ?	
	Aimerais-tu visiter ton pays d'origine ? Pour quelles raisons ?	- Quels endroits voudrais-tu visiter ? - Comment te sentirais-tu ?

	Parle-moi de tes relations avec tes parents adoptifs, de ta famille adoptive	- Moments marquants ? Pour quelles raisons ? - Comment cela te faisait sentir ?
THÈME 5 La politique de l'enfant unique	Connais-tu la politique de l'enfant unique en Chine? Comment perçois-tu la politique de l'enfant unique ?	- Qu'en penses-tu ? - As-tu déjà pensé aux parents qui abandonnaient leur enfant ?
	Penses-tu qu'elle a eu un impact sur votre expérience en tant que femme d'origine chinoise adoptée au Québec ? Comment ?	- Comment cela te faisait sentir ?
Fin		
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il d'autres sujets dont tu voulais parler ? Des points à ajouter ? • Remerciement 		

ANNEXE D : Modèle de transcription traduit par Bencherki (2024)

Symbole	Nom	Indication
=	Égal	La phrase continue dans un autre tour de parole.
()	Parenthèses	Mot(s) incompréhensibles, incertains ou omis.
(())	Double parenthèses	Description d'actions non verbales.
(Nombre)	Pause	Le chiffre entre parenthèses indique la durée de la pause en secondes. Une très brève pause est indiquée par un point entre parenthèses.
[]	Crochets	Chevauchement des interventions des locuteurs. Le crochet est placé à l'endroit où se fait le chevauchement.
Mot-	Tiret à la fin d'un mot (ou mot incomplet)	Le locuteur n'a pas terminé le mot en question.
<i>Mot</i>	Soulignement (ou italique)	Le locuteur a prononcé le ou les mots avec une emphase.
::	Deux-points	Le son précédent est prolongé. Le nombre de deux-points est ajusté selon le prolongement.
<Mot> ou >Mot<	Chevrons ouverts ou fermés	Le ou les mots ont été prononcés plus <lentement> ou >rapidement< que ce qui est ordinaire pour le locuteur.

ANNEXE E : Grilles des codes

Codes	Sous-codes
Contexte de l'adoption	<ul style="list-style-type: none"> - Discussion sur l'adoption - Parents avant l'adoption - Perception de l'adoption - Moments marquants - Ligne du temps
Appartenance culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Culture chinoise - Culture québécoise - Culture personnelle - Contexte culturel
Différence physique	<ul style="list-style-type: none"> - Marquée les étapes de votre vie - Adolescence - Moments d'inclusion/exclusion - Physique - Commentaires - Représentation - Photos/objets
Contexte familiale	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'antécédents sociobio - Visiter la Chine - Relation avec parents/famille - Parents - Famille élargie - Parents biologiques
La politique de l'enfant unique	<ul style="list-style-type: none"> - Perception - Impact sur votre vie
Identité	
Extra	<ul style="list-style-type: none"> - Commentaires

BIBLIOGRAPHIE

- Adoptions internationales.* (s. d.). Consulté 15 septembre 2022, à l'adresse <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-402-x/2012000/chap/c-e/c-e02-fra.htm>
- Agbobli, C. (2000). *Quelle communication pour quel changement? : Les dessous du changement social.* Les Presses de l'Université du Québec.
- Ahokas, P. (2023). Transracial Adoption, Memory, and Mobile, Processual Identity in Jackie Kay's Red Dust Road. *Genealogy*, 7(4), 93. <https://doi.org/10.3390/genealogy7040093>
- Alami, S., Desjeux, D. et Garabuau-Moussaoui, I. (2019). Chapitre premier. L'approche qualitative. Dans Sophie Alami (dir.), *Les méthodes qualitatives* (pp. 9-32). Presse Universitaire de France.
- Alix-Surprenant, M., et Vinet-Houle, R. (2018). *La couleur de l'adoption.* ALIAS.
- Appel, M., et Weber, S. (2021). Do mass mediated stereotypes harm members of negatively stereotyped groups? A meta-analytical review on media-generated stereotype threat and stereotype lift. *Communication Research*, 48(2), 151-179. <https://doi.org/10.1177/0093650217715543>
- April, J et Larouche, H. (2006). L'adaptation et la flexibilité d'une chercheuse dans l'évolution de sa démarche méthodologique. *Recherches qualitatives*, 26(2), 145-168.
- Attané, I. (2013). L'enfant unique en Chine. *Études*, 419(7), 7. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.3917/etu.4191.0007>
- Auger, L., et Duval, R. C. (2005). Adoption internationale : Vision de deux pédiatres québécoises. *Archives de pédiatrie*, 12(6), 715-717. <https://doi.org/10.1016/j.arcped.2005.04.004>
- Barash, J. A. (2006). Qu'est-ce que la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de la mémoire chez Paul Ricœur. *Revue de métaphysique et de morale*, 50(2), 185-195. <https://doi.org/10.3917/rmm.062.0185>
- Barn, R. (2013). 'Doing the right thing' : Transracial adoption in the USA. *Ethnic and racial studies*, 36(8), 1273-1291. <https://doi.org/10.1080/01419870.2013.770543>
- Bartholet, E. (2007). International Adoption : The Child's Story. *Georgia State University Law review*, 24, 49.
- Bartholet, E. (2010). International Adoption : The Human Rights Position: International Adoption. *Global Policy*, 1(1), 91-100. <https://doi.org/10.1111/j.1758-5899.2009.00001.x>

- Beaud, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». *Politix*, 9(35), 226-257. <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>
- Bencherki, N. (2014). L'ethnométhodologie et l'École de Montréal. Dans H. Bourdeloie et D. Douyère (dir.), *Méthodes de recherche sur l'information et la communication* (p. 141-166). Éditions Mare & Martin.
- Benoit, L., Harf, A., Skandrani, S., et Moro, M. R. (2015). Adoption internationale : Le point de vue des adoptés sur leurs appartenances culturelles. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 63(6), 413-421. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2015.04.008>
- Bernard, M. (2005). L'altérité originaire ou les mirages fondateurs de l'identité. *Protée*, 29(2), 7-24. <https://doi.org/10.7202/030622ar>
- Bertaux, D. (2010). *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie* (3^e éd.). Armand Colin.
- Boivin, M., et Hassan, G. (2015). Discrimination et double appartenance culturelle : La négociation identitaire des adolescents adoptés à l'international. *L'Autre*, 16(3), 284-293. <https://doi.org/10.3917/lautr.048.0284>
- Bonneville, L., Lagacé Martine, Lagacé Martine, Grosjean, S., et Grosjean, S. (2007). *Introduction aux méthodes de recherche en communication*. G. Morin.
- Bordeleau, K. (2007). *Les conditions de vie et de soins dans un orphelinat chinois et leur impact sur le développement des enfants : une étude de cas* [Mémoire de maîtrise, UQÀM <https://archipel.uqam.ca/909/1/M10058.pdf>
- Bouchard, C., Bourassa-Dansereau, C., et Le Gallo, S. (2018). Communication interculturelle et internationale : Contributions à un champ d'études et de recherches en mouvance. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 24, 1-16. <https://doi.org/10.4000/communiquer.3929>
- Boulanger, C. C., Centre de documentation juridique du Québec., et Centre de documentation juridique du Québec. (1990). *Adoption et adoption internationale* (1^{ère} éd). Wilson & Lafleur.
- Bourassa-Dansereau, C. (2019). Chapitre 17. L'intervention interculturelle féministe : Intervenir en conciliant les enjeux interculturels et de genre. Dans A. Heine (dir.) *La psychologie interculturelle en pratiques* (p. 251-263). Wavre : Mardaga. <https://doi.org/10.3917/mard.heine.2019.01.0251>
- Bourassa-Dansereau, C., et Yoon, C. (2017). Communication interculturelle et communication interpersonnelle. Enjeux et croisements. Dans C. Montgomery et C. Bourassa-Dansereau (dir.), *Mobilités internationales et intervention interculturelle. Théories, expériences et pratiques* (p. 31-45). Presses de l'Université du Québec.

- Boutin, G. (2018). *L'entretien de recherche qualitatif : Théorie et pratique* (2e édition). Presses de l'Université du Québec.
- Brooks, D., et Hébert, L. (2006). Gender, race, and media representation. Dans B. J. Dow et J. T. Wood (dir.), *The SAGE Handbook of Gender and Communication* (p. 297-318). SAGE Publications, Inc., <https://doi.org/10.4135/9781412976053>
- Butler, J. (1988). Performative Acts and Gender Constitution : An Essay in Phenomenology and Feminist Theory. *Theatre Journal*, 40(4), 519-531. <https://doi.org/10.2307/3207893>
- Carey, J. W. (2008). *Communication as Culture, Revised Edition : Essays on Media and Society* (2 edition). Routledge.
- Chan, J. (2020). La représentation de la femme asiatique dans le cinéma hollywoodien contemporain. [Mémoire de maîtrise, UQÀM]. <https://archipel.uqam.ca/13728/>
- Chen, M. (2019). *Mobilités étudiantes, interculturalité et genre : L'intégration sociale et académique des étudiantes chinoises dans les universités québécoises* [Mémoire de maîtrise, UQÀM]. <https://archipel.uqam.ca/13222/1/M16213.pdf>
- Chen, Y.-W., et Collier, M. J. (2012). Intercultural Identity Positioning : Interview Discourses from Two Identity-Based Nonprofit Organizations. *Journal of International and Intercultural Communication*. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17513057.2011.631215>
- Chicoine, J.-F., Germain, P., Lemieux, J., Hôpital Sainte-Justine., Germain, P., Lemieux, J., et Hôpital Sainte-Justine. (2003). *L'enfant adopté dans le monde : En quinze chapitres et demi*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39027782t>
- Cognet, M. et Montgomery, C. (2007). Introduction. Dans M. Cognet et C. Montgomery (dir.), *Éthique de l'altérité. La question de la culture dans le champ de la santé et des services sociaux* (p. 1-16). Les Presses de l'Université Laval.
- Collier, M. J. (2005) Theorizing Cultural Identifications. Critical Updates and Continuing Evolution. Dans W. B. Gudykunst (dir.), *Theorizing About Intercultural Communication* (pp. 235-256). SAGE Publications.
- Collier, M. J. (2009). Contextual Negotiation of Cultural Identifications and Relationships : Interview Discourse with Palestinian, Israeli, and Palestinian/Israeli Young Women in a U.S. Peace-Building Program. *Journal of International and Intercultural Communication*, 2(4), 344-368. <https://doi.org/10.1080/17513050903177292>
- Colorado López, D. (2019). Futurs enseignants de FLE étudiant à l'étranger : Effets du séjour linguistique et culturel sur leurs identités analysés à partir de leur récit de vie. *Lenguaje*, 47(1), 147-172. <https://doi.org/10.25100/lenguaje.v47i1.7181>
- Convention on the Rights of the Child*. (1990). OHCHR. Consulté 15 septembre 2022, à l'adresse <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>

- De Giorgi, L. (2017). Chine : la fin de l'enfant unique ?. *Revue Projet*, 359, 54-59. <https://doi.org/10.3917/pro.359.0054>
- Delia, J. G. (1977). Constructivism and the study of human communication. *Quarterly Journal of Speech*, 63(1), 66-83. <https://doi.org/10.1080/00335637709383368>
- Demazière, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens: *Langage et société*, n° 123(1), 15-35. <https://doi.org/10.3917/lis.123.0015>
- Demougin, F., et Sauvage, J. (2010). Construction identitaire à l'école. *Tréma*, 33-34, 1-8. <https://doi.org/10.4000/trema.2518>
- Denéchère, Y. (2013). L'adoption des « enfants de Ceaușescu » : Un fait social au coeur des relations franco-roumaines dans les années 1980. *Cahier d'Histoire Immédiate*, 44, 171-184.
- Denis, P. (2019). Sexe et identité de genre: *Revue française de psychanalyse*, 83(5), 1539-1545. <https://doi.org/10.3917/rfp.835.1539>
- Dhume, F. (2010). De la race comme un problème. Les sciences sociales et l'idée de nature. *Raison Présente*, 174, 53-65.
- Dioh, M.-L., Gagnon, R., et Racine, M. (2021). Le récit de vie comme voie d'accès à l'expérience vécue par des personnes immigrantes en processus d'intégration dans la région des Laurentides. *Recherches qualitatives*, 40(2), 81-100. <https://doi.org/10.7202/1084068ar>
- dos Santos, A. et Wagner, C. (2018). A dance of ambiguous constructions : White South African transracial adoptive and foster mothers' discourses on race. *South African Journal of Psychology*, 48(4), 514-525.
- Errecart, A. (2021). Entre construction identitaire, transmission et enchantement : Formes et fonctions du récit dans une grande ONG. *Communication & management*, 18(1), 67-81. <https://doi.org/10.3917/comma.181.0067>
- Evans, E., et Bardhan, S. (2023). Adult third culture kids and sojourner intercultural communication : Exploring belonging through a multilevel approach. *International Journal of Intercultural Relations*, 96, 1-11. <https://doi.org/10.1016/j.ijintrel.2023.101844>
- Fong, R., et Wang, A. (2000). Adoptive Parents and Identity Development for Chinese Children. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 3(3-4), 19-33. https://doi.org/10.1300/J137v03n03_03
- Forces AVENIR*. (s. d.). Consulté 9 février 2024, à l'adresse <https://www.forcesavenir.qc.ca/manuellealixsurprenant.html>

- Forgues, É., Arrighi, L., et Berger, T. (2023). Artisans de la mémoire et de la reconstruction symbolique de l'Acadie : Le cas du Congrès mondial acadien. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, 21. <https://doi.org/10.7202/1097635ar>
- Gauthier, G. (2005). Le constructivisme. *Questions de communication*, 7, 121-14. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4625>
- Graff, E. J. (2008). The Lie We Love. *Foreign Policy*, 169, 58-66.
- Gudykunst, W. B., Lee, C. M., Nishida, T. et Ogawa, N. (2005) Theorizing About Intercultural Communication. An Introduction. Dans W. B. Gudykunst (dir.), *Theorizing About Intercultural Communication* (p. 3-32). SAGE Publications.
- Gustafsson, J., Lind, J., et Sparrman, A. (2020). Family memory trips – children's and parents' planning of adoption return trips. *Journal of Heritage Tourism*, 15(5), 554-566. <https://doi.org/10.1080/1743873X.2019.1702666>
- Guth, M.-H., et Mony, M. (2021). Introduction. Le besoin de connaître ses origines: Dans M. Mony (dir.), *L'enfant adopté* (p. 13-16). Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.mony.2021.01.0013>
- Hardy, C., Phillips, N., Harley, B. (2004). Discourse analysis and content analysis : Two solitudes? *Qualitative & Multi-Method Research*, 2(1), 19-22. <https://doi.org/10.5281/zenodo.998649>
- Harf, A., Skandrani, S., Mazeaud, E., Revah-Levy, A., et Moro, M. R. (2015). Le concept d'identité culturelle chez les enfants adoptés : Quelle pertinence ? : *La psychiatrie de l'enfant*, Vol. 58(1), 299-320. <https://doi.org/10.3917/psy.581.0299>
- Hayes, C. (2011). *L'économie de l'adoption* [Mémoire de maîtrise, UQÀM]. <https://archipel.uqam.ca/4460/>
- Holliday, A. (2010). Complexity in cultural identity. *Language and Intercultural Communication*, 10(2), 165-177. <https://doi.org/10.1080/14708470903267384>
- Houle, C. (2007). *L'adoption d'un enfant en provenance d'un orphelinat chinois : L'expérience de l'attachement de nouveaux parents québécois*. [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/17947>
- Hsab, G. et Stoiciu, G. (2011). Communication internationale et communication interculturelle. Des champs croisés, des frontières ambulantes. Dans C. Agbobl et G. Hsab (dir.), *Communication internationale et communication interculturelle. Regards épistémologiques et espace de pratique* (p. 9-25). Presse de l'Université du Québec.
- ICI.Radio-Canada.ca, Z. S.-. (30 mars 2021). *Deux fois moins d'enfants adoptés à l'étranger en 2020 au Québec | Coronavirus*. Radio-Canada.ca; Radio-Canada.ca. Consulté 15 septembre 2022, à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1781129/adoption-enfants-etranger-baisse-pandemie-quebec>

- Jacob Alby, V., et Vivès, J.-M. (2015). Parentalité et paternité : Les nouvelles modalités contemporaines du « faire famille ». *Dialogue*, 207(1), 19-30. <https://doi.org/10.3917/dia.207.0019>
- Jedlowski, P. (2000). Mémoire individuelle et mémoire collective. *Tumultes*, 14, 27-33.
- Kang, Y., et Yang, Kenneth C. C. (2011). The Rhetoric of Ethnic Identity Construction Among Taiwanese Immigrants in the United States. *Howard Journal of Communications*, 22(2), 163-182. <https://doi.org/10.1080/10646175.2011.567141>
- Kelly, J. (1998). Experiences with the white man; Black student narratives. *Canadian Ethnic Studies Journal*, 30(2), 95-115.
- Kim, Y. Y. (2007). Ideology, Identity, and Intercultural Communication : An Analysis of Differing Academic Conceptions of Cultural Identity. *Journal of Intercultural Communication Research*, 36(3), 237-253. <https://doi.org/10.1080/17475750701737181>
- King, S. (2009). Challenging MonoHumanism : An Argument for Changing the Way We Think About InterCountry Adoption. *Michigan Journal of International Law*, 30, 59.
- L'Hybridé | L'adoption concerne tout le monde. (s. d.). Consulté 9 février 2024, à l'adresse <https://www.lhybride.com/>
- Labarre, H. (1997). *Parcours de femme. De l'adoption aux retrouvailles*. (Mortagne Eds).
- Labarre, H. (2008). *Quête d'identité, solidarité internationale et relations interculturelles : Récit de vie d'une personne adoptée de l'international* [Mémoire de maîtrise, UQÀM]. <https://archipel.uqam.ca/805/>
- Lachance, J.-F., et Fortin, de S. (2002). *Les adoptions internationales au Québec. Portrait statistique de 2000*. Secrétariat à l'adoption internationale du Québec.
- Lavabre, M.-C. (2007). Paradigmes de la mémoire. *Transcontinentales*, 5, 139-147. <https://doi.org/10.4000/transcontinentales.756>
- Lavabre, M.-C. (2020). La mémoire collective comme métaphore. *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, 50-1, 275-283. <https://doi.org/10.4000/mcv.12894>
- Lavallée, C. (2005). La convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale et sa mise en œuvre en droit québécois. *Revue de droit. Université de Sherbrooke*, 35(2), 355-374. <https://doi.org/10.17118/11143/11940>
- Lavoie, D. (2013). *Tremblement de mère* (Flammarion Québec).
- Laybourn, W. M. (2017). Korean transracial adoptee identity formation : Korean transracial adoptee identity formation. *Sociology Compass*, 11(1), e12444. <https://doi.org/10.1111/soc4.12444>

- Le Run, J.-L. (2005). Adolescence et adoption. *Enfances & Psy*, 29(4), 127. <https://doi.org/10.3917/ep.029.0127>
- Les enfants d'Orient et d'occident. Adoption et parrainages du Québec. (2021). *Accueil*. <https://enfantsdorient.org/>
- Lipiansky, E.-M. (1993). L'identité dans la communication. *Communication et langages*, 97(1), 31-37. <https://doi.org/10.3406/colan.1993.2452>
- Lorrain, M.-J. (2017). Récits d'expatriés : levier de perfectionnement professionnel en contexte de mobilité internationale. Dans C. Montgomery et C. Bourassa-Dansereau (dir.), *Mobilités internationales et intervention interculturelle. Théories, expériences et pratiques* (p. 47-64). Presses de l'Université du Québec.
- Mahtani, M. (2001). *Representing minorities : Canadian media and minority identities*. 33(3), 99-133.
- Mailhol, M. (2018). Souvenirs, mémoire et transmission, un processus d'ancrage. De l'intérêt de la médiation familiale parent(s)-adolescent en protection de l'enfance. *Tiers*, 23(2), 73-87. <https://doi.org/10.3917/tiers.023.0073>
- Marleau, B. (2011). *D'où je viens : L'adoption (Boomerang)*.
- Mauroy-Langlais, A. (2012). *Les familles d'enfants adoptés à l'international présentant ou non des difficultés d'adaptation : Dynamique, stratégies et ajustement* [Mémoire de maîtrise, UQÀM]. <https://archipel.uqam.ca/4867/>
- Mazeaud, E., Harf, A., Skandrani, S., Taïeb, O., et Moro, M. R. (2019). Construction identitaire à l'adolescence : Quelles spécificités dans un contexte d'adoption internationale ? *La psychiatrie de l'enfant*, 62(1), 117-129. <https://doi.org/10.3917/psyse.621.0117>
- Meier, D. I. P., MSW, MA. (1999). Cultural Identity and Place in Adult Korean-American Intercountry Adoptees. *Adoption Quarterly*, 3(1), 15-48. https://doi.org/10.1300/J145v03n01_03
- Mezrioui, R. (2021). État et construction identitaire de la « tunisianité » : Entre norme et clivages, des altérités niées. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 22/2(22), 67-86. <https://doi.org/10.3917/enic.031.0067>
- Montgomery, C., Le Gall, J., et Stoetzel, N. (2010). Cycle de vie et mobilisation des liens locaux et transnationaux : Le cas des familles maghrébines au Québec. *Lien social et Politiques*, 64, 79-93. <https://doi.org/10.7202/1001401ar>
- Montgomery, C., Mahfoudh, A., Rachédi, L., et Stoetzel, N. (2010). (Re)négocier les statuts minoritaires en contexte d'immigration : Étude de cas de familles berbères vivant à

- Montréal. *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, 16(2), 146-174. <https://doi.org/10.7202/1000317ar>
- Moos A. et Mwaba K. (2007). Beliefs and attitudes about transracial adoption among a sample of South African students. *Social Behavior and Personality*, 35(8), 1115-1120. <https://doi.org/10.2224/sbp.2007.35.8.1115>
- Morasse, M-E. (2 mars 2021). Les actes racistes contre les Asiatiques multipliés par cinq. *La presse*, section COVID-19.
- Mucchielli, A. (2021). Chapitre premier. Les fondements de l'identité psychosociologique: Dans A. Mucchielli (dir.), *L'identité* (p. 37-73). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/l-identite--9782715407299-p-37.htm>
- Netherlands, e-V. nl, The. (1993). *HCCH / #33—Texte intégral*. Consulté 15 septembre 2022, à l'adresse <https://www.hcch.net/fr/instruments/conventions/full-text/?cid=69>
- Niemeyer, K., Siebert, O., et Silina, M. (2021). Les passages circulaires d'une méthodologie croisée pour s'approcher d'un terrain de souvenirs. *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 129, Art. 129. <https://doi.org/10.4000/terminal.6949>
- Notre Histoire / Mouvements Retrouvailles*. (s. d.). <https://www.mouvement-retrouvailles.qc.ca/>. Consulté 26 février 2024, à l'adresse <https://www.mouvement-retrouvailles.qc.ca/histoire/>
- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11—L'analyse thématique. Dans *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (p. 231-314). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0231>
- Pfefferkorn, R. (2014). L'impossible neutralité axiologique : Wertfreiheit et engagement dans les sciences sociales. *Raison présente*, N° 191(3), 85-96. <https://doi.org/10.3917/rpre.191.0085>
- Piché, A.-M. (2012a). La transformation éthique de l'adoption internationale. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 260. <https://doi.org/10.7202/1017394ar>
- Piché, A.-M. (2012b). La prescription de l'attachement en contexte d'adoption internationale. *Nouvelles pratiques sociales*, 1, 79-101. <https://doi.org/10.7202/1008628ar>
- Pilote, A. (2007). Suivre la trace ou faire son chemin? L'identité culturelle des jeunes en milieu francophone hors Québec. *International Journal of Canadian Studies*, 36, 121. <https://doi.org/10.7202/040779ar>
- Pirès, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans Poupard et al. (dir.), *La recherche qualitatives. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 3- 54), Gaëtan Morin, Éditeur.
- Primeau, V., Riendeau, M., et Riendeau, M. (1997). *Adoption québécoise et internationale : Guide pratique*. Wilson & Lafleur.

- Prophète, A. (2022). L'identité professionnelle des immigrants francophones en contexte francophone minoritaire : Une reconstruction de soi. *Éducation et francophonie*, 50(3). <https://doi.org/10.7202/1091116ar>
- Proulx, S., et Bélanger, D. (2001). La représentation des communautés immigrantes a la télévision francophone du Québec. Une opportunité stratégique. *Réseaux*, 107(3), 117-145.
- Qui sommes-nous ?* (s. d.). RAIS. Consulté 9 février 2024, à l'adresse <https://www.rais-ressource-adoption.org/mission-vision-et-historique>
- Ribau, C., Lasry, J.-C., Bouchard, L., Moutel, G., Hervé, C., et Marc-Vergnes, J.-P. (2005). La phénoménologie : Une approche scientifique des expériences vécues. *Recherche en soins infirmiers*, 81(2), 21-27. <https://doi.org/10.3917/rsi.081.0021>
- Robitaille, M. (2020). *Les perceptions des mères adoptantes à l'international sur le rôle de soutien de leur réseau immédiat suite à l'arrivée de l'enfant au Québec*. [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal] <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/24430>
- Rosenfeld, Z., Burton, J., de Coster, L., et Duret, I. (2006). Adoption et construction identitaire: *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, no 37(2), 157-171. <https://doi.org/10.3917/ctf.037.0157>
- Rouzier, R., Maher, F., Nolet, F., Mora, T., et Yan, Q. (2009). Une représentation et un traitement de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec. Conseil des relations interculturelles. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1904109>
- Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale* (5^e éd., pp. 337- 360). Presses de l'Université du Québec.
- Scott, J., et Varikas, E. (1988). Genre : Une catégorie utile d'analyse historique. *Les cahiers du GRIF*, 37(1), 125-153. <https://doi.org/10.3406/grif.1988.1759>
- Secrétariat à l'adoption internationale. (s. d.). Consulté 15 septembre 2022, à l'adresse https://adoption.gouv.qc.ca/fr_accueil
- Skandrani, S., Harf, A., Mestre, C., et Moro, M. R. (2012). La question culturelle dans l'adoption internationale: *L'Autre, Volume 13*(2), 151-159. <https://doi.org/10.3917/lautr.038.0151>
- Soft Gong*. (s. d.). Consulté 9 février 2024, à l'adresse <https://softgong.org>
- Soon Huh, N., et Reid, W. J. (2000). Intercountry, transracial adoption and ethnic identity : A Korean example. *International Social Work*, 43(1), 75-87. <https://doi.org/10.1177/a010522>
- Stoiciu, G. (2011). La communication interculturelle comme champ d'études. Histoire, carte et territoire. Dans C. Agbogli et G. Hsab (dir.), *Communication internationale et*

- communication interculturelle. Regards épistémologiques et espace de pratique* (p. 45-70). Presse de l'Université du Québec.
- Toanen, L. (2007). *L'adoption internationale : Guide à l'intention des futurs parents*. G. Saint-Jean.
- Toomey, A., Dorjee, T., et Ting-Toomey, S. (2013). Bicultural Identity Negotiation, Conflicts, and Intergroup Communication Strategies. *Journal of Intercultural Communication Research*, 42, 112-134. <https://doi.org/10.1080/17475759.2013.785973>
- Turbide, C., et Saint-Jacques, M.-C. (2019). L'émergence de la notion de conflits sévères de séparation au Québec : Entre l'évolution de la famille et la réponse de l'État. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 32, 1-24. <https://journals.openedition.org/efg/7053>
- Turbide, P. (2 décembre 2021). *Enfants québécois cherchent parents... guatémaltèques*. Radio-Canada.ca; Radio-Canada.ca. Consulté 21 septembre 2022, à l'adresse <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/3348/adoption-guatemala-enfants-quebec-belgique-parents>
- Turmel, A. (1997). Mémoire de l'enfance et construction de soi. *Sociologie et sociétés*, 29(2), 49-64. <https://doi.org/10.7202/001809ar>
- Uchida, A. (1998). The Orientalization of Asian women in America. *Women's Studies International Forum*, 21(2), 161-174. [https://doi.org/10.1016/S0277-5395\(98\)00004-1](https://doi.org/10.1016/S0277-5395(98)00004-1)
- Unterreiner, A. (2017). The Identity Construction of Nationally Mixed People : The Impact of Parental Transmission and Socialization Outside the Family: The Identity Construction of Nationally Mixed People. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 17(1), 25-43. <https://doi.org/10.1111/sena.12221>
- Unterreiner, A. (2017). The Identity Construction of Nationally Mixed People : The Impact of Parental Transmission and Socialization Outside the Family: The Identity Construction of Nationally Mixed People. *Studies in Ethnicity and Nationalism*, 17(1), 25-43. <https://doi.org/10.1111/sena.12221>
- Villain-Gandossi, C. (2010). La genèse des stéréotypes dans les jeux de l'identité/altérité. Dans J. Nowicki, L. Anghel, et S. Farandjis (dir.), *La cohabitation culturelle* (p. 45-63). CNRS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.14491>
- Vinsonneau, G. (2002). Le développement des notions de culture et d'identité : Un itinéraire ambigu: *Carrefours de l'éducation*, n° 14(2), 2-20. <https://doi.org/10.3917/cdle.014.0002>
- Wenjing, X. (2005). Virtual space, real identity : Exploring cultural identity of Chinese Diaspora in virtual community. *Telematics & Informatics*, 22(4), 395-404. <https://doi.org/10.1016/j.tele.2004.11.006>

Wiat, L. (2019). Le personal branding des écrivains sur les réseaux sociaux : Gestion de l'identité et de la notoriété en ligne. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 26, Article 26. <https://doi.org/10.4000/communiquer.4220>